

# 60 millions de consommateurs

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

Essai

TÉLÉ OU VIDÉOPROJECTEUR  
Pour voir plus grand



Essai



Quelle tondeuse à barbe choisir

Enquête

FINANCEMENT AUTO  
Attention aux petites mensualités

Essai



Sel, additifs, goût  
**LES MEILLEURS JAMBONS**

Crème, gel douche, vernis...

**DEHORS LES TOXIQUES !**



**86 PRODUITS, 6 FAMILLES**  
**Etude** Santé, environnement  
**Ceux qu'il faut éviter**

## QUI SOMMES-NOUS ?

60 Millions de consommateurs et son site 60millions-mag.com sont édités par l'Institut national de la consommation (INC) ; établissement public à caractère industriel et commercial dont l'une des principales missions est de « regrouper, produire, analyser et diffuser des informations, études, enquêtes et essais » (art. L. 822-2 du code de la consommation).



INSTITUT NATIONAL  
DE LA CONSOMMATION

## NOS VALEURS

### INDÉPENDANCE

Nous n'acceptons aucune publicité et tous les produits testés sont achetés par nos soins, de manière anonyme, comme tout consommateur.

### EXPERTISE

Nos journalistes-enquêteurs travaillent en étroite collaboration avec les ingénieurs, juristes, économistes et documentalistes de l'INC pour une information fouillée et experte.

### PROXIMITÉ

Le réseau 60, c'est plusieurs milliers de contacts par mois : messages des lecteurs, des abonnés à notre page Facebook, à nos fils Twitter, les contributions au forum. Des échanges qui enrichissent nos contenus en continu.

## Essais mode d'emploi

Tous les tests de produits réalisés par notre centre d'essais comparatifs répondent à des cahiers des charges complets, définis par les ingénieurs de l'INC, qui s'appuient sur la norme des essais comparatifs NF X 50-005. Ces essais ont pour but de comparer objectivement les produits (qui ont tous été achetés de manière anonyme) et, le cas échéant, de révéler les risques pour la santé ou la sécurité. Les informations publiées, en particulier essais comparatifs et études, ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation de l'INC.

## Dans les coulisses de 60



## Jury au travail et en image

L'œil humain reste le meilleur capteur pour évaluer les différences de qualité. Face au mur d'images installé à l'INC pour notre test, notre jury juge ici les points forts et faibles de 8 téléviseurs de 65 pouces, avant de les classer selon la qualité globale des images diffusées.

**190**

minutes. C'est le temps d'autonomie maximum enregistré pour les tondeuses à barbe que nous avons testées. Une grosse différence avec la tondeuse la plus faible, qui s'arrête au bout de 45 minutes.



Petit coup de chaud, cet été, autour de steaks hachés rappelés en grand nombre par différentes grandes enseignes car susceptibles de contenir des filaments métalliques. Une affaire que nous avons suivie de près et relayée via notre site 60millions-mag. Six tonnes de viande étaient concernées. En cause : une courroie abîmée dans la chaîne de production.



RETROUVEZ-NOUS en podcast sur Sud Radio, dans le 10 heures-midi-Média du 8 juillet avec Valérie Expert. On vous y explique comment se débarrasser des moustiques sans s'intoxiquer. Une préoccupation malheureusement toujours d'actualité.



À LA MOULINETTE ! Nos 30 jambons passent à l'épreuve du labo : teneur en protéines, sel, collagène, quantité de matière grasse.

## ÉDITORIAL



SYLVIE METZELARD  
Rédactrice en chef

# Et maintenant, le Cosméto'Score

**O**n attend d'une crème hydratante qu'elle nourrisse et assouplisse la peau, pas qu'elle l'irrite ; d'un gel douche qu'il lave et non qu'il provoque une allergie ; et d'un dentifrice qu'il nous nettoie les dents, mais pas avec des substances potentiellement cancérogènes... Pourtant, ce sont des risques auxquels nous sommes confrontés quotidiennement. Nos salles de bains fourmillent de toxiques. Dans les six familles que nous avons minutieusement étudiées, aucune n'est exempte de substances indésirables. Bien sûr, certaines d'entre elles – provenant des conservateurs, par exemple – sont difficilement évitables, mais toutes ne présentent pas le même danger.

Aussi, après le Ménag'Score, évaluant les risques occasionnés par les produits ménagers, nous avons élaboré le Cosméto'Score pour déterminer le risque que ces différents produits représentent à la fois pour la santé humaine et pour l'environnement. Des notes allant de A à E, inscrites sur

des couleurs allant du vert au rouge vif. Chaque ingrédient étant évalué selon son importance dans la composition. De savants calculs dont vous pourrez profiter plus largement dans quelques mois, grâce à Mon assistant conso, l'application que nous sommes en train de développer.

En attendant, voici de quoi y voir plus clair, à défaut de profiter d'un étiquetage digne de ce nom. Notre étude va vous aider à mieux sélectionner vos cosmétiques et à distinguer les substances les plus problématiques. À prendre conscience, aussi, que certaines sont présentes pour satisfaire les consommateurs qui préfèrent, par exemple, user d'un dentifrice à la pâte d'un blanc étincelant. Exactement comme si le joli rose d'un jambon garantissait le naturel... ●



Notre étude va vous aider  
à mieux sélectionner  
vos produits et à distinguer  
les substances  
les plus problématiques.



RESTONS  
CONNECTÉS !



60millions-mag.com

- Pour puiser davantage d'infos conso au quotidien,
- Un forum pour vous exprimer,
- Les rappels de produits à connaître.



/60millions  
deconsommateurs

Pour suivre, partager  
les travaux de «60», réagir  
à des infos insolites,  
partager une expérience...



@60millions

Le fil du consommateur  
averti.

@alerte\_rappel60

Pour être prévenu  
tout de suite des gros  
rappels de produits.

**60**  
millions  
de consommateurs

MENSUEL ÉDITÉ  
PAR L'INSTITUT  
NATIONAL DE LA  
CONSOMMATION  
(Établissement public  
à caractère industriel  
et commercial)  
18, rue Tiphaine,  
75732 Paris Cedex 15  
Tél.: 01 45 66 20 20  
www.inc-conso.fr

#### Directeur de la publication:

Philippe Laval

#### Rédactrice en chef:

Sylvie Metzelard

#### Rédactrice en chef déléguée (hors-série): Adeline Trégoüet

#### Rédacteur en chef adjoint (mensuel):

Benjamin Douriez

#### Rédactrice en chef adjointe (hors-série):

Christelle Pangrazzi

#### Directrice artistique:

Véronique Touraille-Sfeir

#### Secrétaire générale de la rédaction: Martine Féodor

#### Rédaction

#### CHEFS DE RUBRIQUE:

Patricia Chairopoulos, Adrian de San  
Isidoro, Fanny Guibert, Fabienne Loiseau,  
Lionel Maugain, Florent Pommier,  
Adelaïde Robert

#### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION:

Bertrand Loiseaux et Jocelyne Vandellois  
(premiers secrétaires de rédaction),  
Mireille Fenwick

#### MAQUETTE:

Valérie Lefevre  
(première rééditrice graphiste),  
Guillaume Steudler

#### RESPONSABLE PHOTO:

Céline Derœux

#### SITE INTERNET:

[www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com)

Fabienne Loiseau (coordinatrice),  
Nina Schreiter (rééditrice),  
Matthieu Crocq (éditeur Web),  
Brigitte Glass (relations avec  
les internautes) [redactionweb@inc60.fr](mailto:redactionweb@inc60.fr)

#### Diffusion:

William Fétron (responsable),  
Gilles Taillandier (adjoint),  
Valérie Proust (assistante)

#### Relations presse:

Anne-Juliette Reissier-Algrain,  
Tél.: 01 45 66 20 35

#### Chef du centre d'essais comparatifs:

Christian de Thuin

#### Chef du service juridique, économique et de la documentation:

Patricia Foucher

#### Contact dépositaires, diffuseurs et réassorteurs:

Promévente,  
Tél.: 01 42 36 80 84

#### Service abonnements:

4, route de Mouchy, 60438 Noailles Cedex  
Tél.: 01 55 56 70 40

#### TARIFS DES ABONNEMENTS ANNUELS

11 numéros mensuels + Spécial Impôts:  
46 €; étranger: 59,50 €.  
11 mensuels + Spécial Impôts +  
7 hors-séries: 78 €; étranger: 103 €

#### Photogravure:

Key Graphic

#### Impression:

groupe Maury

#### Imprimé sur papier:

Leipa Lux



Origine du papier: Schwedt/  
Oder, Allemagne

Taux de fibres recyclées: 100 % recyclées

Certification: PEFC - Eutrophisation:

0,08 kg/tonne

Distribué par: Presstalis

Dépôt légal: août 2020

Commission paritaire: 0922 K 89330

ISSN: 1267-8066

Ce numéro comporte un encart

d'abonnement sur une partie du tirage

Ce numéro comporte également  
un questionnaire de six pages sur l'ensemble  
du tirage intitulé «Enquête de satisfaction et  
de fiabilité sur les marques d'électroménager»

# Un ouvrage EXCEPTIONNEL, sans équivalent pour les PARTICULIERS



Achat en ligne  
**CLIQUEZ ICI**

**60**  
**millions**  
de consommateurs

**39,90 €**  
seulement



Nouvelle édition  
**1 800 PAGES**



## Achetez-le en priorité !

> Les problèmes de la vie courante,  
> les difficultés juridiques,  
> la défense de vos intérêts et de vos droits  
sont les domaines de compétence reconnus  
de *60 Millions de consommateurs* comme  
des Éditions Francis Lefebvre.

En s'associant, ces deux grands  
spécialistes proposent pour la sixième  
année consécutive un ouvrage pointu  
et à la portée du grand public.

Cette 6<sup>e</sup> coédition aborde de nouveaux  
thèmes : nouvelle procédure de divorce,  
dispositif d'encadrement des loyers,  
ouverture du droit au chômage...

## BON DE COMMANDE

J'indique mes coordonnées :

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....  
.....

À compléter et à renvoyer dans une enveloppe non affranchie à :  
*60 Millions de consommateurs - Service Abonnements*  
Autorisation 73405 - 60439 Noailles Cedex

### EXCLUSIF

AME GVD2020

**OUI**, je souhaite bénéficier de votre OFFRE EXCLUSIVE  
pour commander un exemplaire du guide pratique  
*Vos Droits au quotidien ÉDITION 2020*.

Cet ouvrage de 1 800 pages est coédité par les Éditions  
Francis Lefebvre et *60 Millions de consommateurs*.

**Ci-joint mon règlement de 46,90 €**

(ouvrage : 39,90 € + frais de livraison  
France métropolitaine : 7 €) par :

chèque bancaire à l'ordre  
de *60 Millions de consommateurs*

CB

N° de carte .....  
.....

Date d'expiration .....  
.....

Date et signature obligatoires

Je recevrai l'ouvrage sous un délai de 2 semaines à réception  
de mon bon de commande. Je dispose d'un droit de rétractation de 14 jours  
(frais de retour à ma charge).

Offre valable jusqu'au 31/10/2020

**60**  
**millions**  
de consommateurs



Pour accéder directement à votre article CLIQUEZ sur son titre ci-dessous

page précédente < > page suivante

Pour revenir au sommaire CLIQUEZ sur



# SOMMAIRE

N° 561 / SEPTEMBRE 2020

## DIRE / RÉAGIR / REVENIR

<b>Le regard de «60» sur l'actualité de la consommation</b>	p.6
La Poste dégrade le suivi de la lettre suivie	p.6
Au téléphone, moins de casse-pieds ?	p.7
Timide avancée sur les frais bancaires	p.8
Covid-19 : sans mutuelle, la facture est salée	p.8
Soutien-gorge : le mirage anti-cancer du sein	p.9

## À la une

### Cosmétiques

La liste noire	p.10
Les ingrédients à repérer pour les éviter	p.19

## ALIMENTATION & SANTÉ

<b>Toutes les infos sur la nutrition, les problématiques de santé, la beauté</b>	p.20
<b>Pratique</b>	
Sport : reprendre en toute sécurité	p.23
<b>Essai</b>	
Jambons : leur goût ne fait pas l'unanimité	p.25
<b>À la réflexion</b>	
Manger local, une utopie ?	p.30

## EQUIPEMENT & LOISIRS

**Toutes les infos sur l'équipement de la maison, le high-tech, les transports et les loisirs** ..... p.32

### Essai

Téléviseurs et vidéoprojecteurs : voyez grand ! ..... p.35

### Pratique

Bien s'équiper pour télétravailler ..... p.40

### Essai

Tondeuses à barbe : pour un style au poil ..... p.43

### Enquête

Automobile : méfiez-vous des petites mensualités ..... p.48

## ARGENT & LOGEMENT

**Toutes les infos sur la gestion de vos dépenses, votre habitation et vos droits de consommateur** ..... p.56

### Pratique

Épargne salariale : à l'épreuve de la crise ..... p.59

### Pratique

Location saisonnière : six questions à se poser avant de se lancer ..... p.60

### Enquête

Quelle est la meilleure banque pour le climat ? ..... p.64



### Courriers, courriels

Vos coups de gueule, vos questions, nos réponses ..... p.70

### La flèche de Madame 60

Officiel, la pub nous pompe l'air ..... p.74

### 60 secondes pour retenir l'essentiel

..... p.75

À PARTIR DU 5 SEPTEMBRE, RETROUVEZ-NOUS DANS

## «franceinfo: conso»

chaque samedi à 10 h 24, 12 h 20, 17 h 44, 19 h 14

sur  
**franceinfo:**

You voulez vous abonner : voir page 63

Vous recherchez un article ou un ancien numéro :  
voir pages 54 et 55  
ou [www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com)

Le programme des émissions Consomag diffusées sur France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô : voir page 47

# DIRE RÉAGIR REVENIR

LE REGARD DE «60» SUR L'ACTUALITÉ DE LA CONSOMMATION

PAR PATRICIA CHAIROPOULOS, FANNY GUIBERT, FABIENNE LOISEAU, LIONEL MAUGAIN, ADÉLAÏDE ROBERT, ADRIAN DE SAN ISIDORO

## La trace se perd... La Poste dégrade le suivi de la lettre suivie

À quoi sert une lettre suivie si elle n'est pas suivie du début à la fin ? C'est la question que se pose Alain : « Grand utilisateur de lettres suivies, j'ai l'habitude de déposer celles-ci auprès des agents de mon bureau local de La Poste. Les employés m'informent que, désormais, elles ne sont plus scannées lors du dépôt. » En vigueur depuis début mars, cette disposition pénalise notamment les vendeurs en ligne de petits objets et leurs clients qui ne savent plus si la commande est partie.

Selon La Poste, ce flashage initial n'était qu'un usage, des habitudes prises au cours des dernières années », et pas le mode opératoire classique. L'offre "Suivi" permet seulement d'informer le client « lorsque le pli a été distribué ». Elle assure aussi qu'un premier flashage a lieu au centre de tri. Pas de quoi calmer la colère des clients, d'autant que le prix avait augmenté en janvier 2020 et n'a pas baissé depuis... •



## La main dans le sac La traque aux faux produits français continue

Dans son bilan d'activité annuel, présenté fin juillet, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a notamment évoqué les fraudes consistant à franciser des aliments importés d'autres pays européens. Les procédures judiciaires engagées contre des entreprises concernées ont abouti, en 2019, à des amendes. Ainsi, une société implantée dans le Nord qui achetait des champignons frais à des fournisseurs polonais et belges depuis trois ans (plus de 146 tonnes en 2018) a écopé d'une amende de 16000 € ; elle les revendait en alléguant une origine française, avec parfois même la mention « récolté en France ». •

## ça sentait le pâté Le cartel du jambon a été découpé

À près les cartels de la farine, des compotes, du poulet, des produits laitiers, c'est celui du jambon qui est tombé, balancé par l'un de ses participants. Plus précisément, l'Autorité de la concurrence a sanctionné cet été non pas une, mais deux ententes sur le tarif des charcuteries. Entre 2011 et 2013, les producteurs des marques Aoste, Jean Caby, Fleury Michon, Paul Prédault, Madrange et Monique Ranou se mettaient d'accord sur le prix d'achat du jambon avant de le négocier avec les abatteurs. Le cartel fonctionnait aussi en aval de la filière. Avant toute négociation avec la grande distribution, les "charcutiers-salaisonniers", comme on appelle ces industriels, se concertaient pour imposer aux grandes surfaces leurs prix sur « les saucisses et saucissons secs, salami, jambons crus et cuits, chorizo, pavés, rosette, pâtés, rillettes, boudins, andouilles ». Au total, 93 millions d'euros d'amendes ont été infligées, les plus assaillonnées allant à la coopérative Cooperl (35,5 millions) et au groupement des Mousquetaires (31,7 millions). •





## Enfin, ça bouge Au téléphone, moins de casse-pieds ?

Une nouvelle loi sur le démarchage téléphonique est entrée en vigueur fin juillet. Il ne reste plus qu'à la faire appliquer...

C'était l'un des aspects plai-sants du confinement: pen-dant plusieurs semaines, les particuliers n'ont pas été dérangés par des appels pour l'installation de panneaux solaires ou la rénovation de combles. Un vrai soulagement, tant ces coups de fil sont nombreux. Bonne nouvelle, ils sont désormais interdits.

### DES APPELS INTERDITS

Une nouvelle loi sur le démarchage téléphonique a été publiée fin juillet. Elle comporte plusieurs dispositions, la principale étant l'interdiction de toute sollicitation téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique. Sont précisément visés les équipements ou travaux dans le logement destinés à réaliser des économies d'énergie ou à produire des énergies renouvelables. Si ce sec-teur écope d'une interdiction, c'est que les pratiques frauduleuses y sont nombreuses.

Parmi les autres dispositions, la loi prévoit qu'un décret fixe la fré-quence, les jours et les horaires aux-quels les appels peuvent être passés. L'objectif est d'éviter les sollicita-tions le soir et le week-end.

### SANCTIONS ALOURDIES

Le nouveau texte interdit également aux sociétés d'appeler leurs anciens clients ou leurs clients actuels pour leur proposer des biens ou des ser-vices n'ayant pas de lien avec le contrat en cours.

Enfin, et peut-être surtout, il augmente sensiblement les sanctions encourues par les contrevenants. Celle applicable aux entreprises passe de 15 000 à 375 000 €. Le mon-tant est dissuasif mais, comme tou-jours, le respect de la loi dépendra de l'efficacité des contrôles. Un renfor-cement des moyens de la Répression des fraudes s'impose pour que les importuns soient enfin mieux iden-tifiés et sanctionnés. ● F.G. ET L.M.

## Méfiance... Le notaire était un usurpateur

L'alerte vient des gendarmes des Pays de la Loire (où 26 plaintes ont été enregistrées au premier semestre), mais l'escroquerie a déjà commencé à s'étendre. Après avoir consulté les avis d'obsèques, un faux notaire appelle un parent du défunt pour lui annoncer qu'il est bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie dans le cadre de la succession. Ce faux notaire - usurpant souvent l'identité d'un vrai - lui demande de verser une somme afin de débloquer les fonds. Une victime a ainsi payé 7 000 € dès le premier versement. ●

## Ça vous est arrivé Une livraison musclée



Appréciant l'émission *Téléshopping* sur TF1, Frédéric commande un produit phytosanitaire destiné à éliminer mousses et lichens de son jardin. Quelques jours plus tard, la livraison arrive. « Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir... un appareil de musculation ! » Deux mois après cette erreur manifeste, Frédéric se trouve face à un service clients qui rame, lui aussi: le logiciel censé créer le code-barres à apposer sur le paquet avant de le renvoyer ne fonctionne pas. *Téléshopping* demande donc à son client de retourner le banc de musculation à ses frais, et de fournir un justificatif pour être remboursé. Dans le cadre d'un geste commercial, Frédéric accepte d'être livré du produit antimousse initialement commandé. « Là encore, *Téléshopping* fait très fort, en m'envoyant... un sac isotherme. » Vaincu, Frédéric annonce à « 60 » qu'il va se mettre à la muscu, ayant désormais une pochette pour conserver sa boisson au frais. ●



## Encore des abus À Paris, des loyers hors cadre

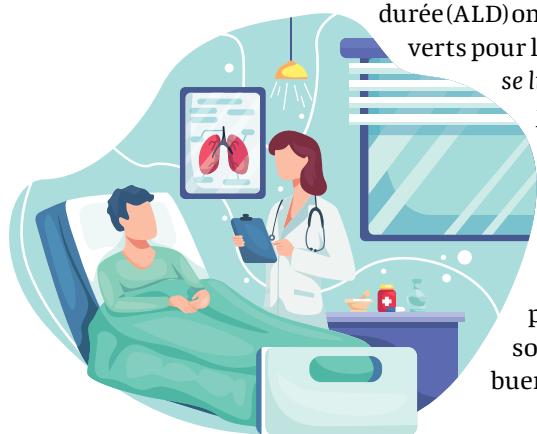
Sur les 5 500 annonces d'agences immobilières analysées par l'organisme MeilleursAgents.com, plus de la moitié ne respecte pas l'encadrement des loyers à Paris. Les petites surfaces sont les plus touchées : près de 80 % des annonces pour des appartements de moins de 20 m<sup>2</sup> sont hors la loi. Toutes surfaces confondues, le dépassement est de 130 € par mois en moyenne, ce qui représente un excès de 13 % du loyer plafonné. •

## Après la maladie Covid-19 : sans mutuelle, la facture est salée

Pour ceux que le Covid-19 a envoyés à l'hôpital, la facture a parfois atteint plusieurs milliers d'euros. Une journée en réanimation coûte en effet 3 000 €. Et si l'Assurance maladie prend en charge 80 % des frais hospitaliers, il faut régler les 20 % restants ainsi que d'autres frais comme le forfait journalier. La note est indolore pour ceux qui bénéficient d'une complémentaire santé, comme les salariés du privé. Mais ce n'est pas le cas des plus précaires. Certains pourraient prétendre à la Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C et ACS) mais l'ignorent, relève France Assos Santé.

L'organisation, qui représente les usagers du système de santé, pointe un autre piège : des patients pris en charge à 100 % pour une affection de longue durée (ALD) ont pu croire, à tort, être totalement couverts pour les soins liés au Covid-19. Or, « le 100 % se limite à l'affection concernée et ne couvre pas les dépassements d'honoraires, ni le forfait hospitalier », explique France Assos Santé.

Pour honorer la facture, une aide exceptionnelle peut être demandée à l'Assurance maladie : celle-ci dispose d'un budget d'action sanitaire et sociale lui permettant parfois d'attribuer des aides financières. •



## C'est déjà ça ! Timide avancée sur les frais bancaires

Au moment où le compte de nombreux Français se retrouve dans le rouge, les coûteux frais bancaires pour incidents vont être un peu mieux encadrés. Selon un décret paru en juillet, un client est désormais reconnu comme fragile s'il accumule cinq incidents de paiement au cours d'un même mois. Ses frais pour incidents seront alors limités à 25 € par mois pendant trois mois. Avec cette définition du client fragile plus large que celle en vigueur jusqu'à présent, le ministre de l'Économie pense élargir d'« au moins 15 % » le nombre de bénéficiaires du plafonnement. L'avancée est relative, car ce sont toujours les banques qui définissent elles-mêmes le type d'incident ou d'irrégularité éligible. •

## Kiosque International



### ÉTATS-UNIS Enceintes trop curieuses

Les enceintes intelligentes comme le Google Home Mini ou l'Apple HomePod enregistrent parfois des bribes de conversation à l'insu des utilisateurs. Un constat établi par des chercheurs de la Northeastern University et relayé par Consumer Reports. Les assistants vocaux embarqués dans ces appareils confondraient certains sons avec les mots-clés servant à les déclencher. Des ratés qui peuvent se produire plusieurs fois par jour. JUILLET 2020



### CANADA Des grains pour les chats

Soucieux de nos amis félin, Protégez-vous a analysé les étiquettes de 180 sacs de croquettes, dont près de la moitié s'affiche « sans grains ». Or les croquettes exemptes de blé, soja, maïs, orge ou autres céréales n'ont aucun bénéfice pour la santé du chat, sauf en cas (rarissime) d'allergie aux grains. Cette mention servirait surtout à plaire aux maîtres, en suivant la tendance du « sans gluten ». AOÛT 2020

## TEST achats

### BELGIQUE Omerta sur les salaires

Les marques de vêtements versent-elles un salaire décent à leurs employés ? C'est ce qu'a voulu savoir achACT, groupement de structures militant pour les droits humains, soutenu par Test Achats. Mais sur les 108 entreprises sollicitées, très peu ont répondu précisément. Évaluées sur leur niveau de rémunération et leur transparence, Adidas, Zara ou Benetton ont ainsi reçu un « E », la plus mauvaise note. Les résultats sont consultables sur le site Fashionchecker.org. JUILLET 2020

## Carton rouge

# Soutien-gorge Le mirage anti-cancer du sein

### Le constat

Des vidéos publicitaires, sur Facebook, vantent un soutien-gorge « innovant ».

### L'argument

Il est censé prévenir le cancer du sein. Une promesse sans fondement scientifique.

### La réalité

Les produits reçus sont inutilisables, et les sites qui les vendent sont éphémères.

**L**e nom pourrait faire penser à une plaisanterie. Mais les victimes du site Nichon.co sont bien réelles. Elles ont commandé, pour une trentaine d'euros, un soutien-gorge sans armatures, présenté plus ou moins confusément comme prévenant l'apparition du cancer du sein. Le produit était censé être haut de gamme. En réalité, livré depuis la Chine après souvent plusieurs semaines d'attente, il s'est avéré de piètre qualité. « Impossible de le porter, il n'assure aucun soutien ! », tranche Rosa-Maria, domiciliée en Seine-et-Marne.

### DE NICHON.CO À LOOVELY.FR

Actif en mai et juin, Nichon.co a ensuite disparu de la Toile. Mais le filon est exploité par d'autres, avec de troublantes similitudes : photos de produits identiques, même utilisation à tort et à travers du symbole du ruban rose... « Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie. Afin de minimiser ce risque, optez pour notre soutien-gorge innovant sans armatures », écrit le site Loovely, apparu au début de l'été, d'abord à l'adresse loovely.fr puis loovely-france.fr.

Attirée par la promesse anti-cancer, Michèle, de Bruxelles, a commandé plusieurs exemplaires sur un autre site, Nichon.net, qui renvoie désormais vers Loovely : « Le tissu est sans aucune tenue. Je les ai déjà jetés à la poubelle. » Les allégations sur le rôle des soutiens-gorges dans le cancer du

sein circulent de façon récurrente en ligne. Elles sont fantaisistes. Une étude publiée en 2014 dans le journal de l'American Association for Cancer Research, relative à 1 500 femmes atteintes ou non d'un cancer du sein, n'a trouvé aucun surrisque associé au port de ces dessous, avec ou sans armatures.

### COMPLOTISME ET INCOHÉRENCES

La plupart des victimes de ces sites ont été appâtées par des vidéos publicitaires sur Facebook. Celle de Loovely raconte comment ses créatrices, « Louise et Emma », se battent contre le « lobby du sous-vêtement » qui continue de vendre des modèles « pas sains pour votre poitrine ». Mais sur le portail Loovely, les fondatrices s'appelleraient plutôt « Alma et Alice »... C'est loin d'être la seule incohérence. Selon les pages du site, Loovely assure reverser une partie de son chiffre d'affaires à la Ligue contre le cancer (ce que promettait également Nichon.co) ou plutôt à la Fondation pour la recherche médicale !

On a beau chercher sur le site, impossible de trouver le nom et l'adresse postale de la société qui gère Loovely. Une telle mention est pourtant une obligation légale. Le portail Nichon.co, lui, faisait apparaître le nom d'une société, avec une adresse postale sur les Champs-Élysées, à Paris – vraisemblablement une société de domiciliation. Mais nous ne sommes pas parvenus à contacter son créateur. • BENJAMIN DOURIEZ

CE QUE DIT LA LOI  
Article L. 121-2 du code de la consommation : « Une pratique commerciale est trompeuse (...) lorsqu'elle repose sur des allégations (...) fausses ou de nature à induire en erreur et portant sur (...) les caractéristiques essentielles du bien (...): ses qualités substantielles, (...) ses propriétés et les résultats attendus de son utilisation. »

À LA UNE

# Cosmétiques

## La liste noire

Crèmes hydratantes, fonds de teint, vernis à ongle, gels douche, dentifrices, mousses à raser...

Grâce à notre Cosméto'Score, nous avons classé 86 cosmétiques pour vous aider à identifier lesquels sont les plus sûrs pour la santé et l'environnement.

**A**u rayon cosmétiques, les applications telles que Yuka, QuelCosmetic ou INCI Beauty ont la cote. Elles lisent les ingrédients affichés sur l'emballage. La fameuse liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients, ou nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques) les fait apparaître par ordre de concentration. Mais qui connaît les propriétés de ces molécules ? Et leurs dangers ? C'est là la vertu de ces applications : alerter le consommateur sur la présence d'ingrédients controversés. Et inciter, ainsi, les fabricants à améliorer leurs formulations.

### DES APPLIS PAS TOUJOURS TRÈS FIABLES

Les applications ont leurs limites : retard dans les mises à jour, incohérence entre elles, confusions entre ingrédients. Monique, une de nos lectrices, armée de son application Clean Beauty, nous fait part de son étonnement de lire qu'un shampoing Yves Rocher contient deux ingrédients interdits. En réalité, la diméthylamine, cancérogène, y est confondue avec la stéaramidopropyl diméthylamine, qui, elle, est

non cancérogène. Et l'acide salicylique, qui apparaît à lecture rapide comme interdit, ne l'est que dans les sprays... Car les risques diffèrent si l'ingrédient est dans un produit rincé ou non, vaporisé ou non, et la réglementation en tient compte.

Une autre réserve à propos de ces applications : elles jugent les produits ingrédient par ingrédient, sans tenir compte de leurs applications réelles ni de leur quantité dans le produit.

Le Cosméto'  
Score  
se veut lisible  
et simple  
d'utilisation.





L'Institut national de la consommation (INC), éditeur de 60 Millions, a développé un système d'évaluation qui, à l'instar du Ménag'Score pour les produits ménagers, se veut lisible et immédiatement compréhensible pour le consommateur.

## UN CALCUL DE RISQUE GLOBAL

Baptisé Cosmétô'Score, ce n'est pas un simple relevé de quelques substances parmi les plus problématiques, mais un calcul de risque global pour la santé et l'environnement qui tient compte de chaque ingrédient, de sa quantité dans le produit, et de l'utilisation qui est faite du produit (voir encadré « Comment nous avons procédé », ci-dessous).

La comparaison des 86 produits évalués vous montrera qu'il ne faut toujours pas se fier au prix ou aux différentes allégations des marques. Mieux vaut apprendre quels ingrédients traquer dans ces six grandes familles de produits cosmétiques que sont les crèmes de jour, les fonds de teint, les crèmes et gels de douche, les vernis à ongles, les mousses à raser et les dentifrices.

### Comment nous avons procédé

#### L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR NOTRE CENTRE D'ESSAIS COMPARATIFS

- Dans cet essai, 86 produits de six familles ont été étudiés. Chaque ingrédient affiché – et non mesuré – a été évalué, en tenant compte de son importance dans la composition. Le calcul du Cosmétô'Score tient compte des risques pour la santé (70 % de la note) et pour l'environnement (30 %). Il ne permet pas la comparaison des produits selon leur efficacité : leurs performances n'ont pas été évaluées.
- Le Cosmétô'Score classe les produits dans cinq catégories :
- A : sans réserve d'utilisation ;



- B : à utiliser de façon raisonnée ;
- C : à utiliser de façon occasionnelle ou en cas de besoin spécifique ;
- D : utilisation déconseillée ou à utiliser avec parcimonie pour des besoins spécifiques ;
- E : utilisation fortement déconseillée, produit contenant trop de substances problématiques.

## DANS LES CRÈMES, DES INGRÉDIENTS PROBLÉMATIQUES

Dans les crèmes hydratantes, les principales molécules à risque pour l'environnement sont les polymères. Ils sont utilisés pour créer un film sur la peau et limiter la perte en eau. Dans la composition, ils apparaissent sous différents noms : crosspolymer, PEG ou des termes en -ones ou -siloxanes pour la famille des silicones.

► **L'impact environnemental des polymères** varie selon leur utilisation : il est plus faible dans une crème que dans un produit rincé à l'eau. Mais leur fabrication est très polluante. Côté santé, les produits sont pénalisés par la présence d'allergènes (La Provençale Bio en contient huit !) et de substances sensibilisantes ou irritantes telles que le phenoxyéthanol, un conservateur.



### ✓ Les résultats de notre essai

#### Crèmes hydratantes



**La Roche-Posay**  
Hydreane  
Légère Peaux  
sensibles



**Sephora**  
Crème  
hydratante  
eau de coco  
Visage



**Nectar  
of Nature**  
Crème jour  
Hydratation  
délicate



**So'bio Étic**  
Mon Lait  
d'ananas  
Crème  
soyeuse

- Label bio ou naturel

Non

- Conditionnement

40 ml

- Prix indicatif

12,10 €

#### Appréciation de la composition

- Appréciation pour la santé

A

A

A

B

- Appréciation pour l'environnement

B

C

C

A

#### COSMÉTO'SCORE

A

A

B

B

#### Fonds de teint



**Yves Rocher**  
Zéro défaut  
Confort



**Cosmia**  
Fluid  
Foundation



**Estée Lauder**  
Double Wear



**Lavera**  
Soft Liquid  
Foundation

- Coloris

Beige 050

13

2C1 Pure beige

Ivory Nude 02

- Label bio ou naturel

Non

Non

Non

Natrue

- Volume

40 ml

25 ml

30 ml

30 ml

- Prix indicatif

23 €

10,30 €

49 €

15,80 €

#### Appréciation de la composition

- Appréciation pour la santé

B

B

D

D

- Appréciation pour l'environnement

A

B

D

C

#### COSMÉTO'SCORE

B

B

D

D

La Fédération des entreprises de la beauté (Febea) défend son utilisation parce qu'il potentialise l'effet d'autres conservateurs, ce qui permet de les utiliser à plus faible dose. Le phenoxyéthanol entre ainsi dans la formulation de plus de la moitié des crèmes hydratantes et de onze fonds de teint sur les treize de notre sélection.

► **Certains colorants dits azoïques**, très polluants, sont potentiellement cancérogènes en plus d'être sensibilisants et irritants. Les crèmes Dior et Marionnaud en contiennent. Limite de l'étiquetage : tous les colorants – azoïques ou non – figurent sur la liste des ingrédients avec un code débutant par CI. Il faut donc connaître les codes pour les distinguer.

								
Nivea Crème	Marionnaud Hydra & Sublim Crème Cocooning	Clarins Hydra-Essentiel Crème désaltérante	Inell (Marque Repère) Crème de soin 24 h	Nuxe Crème fraîche de beauté hydratante 48 h	La Provençale Bio La Crème Radieuse Huile d'olive bio	Avène Hydrance Riche Crème hydratante	L'Oréal Hydra Genius Le Soin Liquide Hydratant 72 h	Dior Hydra Life Crème hydratation fraîcheur
Non	Non	Non	Non	Non	Cosmos Organic	Non	Non	Non
150 ml	50 ml	50 ml	200 ml	30 ml	50 ml	40 ml	70 ml	50 ml
1,70 €	17 €	45 €	2,50 €	14 €	7,60 €	14,80 €	8,50 €	64 €

B	B	B	B	B	D	C	D	E
D	E	E	E	E	B	E	E	E
C	C	C	C	C	C	C	D	E

								
Marionnaud Make Me Happy Cocooning	Maybelline New York Fit Me! Matte & Poreless	Sephora Collection Fond de teint Perfection 10 h	Dr. Hauschka Fond de teint	Too Faced Born This Way Fond de teint	Huda Beauty Fond de teint #FauxFilter	Guerlain Terracotta Joli Teint	L'Oréal Infaillible 24 h Fresh Wear	Bourjois Always Fabulous 24 h
03 Peachy Beige	128 Beige doré	23 Beige naturel	02 Amande	Natural beige	Macaroon 230N	Naturel	145 Beige rosé	400 Rose beige
Non	Non	Non	Natrue	Non	Non	Non	Non	Non
25 ml	30 ml	25 ml	30 ml	30 ml	35 ml	30 ml	30 ml	30 ml
17 €	7,70 €	17 €	27,40 €	55 €	39,90 €	50,50 €	11,30 €	16,50 €

D	E	D	E	E	E	E	E	E
E	B	D	D	E	E	E	E	E
D	D	D	E	E	E	E	E	E

**► Les fonds de teint en crème** illustrent un autre défaut de l'étiquetage : un « peut contenir » englobe tous les colorants potentiellement présents suivant la teinte. Un manque de précision dommageable, car le consommateur ne sait pas ce qu'il va appliquer sur sa peau. Dans ces produits à usage quotidien, non rincés, les molécules probléma-

tiques ne sont pas rares. Outre des allergènes et des irritants, peuvent se trouver des filtres UV, qui sont parfois suspectés d'être des perturbateurs endocriniens. À leur propos, ne vous y méprenez pas : le facteur de protection solaire (SPF) affiché sur les produits Estée Lauder (SPF10), Guerlain

**Les crèmes hydratantes sont pénalisées par la présence d'allergènes.**

et Bourjois (SPF20) est insuffisant pour protéger la peau. C'est surtout la formulation que ces filtres servent à protéger.

Dans cette famille, seuls deux produits ont un Cosméto'Score supérieur à C : Yves Rocher Zéro défaut Confort – le seul à posséder un A pour l'environnement – et Cosmia.

Les résultats de notre essai

### Vernis à ongles



Aroma-Zone

Vernis à ongles  
Rouge passion

Benecos

Happy Nails  
Vintage Red

Avril

Vernis à ongles  
Rouge vermillon n° 33

H&amp;M

Gel Studio  
Red Over Heels

Sephora Collection

Color Hit  
L119 Save the Date

So'bio Étic

Natural'  
11 Rouge coquelicot

Dior

vernis  
Rouge 999

• Coloris

Rouge passion

Vintage Red

Rouge vermillon n° 33

Red Over Heels

L119 Save the Date

11 Rouge coquelicot

Rouge 999

• Label bio ou naturel

Non

Non

Non

Non

Non

Non

Non

• Volume

5 ml

5 ml

7 ml

8 ml

5 ml

10 ml

10 ml

• Prix indicatif

2,20 €

4,50 €

6,20 €

6,90 €

4 €

11,10 €

29 €

#### Appréciation de la composition

• Appréciation pour la santé

A

A

B

C

B

C

B

• Appréciation pour l'environnement

A

A

A

A

B

B

D

#### COSMÉTO'SCORE

A

A

B

B

B

B

C

### Crèmes et gels de douche



L'Arbre vert Bien-être

Aux extraits de fleurs de cerisier



Naturé Moi

Amande douce bio de Provence



Weleda

Éveil des sens à l'huile de pépin de grenade bio



So'bio Étic

Lait d'anesse Hydratation douceur



Le Petit Marseillais

Extra doux Fleur d'oranger



Dop

Lait végétal des Pyrénées



Carrefour

Lait de vanille

#### CRÈMES DE DOUCHE

• Label bio ou naturel

Non

Non

Natrue

Ecocert

Non

Non

Non

• Conditionnement

250 ml

400 ml

200 ml

650 ml

250 ml

250 ml

250 ml

• Prix indicatif

1,90 €

5,10 €

7,60 €

7 €

2,60 €

1,30 €

2,60 €

#### Appréciation de la composition

• Appréciation pour la santé

A

B

C

D

C

E

E

• Appréciation pour l'environnement

A

A

B

B

E

E

E

#### COSMÉTO'SCORE

A

A

C

C

D

E

E

## DANS LES VERNIS, DES RÉSINES À HAUT RISQUE

Les vernis à ongles rouges sont plutôt mieux notés qu'attendu. Constitués de nombreuses substances peu écologiques, six produits sur dix-sept obtiennent un Cosmétoscore de A ou B – les vernis rouges d'Aroma-Zone et de Benecos

en tête. Pour cause : les vernis ne sont pas appliqués quotidiennement et leurs ingrédients ne se retrouvent pas dans l'eau. Leur impact environnemental est faible malgré la présence de polymères. Pour la santé, en revanche, environ la moitié de la sélection écope d'un mauvais score, notamment du fait du cumul de

Les vernis cumulent les substances sensibilisantes.

substances sensibilisantes. Comme on approche souvent les doigts des yeux, la résine des vernis provoque parfois des allergies du pourtour de l'œil !

► **Quatre résines sont réputées à haut risque :** celles contenant du formaldéhyde, des phthalates, du toluène et du camphre. La résine

Kiko Perfect Gel	Cosmia Nail Lacquer Gel	Bourjois Vernis 1 seconde	Lancôme Le Vernis	Mavala Vernis à ongles crème	OPI Vernis à ongles	Chanel Le Vernis	L'Oréal Color Riche Le vernis à l'huile	Essie Vernis à ongles	Maybelline Super Stay 7 Days
12 Cherry Red	08 - Marie Red Carpet	152 Nommé désir	74 Los Angeles	A Good Man-darin is Hard To Find	500 Rouge essentiel	444 Orange triomphe	59 Apéritif	06 Rouge profond	
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
10 ml	11 ml	9 ml	10 ml	5 ml	15 ml	13 ml	14 ml	14 ml	10 ml
6 €	5,30 €	8,99 €	17,50 €	6,70 €	13,40 €	27 €	8,50 €	11,90 €	7,20 €
D	D	C	D	D	E	D	E	E	E
B	B	E	D	C	B	D	E	E	E
C	C	D	D	D	D	D	E	E	E

<b>GELS DE DOUCHE</b>								
Dove Nutrition intense	Sanex Zéro % Peaux normales	Labell Bio À l'extrait d'aloe vera	Ushuaïa Bio Coco de Polynésie	Cadum Hypoallergénique Miel d'acacia	Monsavon Bio Vanille - Fleur de figuier	Ultra Doux Douche soin Savon d'Alep & huile de rose	Tahiti Douche Vanille gourmande	Yves Rocher Bain douche Fleur de tiaré ylang-ylang
Non	Ecolabel	Cosmébio	Cosmos Organic	Non	Cosmos Organic	Non	Non	Non
750 ml	500 ml	250 ml	250 ml	750 ml	200 ml	250 ml	250 ml	400 ml
7 €	5,70 €	1,90 €	3,40 €	6,50 €	3 €	2 €	2,40 €	5,50 €
E	B	B	C	C	D	C	E	E
E	A	A	B	B	B	E	E	E
E	A	B	C	C	C	D	E	E

PATAGC (Phtalic Anhydride Trimellitic Anhydride Glycols Copolymer), irritante et sensibilisante, est la plus représentée. Attention aussi aux filtres UV : dix vernis sur dix-sept en contiennent. Ils servent à protéger la couleur. Mais la benzophénone-1 est suspectée d'être un perturbateur endocrinien, et présente un risque important d'allergie comme l'octocrylène.

## SOUS LA DOUCHE, ALLERGÈNES ET IRRITANTS

Dans les crèmes et gels de douche, le principal risque est de trouver des ingrédients sensibilisants ou irritants. Il s'agit, en effet, de produits parfumés, aqueux et nettoyants : à ce titre, ils possèdent des allergènes, des conservateurs (irritants) et des

tensioactifs, irritants et/ou nocifs pour l'environnement.

► **Les allergènes les plus problématiques** retrouvés dans notre sélection sont la coumarine, présente dans les produits Carrefour, Dop et Weleda, car elle est suspectée d'être cancérogène-mutagène-reprotoxique (CMR), et le Lilial (butylphényle méthylpropional), présent dans la crème Dove, toxique

## Les résultats de notre essai

### Dentifrices

• Label bio ou naturel	Logudent Daily Care Menthe douce bio Natrué	Bio Naïa Marque Repère Expert Cosmos organic	Sanogyl Soin global Non	Colgate Fraîcheur chlorophylle Non	Parodontax Soin quotidien Original Non	Elmex Anti-caries Non	Naturalia So Fresh... Menthe fraîche Cosmos Organic
• Conditionnement	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml
• Prix indicatif	7,20 €	1,90 €	3,50 €	1,10 €	5,30 €	4 €	2,50 €
<b>Appréciation de la composition</b>							
• Appréciation pour la santé	A	B	B	C	C	C	C
• Appréciation pour l'environnement	B	B	B	B	D	D	D
<b>COSMÉTO'SCORE</b>	A	B	B	B	C	C	C

pour la reproduction. Quant aux produits bio, ils sont riches en allergènes, ce qui les pénalise.

Concernant les tensioactifs, la moitié des produits contiennent du sodium laureth sulfate. C'est, d'un côté, une bonne nouvelle car cette version éthoxylée du sodium lauryl sulfate est moins irritante, mais aussi une mauvaise nouvelle car elle est aussi moins biodégradable. Elle n'apparaît d'ailleurs pas dans les produits avec allégation bio ou naturelle.

Côté conservateurs, notre sélection ne présente pas de thiazolinones, ce qui est un bon point. La méthylisothiazolinone (MIT) a été beaucoup utilisée pour remplacer les parabènes, suspectés d'être des perturbateurs endocriniens. Mais, omniprésente, elle est devenue rapidement tout autant indésirable : elle est responsable de très nombreux cas d'allergies cutanées. D'ailleurs, aucun conservateur, même naturel, ne semble exempt de risque, ce qui complique la tâche des industriels. L'alcool benzylique

#### BON À SAVOIR

Cosmétiques ou médicaments ? La plupart des dentifrices sont des cosmétiques. L'allégation commerciale (ex : anticaries) doit être justifiée par leur composition. Mais certains sont des médicaments : ils doivent avoir prouvé leur efficacité et ne sont vendus qu'en pharmacie.

est sensibilisant, l'acide salicylique – présent dans sept produits sur seize – est, quant à lui, suspecté d'être à la fois un perturbateur endocrinien et reprotoxique.

L'association professionnelle Cosmetics Europe a lancé une vaste étude sur les conservateurs, préoccupée de voir le nombre croissant de molécules retirées du marché sur une

#### Aucun conservateur ne semble exempt de risque pour la santé.

liste pas si riche que cela (52 conservateurs actuellement), mais les résultats ne sont pas encore disponibles... Une piste consiste à réfléchir à des présentations cosmétiques nécessitant moins de conservateurs, comme les cosmétiques solides.



## DES SUBSTANCES TOXIQUES DANS LES DENTIFRICES

On se rappelle l'étude de l'association Agir pour l'environnement, publiée en mars 2019, qui avait mis au jour la présence de dioxyde de titane dans les deux tiers des dentifrices analysés. Il donne à la pâte dentifrice son aspect blanc et opaque, ce qui constitue « un facteur améliorant l'observance », sou-

<b>Signal</b> Haleine pure	<b>Sensodyne</b> Soin complet	<b>Aquafresh</b> Triple protection Menthe fraîche	<b>Email Diamant</b> Formule Rouge L'Original	<b>Carrefour</b> Haleine Fresh	<b>Fluocaril</b> Bi-fluoré 145 mg Menthe	<b>Zendium</b> Protection complète	<b>Vademecum</b> Fraîcheur intense	<b>Oral-B</b> Complete Plus Fraîcheur intense
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml	75 ml
1,90 €	3,20 €	1,20 €	4,60 €	0,80 €	4,60 €	2,40 €	2 €	2,30 €
D	D	D	D	E	E	E	E	E
B	B	D	D	B	D	D	D	E
C	C	D	D	D	E	E	E	E

## Le fluor, utile mais à petite dose

Le fluor est présent naturellement dans l'eau de boisson et certains aliments (poissons, épinard, carotte...). Il est ajouté, sous forme de fluorures, dans certains sels et dans les dentifrices pour lutter contre les caries.

- **Autrefois, une supplémentation en fluor était également donnée**

aux nourrissons. Mais, depuis une dizaine d'années, les autorités de santé rétropédaient.

- **L'excès de fluor conduit à une fluorose dentaire (taches blanches sur l'émail) ou, pire, à une fluorose osseuse, responsable au départ de raideurs articulaires. La quantité de fluor est donc aujourd'hui**

limitée dans les dentifrices, surtout pour l'enfant.

- **Pour un enfant de moins de 6 ans, il faut déposer non pas une noisette mais un petit poïs de dentifrice au fluor sur sa brosse à dents.** Les bébés ne reçoivent plus de supplémentation. Si l'il n'est pas à blackletter, le fluor n'est utile qu'à petite dose.



ligne la Fédération des entreprises de la beauté. Autrement dit, les consommateurs se laverait mieux les dents avec un dentifrice blanc. Le dioxyde de titane assurerait aussi la stabilité de la formule. Son défaut : il peut contenir des nanoparticules et est soupçonné d'être cancérogène. Pour cette raison, son utilisation a été suspendue pour un an dans l'alimentation le

Le dentifrice contient parfois des métaux lourds.

1<sup>er</sup> janvier 2020. Mais cette suspension ne concerne ni les médicaments ni les cosmétiques. La silice hydratée, ingrédient courant des dentifrices, utilisée comme agent abrasif et blanchissant, partage ce même défaut. Dans notre sélection, dix dentifrices affichent du dioxyde de titane dans leur composition (sous le terme titanium dioxide ou CI 77891) et treize de

la silice hydratée.

► **Autres substances à risque** présentes dans certains dentifrices : des métaux lourds, comme le zinc et l'étain, qui sont toxiques. Dans la sélection,

les dentifrices Oral B, Sanogyl, Sensodyne, Signal, Vademecum ou Zendium, par exemple, en contiennent. Les dentifrices ne sont pas non plus exempts d'allergènes.

► **Les allergies au dentifrice restent rares**, les substances le plus fréquemment incriminées sont les dérivés des différentes variétés de menthe. Et certains dentifrices contiennent du sodium lauryl sulfate (SLS) comme agent moussant, mais celui-ci a un pouvoir irritant sur la muqueuse et peut favoriser la survenue d'aphes. Les labels bio sortent dans la bonne moitié de la sélection sans représenter pour autant une garantie parfaite.

Les résultats de notre essai

### Mousses à raser



Lavera  
Men Sensitiv  
Douceur



Sante  
Homme  
Bio-Aloe



Eau thermale  
Jonzac  
Men  
Fraîcheur  
anti-irritations



By U  
Homme  
Peaux  
sensibles



Mennen  
Pro-Tech Système  
Hypoallergénique  
Peaux sensibles



Casino  
Homme  
Peaux  
sensibles



Monoprix  
Peaux  
sensibles  
Protection  
à l'aloë vera

• Conditionnement	Pompe	Pompe	Pompe	Aérosol	Aérosol	Aérosol	Aérosol
• Label bio ou naturel	Natruel	Natruel - BDIH	Cosmos Organic	Non	Non	Non	Non
• Volume	150 ml	150 ml	150 ml	250 ml	250 ml	250 ml	100 ml
• Prix indicatif	5,50 €	6,90 €	8 €	1,70 €	1,80 €	2 €	2 €
• Prix au litre indicatif	36,70 €	46 €	53,30 €	6,60 €	7,10 €	8 €	19,90 €

#### Appréciation de la composition

• Appréciation pour la santé	A	A	C	B	C	C	C
• Appréciation pour l'environnement	A	D	A	D	C	E	E

#### COSMÉTO'SCORE

A

B

B

C

C

D

D



## LES MOUSSES À RASER EN AÉROSOL PÉNALISÉES

Parmi les mousses à raser pour peaux sensibles, les modèles en aérosol sont les moins bien classés.

► **Les gaz propulseurs (des hydrocarbures) présentent des risques.** Non seulement ils sont inflammables, mais dans la plupart des références

de notre panel (Williams, Carrefour, Casino, Mennen, Nivea Men, By U), il y a des traces de butadiène – classé comme « pouvant être cancérogène-mutagène-reprotoxique » (CMR). Or, alors que dans les flacons de gel à raser, le gaz propulseur est dans une poche à part, dans ceux de mousse à raser, le gaz propulseur est mélangé au produit et sort en même temps que lui. Ces aérosols à gaz liquéfié ont l'avan-

## Des substances vouées à disparaître

Preuve que la pression fait évoluer les choses, des substances, encore autorisées, mais très controversées, n'apparaissent déjà plus dans les produits sélectionnés.

• **C'est le cas du Lyral (HICC), de l'atranol et du chloroatranol des molécules parfumantes, dont l'emploi dans**

de nouveaux produits est interdit depuis l'été 2019 et qui devront avoir disparu de tous les produits cosmétiques le 23 août 2021.

• **Le triclosan, pas encore interdit, a déjà disparu de la plupart des cosmétiques : utilisé comme antibactérien, c'est un perturbateur endocrinien qui influence le fonctionnement**

de la thyroïde – de même que le résorcinol, un colorant capillaire.

• **Comme les parabènes, il a fait partie de ces substances dont les industriels mettaient l'absence en avant lorsque l'allégation « sans » était encore de mise. Formule qui, bien que peut-être injuste, a contribué à faire évoluer les formulations.**

E	E	E	E
C	D	E	E
D	E	E	E

tage d'avoir une pression constante au fil de l'utilisation et de remplir davantage le flacon, par rapport aux aérosols à gaz comprimé. D'où la préférence des industriels... mais cela n'améliore pas le Cosméto'Score ! Les mousses en aérosol sont ainsi pénalisées, d'autant qu'elles contiennent aussi d'autres substances nocives, à la fois pour la santé (triéthanolamine et allergènes – limonène et linalool en tête) et pour l'environnement (dérivés d'huile de palme, silicones et composés éthoxylés – PEG). Gillette combine le tout, d'où son mauvais classement.

➤ **À l'inverse, la mousse Lavera** est la seule exempte de substances problématiques. Les mousses à raser avec pompe ont une texture moins onctueuse mais sont globalement plus vertueuses. Cependant cela ne peut être le principal critère de choix car leur composition est aléatoire : la liste des ingrédients reste à contrôler.●

ADELAÏDE ROBERT

Ingénieurs : BAPTISTE VIERNE,  
EMMANUEL CHEVALLIER, JUSTINE BERTEAU

## Notre avis Les ingrédients à repérer pour les éviter



### ACIDE SALICYLIQUE :

ce conservateur utilisé aussi pour ses propriétés exfoliantes est interdit dans les produits pour enfants de moins de 3 ans. Il est suspecté d'être cancérogène-mutagène-reprotoxique (CMR).

**BENZOPHÉNONES :** ces composés, surtout présents dans les vernis à ongles, sont très allergisants et suspectés d'être perturbateurs endocriniens (PE). La benzophénone-3 (oxybenzone) est utilisée comme protecteur de formule ou filtre solaire.

**BUTYLCARBAMATE D'IODOPROPYNYLE :** ce conservateur est allergisant.

**BUTYLHYDROXYTOLUÈNE (BHT) :** cet antioxydant est soupçonné d'être PE et sensibilisant.

**BUTYLPHÉNYL MÉTHYLPROPIONAL OU LILIAL :** cette substance parfumante est sensibilisante et pourrait être génotoxique. Elle est limitée à 100 ppm pour les produits rincés et 10 ppm pour les autres.

**DIOXYDE DE TITANE (CI 77891) :** difficilement exempt de nanoparticules, il est cancérogène par inhalation et suspecté de l'être par d'autres voies, il est considéré à risque dans les produits pouvant être ingérés ou inhalés (dentifrices et poudres de maquillage, par exemple).

### DMDM HYDANTOÏN :

ce conservateur génère du formol. Ce dernier est considéré CMR par voie inhalée, et problématique sur la peau car très allergisant.

**EDTA :** ce composé est à la fois irritant et surtout très polluant pour l'environnement.

### MÉTHOXYCINNAMATE D'ÉTHYLHEXYLE :

utilisé comme filtre solaire, il est suspecté d'être PE et d'avoir un effet sur la fonction thyroïdienne.

### NOIR DE CARBONE (CI 77266) :

autorisé comme colorant dans le maquillage, il possède des nanoparticules et pourrait être CMR. Il est interdit dans les produits pouvant être inhalés (sprays).

**PARABÈNES :** les propyl- et butylparabènes sont suspectés d'être des PE et d'altérer l'équilibre du microbiome (population bactérienne). Le méthylparabène doit moins vous préoccuper.

**SILICONES :** ces substances sont surtout nocives pour l'environnement (elles finissent en -méthicone, -siloxanes). Le recours aux cyclopentasiloxanes D4 et D5 (soupçonnés d'être reprotoxiques) est restreint depuis le 31 janvier 2020.

**SODIUM LAURYL SULFATE (SLS) :** tensioactif très irritant, présent dans des cosmétiques moussants (shampooings, gels de douche).●

# ALIMENTATION & SANTÉ

CONSEILS • NOUVEAUTÉS • QUESTIONS D'EXPERT  
par PATRICIA CHAIROPOULOS, ADÉLAÏDE ROBERT

## 30,5 %

c'est le taux de participation au dépistage du cancer colorectal, en baisse malgré l'arrivée d'un test plus performant et facile d'utilisation. L'objectif des autorités est d'atteindre 45 %.

### Viande, œuf, poisson... la qualité en question

À quoi correspond la qualité des aliments d'origine animale consommés en Europe ? Une expertise scientifique pilotée par l'Inrae a défini une série de critères (aspect organoleptique, dimensions éthique, culturelle et environnementale, praticité d'usage, etc.), et identifié les facteurs susceptibles de les influencer. Exemple : la sélection génétique d'espèces pour leur masse musculaire (poulets, porcs, poissons) au détriment de leurs propriétés organoleptiques.●



### Remous autour du label de pêche durable MSC

Pour aider le consommateur à choisir du poisson "durable", la filière a créé plusieurs écolabels. Mais certains sont controversés... Comment s'y retrouver ?

Les Français consomment près de 23 kg de poisson par an. Or, une espèce sur trois serait menacée à long terme.

➤ **La fiabilité de MSC mise en cause**  
L'une des solutions repose sur la pêche durable. Mais celle-ci est « très complexe à définir », explique Alain Biseau, biologiste des pêches à l'Ifrémer. Rien que sur le pilier environnemental, il existe de multiples critères tels que l'état du poisson ciblé, le niveau de la biomasse et l'impact sur l'habitat.» Le respect de ces critères dépend notamment de l'engin de pêche et de la façon dont il est utilisé.

Or l'ONG Bloom accuse le label de pêche durable le plus connu, le Marine Stewardship Council (MSC), de certifier majoritairement des navires industriels équipés d'engins « actifs » comme le chalut de fond, destructeur des fonds marins.

Certes, la petite pêche côtière, basée sur la ligne, la canne, la palangre ou les casiers, altère peu l'habitat ; elle est aussi supposée exploiter les stocks halieutiques « de façon plus mesurée, encore que cela dépend des zones de pêche et des espèces visées », ajoute Alain Biseau.

#### ➤ Un recours, l'étiquette !

Dans le doute, la meilleure solution reste d'être vigilant sur les méthodes de pêche les plus protectrices (lignes, hameçons et filets) ; elles sont mentionnées sur l'étiquette des poissons vendus frais ou surgelés. ● P.C.



## On n'essaie plus ses cosmétiques !

Le Covid-19 a mis un terme à une pratique déjà controversée : les testeurs de cosmétiques destinés aux clients. Ces potentiels nids à microbes ne sont plus en accès libre. « *La conseillère de vente uniquement doit y accéder* », recommande désormais la Fédération

des entreprises de la beauté (Febea). C'est elle qui va appliquer le produit sur la main du client après en avoir prélevé un peu « *à l'aide d'un instrument propre, nettoyé et désinfecté, éventuellement à usage unique* ». Seuls pourront être utilisés directement les produits en flacon-pompe ou en tube qui permettent d'éviter tout contact avec le consommateur et les flacons de parfum en spray.●

## Carrefour et ses produits français

**Carrefour France a annoncé, avant l'été, des prix « engagés » sur 500 produits (alimentaires et autres) de grandes marques nationales.**

Rien à redire.

**De plus, ces produits sont garantis fabriqués en France... mais « les ingrédients ou composants peuvent être d'origine française ou étrangère », peut-on lire - en petits caractères - sur le site de l'enseigne. Un peu décevant pour qui pense acheter du 100 % français... C'est ça, le marketing.●**

## ÉCHO DE LA RECHERCHE Des pensées négatives reliées à la maladie d'Alzheimer

S'enfermer dans un schéma continu de pensées négatives augmenterait le risque de développer la maladie d'Alzheimer. C'est la conclusion d'une étude menée par des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et de l'University College de Londres et publiée dans *Alzheimer's & Dementia*.

Les personnes suivies avaient plus de 55 ans et celles qui avaient des pensées négatives récurrentes ont montré un déclin cognitif et une accumulation dans le cerveau des protéines impliquées dans la maladie d'Alzheimer plus importants.●



Question santé ?



La réponse de l'expert  
Dr Jérôme Holtzmann,  
psychiatre au CHU  
de Grenoble

## Existe-t-il des aliments antidépresseurs ?

**NON.** C'est un abus de langage. Il existe des liens forts entre alimentation et dépression avec des mécanismes plausibles, mais ces connaissances n'ont pas encore permis de prévenir ou de traiter des syndromes dépressifs par une approche nutritionnelle. Un apport en vitamines B ou D n'est efficace qu'en cas de carence avérée, en complément des traitements habituels. Et malgré le lien entre la carence en tryptophane et le risque de rechute d'un épisode dépressif, le tryptophane, dont le chocolat et les bananes sont riches, n'a pas non plus de bénéfice prouvé. Idem pour la trypsine. Se tourner vers des superaliments (les baies de Gogi, par exemple), des aliments spécifiques ou, pire, des compléments alimentaires ne fera rien de mieux qu'adopter un régime varié et équilibré.●



## La protéine de pois

**C'est quoi ?** Extrait du pois jaune, cet ingrédient bénéficie de l'essor des alternatives à la viande. En tant qu'apport protéique, il est intégré aux aliments diététiques ou destinés aux sportifs, aux produits de panification, aux préparations de

viande hachée et autres produits carnés transformés.

**Quels avantages ?** Cette protéine est sans gluten et non allergisante. À l'instar d'autres protéines extraites de légumineuses, elle affiche une bonne qualité nutritionnelle (apport en acides aminés

intéressant)... sans atteindre toutefois celle des protéines animales, par exemple celles du lait ou de l'œuf.

**Pourquoi faut-il être vigilant ?** Son ajout dans des plats à base de viande permet souvent aux fabricants d'en augmenter la teneur

protéique à moindres frais. Surtout, son goût prononcé et amer doit être masqué via l'ajout de divers ingrédients et additifs (arômes, édulcorants, etc.) : on a donc affaire, le plus souvent, à des aliments ultra-transformés, guère recommandables sur le long cours.●





## C'EST NOUVEAU

### Le kombucha

À base de thé vert ou noir fermenté, le kombucha est une boisson légèrement pétillante et sucrée qui, de plus, est parée de vertus sanitaires.

#### De quoi s'agit-il ?

Le kombucha est préparé à partir d'une "mère", un mélange de bactéries et de levures. Mis à part la fabrication maison, on en trouve en grande surface, le plus souvent aromatisé au gingembre, citron vert, pomme-curcuma, etc.



#### Que sait-on de ses bienfaits ?

Certains l'achètent pour ses « bonnes bactéries », surtout des probiotiques. Or, le cocktail microbien dépend à la fois du type de thé utilisé, des ferments et levures, du mode de fermentation et de la durée d'incubation. Par ailleurs, on ne sait pas si les probiotiques contenus dans le kombucha survivent à l'acidité de l'estomac et, de fait, s'ils peuvent avoir des bénéfices sur la santé. D'après une revue de la littérature scientifique publiée en 2014, il pourrait avoir certaines propriétés antioxydantes et antimicrobiennes chez l'animal ; mais, à ce jour, rien ne démontre des effets similaires chez l'humain.

#### Mieux que les sodas ?

D'un point de vue nutritionnel, le kombucha est de deux à quatre fois environ moins sucré que les boissons désaltérantes classiques. À noter que l'acidité de cette boisson peut altérer l'émail dentaire. De plus, elle est déconseillée aux femmes enceintes et qui allaitent, aux enfants et aux personnes âgées ayant une immunité affaiblie.●

## Des pesticides au robinet

**Les recherches de pesticides dans les prélèvements d'eau du robinet en 2019 se sont révélées positives dans un tiers des cas, selon l'enquête Expert 12 de Générations futures.** Parmi les 185 molécules retrouvées, la moitié ont un effet perturbateur endocrinien et un quart cancérogène-mutagène reprotoxique. Si les quantités sont faibles, l'exposition continue inquiète.●

**Nanos dans les aliments : on avance**

Si le dioxyde de titane (E171) est désormais interdit en France, bien d'autres nanoparticules sont toujours utilisées dans les aliments industriels... à l'insu des consommateurs. L'Agence nationale de l'alimentation (Anses) les a enfin recensées. Premier enseignement : 37 nanomatériaux peuvent se retrouver dans notre assiette, en tant qu'ingrédients et additifs alimentaires destinés à améliorer l'aspect et l'appétence des produits. Plusieurs centaines de produits sont concernés, particulièrement les laits infantiles ou les confiseries : « La présence d'au moins un de ces nanomatériaux manufacturés avérés peut concerner jusqu'à 25 % des produits. » Reste maintenant à étudier les risques sanitaires de ces nanoparticules.●

## Plus de transparence sur notre alimentation

L'Assemblée nationale a adopté, fin mai, une proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires. Obligation sera ainsi faite d'indiquer l'origine des produits, par exemple pour ceux à base de cacao, brut ou transformé, ou pour le miel composé d'un mélange de miels. Et interdiction aux industriels du végétal d'employer des dénominations caractéristiques des produits carnés.●

## Complémentaires santé : mieux comparer

Au 1<sup>er</sup> septembre, les frais de gestion devront être exprimés sous la forme de deux nouveaux indicateurs : le rapport entre le montant des prestations et celui des cotisations (ou primes), et le rapport entre le montant des frais de gestion et celui des cotisations. Plus intelligibles, ces ratios faciliteront aussi les comparaisons.●

## Le paracétamol, pas moins cher

Après un premier report, le prix du paracétamol n'a pas été abaissé. Le Comité économique des produits de santé s'est refusé de communiquer les termes de la négociation. Il semblerait que ce soit une manière de remercier les industriels de la gestion des approvisionnements, au cours de la pandémie de Covid-19, d'un produit déjà peu coûteux, dans l'espoir qu'ils en maintiennent la fabrication en Europe.●

# Sport Reprendre en toute sécurité

Pratique

Avant de recommencer à pratiquer une activité physique, chacun doit demander un point sur son état de santé : le confinement a pu entraîner un déconditionnement chez les sportifs et le Covid 19 des séquelles chez ceux qui en ont souffert.

**D**'après une enquête de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps), le confinement a évidemment poussé les plus actifs d'entre nous à diminuer leur activité physique. Comment leur faut-il envisager la reprise ? « Pour un marcheur qui arrête la marche quelques semaines, la reprise est sans risques. Mais pour quelqu'un qui fait de la course de manière intense, un tel arrêt nécessite une reprise progressive, surtout après 40 ans », explique Martine Duclos, de l'Onaps, chef du service de médecine du sport des CHU de Clermont-Ferrand. Un médecin devra juger si un bilan s'impose, comme pour les sportifs professionnels.

## DE NOUVEAUX AMATEURS

Inversement, le confinement a poussé les moins actifs à bouger davantage. « Ces nouveaux pratiquants ont profité du temps libre et des tutoriels gratuits sur le Web pour s'y mettre », poursuit la spécialiste. Ils font également partie de ceux qui nécessitent une vigilance particulière. « Il faut faire le point sur leur état de santé », recommande-t-elle, notamment au regard des facteurs de risque cardiovasculaire : hypertension, diabète, antécédents

familiaux d'infarctus précoce, âge supérieur à 40 ans chez l'homme et à 55 ans chez la femme... Quant aux personnes qui ont souffert du Covid 19, « une consultation médicale est nécessaire, même en l'absence de séquelles apparentes ». Une dyspnée à l'effort ou une tachycardie peuvent survenir.

## PAS D'INTERDICTION MAIS DES ADAPTATIONS

Ces précautions ne débouchent jamais sur une interdiction. « Tout est toujours possible, mais avec des adaptations : sur la durée, sur la distance, etc. », rassure Martine Duclos. On peut jouer au tennis à 80 ans, mais sur terre battue et en double ! L'activité physique est bénéfique pour tous. Elle doit nous plaire pour qu'on la poursuive.

Il faut juste savoir s'arrêter en cas de douleur thoracique, d'essoufflement anormal, de palpitations et consulter son médecin. Et toujours s'échauffer avant de la commencer. Des guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives sont en ligne sur le site [sports.gouv.fr](http://sports.gouv.fr).

ADELAÏDE ROBERT

STOCK



## Obligatoire, le certificat médical ?

Rarement ! Le certificat de non-contre-indication à la pratique sportive n'est une obligation que dans le cadre de compétitions, ou dans des structures affiliées à des fédérations, pour la première demande de licence, avec une validité de trois ans. Il n'est pas nécessaire pour les fédérations sportives scolaires (sauf sports à risques particuliers) et n'est qu'une disposition réglementaire dans certains clubs.

# DES ASSOCIATIONS POUR VOUS DÉFENDRE

**15** associations de consommateurs, régies par la loi de 1901, sont officiellement agréées pour représenter les consommateurs et défendre leurs intérêts. La plupart de leurs structures locales tiennent des permanences pour aider à résoudre les problèmes de consommation. Pour le traitement de vos dossiers, une contribution à la vie de l'association pourra vous être demandée sous forme d'adhésion. Renseignez-vous au préalable. Pour connaître les coordonnées des associations les plus proches de chez vous, interrogez les mouvements nationaux ou le Centre technique régional de la consommation (CTRC) dont vous dépendez. Vous pouvez aussi consulter le site inc-conso.fr, rubrique Associations de consommateurs et trouver celle la plus proche de chez vous.

## Les associations nationales

### Membres du Conseil national de la consommation

**Adeic** (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur)  
27, rue des Tanneries, 75013 Paris.  
TÉL.: 01 44 53 73 93  
E-MAIL: contact@adeic.fr  
INTERNET: www.adeic.fr

**Afoc** (Association Force ouvrière consommateurs)  
141, av. du Maine, 75014 Paris.  
TÉL.: 01 40 52 85 85  
E-MAIL: afoc@afoc.net  
INTERNET: www.afoc.net

**ALLDC** (Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs)  
150, rue des Poissonniers,  
75883 Paris Cedex 18.  
TÉL.: 01 53 09 00 29  
E-MAIL: consom@leolagrange.org  
INTERNET: www.leolagrange-conso.org

**CGL** (Confédération générale du logement)  
29, rue des Cascades,  
75020 Paris.  
TÉL.: 01 40 54 60 80  
E-MAIL: info@lacgl.fr  
INTERNET: www.lacgl.fr

**CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)  
59, bd Exelmans, 75016 Paris.  
TÉL.: 01 56 54 32 10  
E-MAIL: clcv@clcv.org  
INTERNET: www.clcv.org

**Cnafal** (Conseil national des associations familiales laïques)  
19, rue Robert-Schuman,  
94270 Le Kremlin-Bicêtre.  
TÉL.: 09 71 16 59 05  
E-MAIL: cnafal@cnafal.net  
INTERNET: www.cnafal.org

**CNAFC** (Confédération nationale des associations familiales catholiques)  
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris.  
TÉL.: 01 48 78 82 74  
E-MAIL: cnafc-conso@afc-france.org  
INTERNET: www.afc-france.org

**CNL** (Confédération nationale du logement)  
8, rue Mériel, BP 119,  
93104 Montreuil Cedex.  
TÉL.: 01 48 57 04 64  
E-MAIL: cnl@lacnl.com  
INTERNET: www.lacnl.com

**CSF** (Confédération syndicale des familles)  
53, rue Riquet, 75019 Paris.  
TÉL.: 01 44 89 86 80  
E-MAIL: contact@la-csf.org  
INTERNET: www.la-csf.org

**Familles de France**  
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris.  
TÉL.: 01 44 53 45 90.  
E-MAIL: conso@familles-de-france.org  
INTERNET: www.familles-de-france.org

**Familles Rurales**  
7, cité d'Antin, 75009 Paris.  
TÉL.: 01 44 91 88 88  
E-MAIL: infos@famillesrurales.org  
INTERNET: www.famillesrurales.org

**Fnaut** (Fédération nationale des associations d'usagers des transports)  
32, rue Raymond-Losserand,  
75014 Paris. TÉL.: 01 43 35 02 83  
E-MAIL: contact@fnaut.fr  
INTERNET: www.fnaut.fr

**Indecosa-CGT** (Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés-CGT)  
263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. TÉL.: 01 55 82 84 05  
E-MAIL: indecosa@cgt.fr  
INTERNET: www.indecosa.cgt.fr

**UFC-Que Choisir**  
(Union fédérale des consommateurs-Que Choisir)  
233, bd Voltaire, 75011 Paris  
TÉL.: 01 43 48 55 48  
INTERNET: www.quechoisir.org

**Unaf** (Union nationale des associations familiales)  
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris.  
TÉL.: 01 49 95 36 00  
INTERNET: www.unaf.fr

## Les centres techniques régionaux de la consommation

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**CTRC Auvergne**  
17, rue Richépin,  
63 000 Clermont-Ferrand.  
TÉL.: 04 73 90 58 00  
E-MAIL: u.r.o.c@wanadoo.fr

### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Union des CTRC Bourgogne-Franche-Comté**  
2 rue des Corroyeurs, Boîte NN7,  
21000 Dijon.  
Dijon : TÉL.: 03 80 74 42 02  
E-MAIL: contact@ctrc-bourgogne.fr  
Besançon : TÉL.: 03 81 83 46 85  
E-MAIL: ctrc.fc@wanadoo.fr

### BRETAGNE

**Maison de la consommation et de l'environnement**  
48, boulevard Magenta,  
35200 Rennes.  
TÉL.: 02 99 30 35 50  
INTERNET: www.mce-info.org

### CENTRE-VAL DE LOIRE

**CTRC Centre Val de Loire**  
10, allée Jean Amrouche, 41000 Blois.  
TÉL.: 02 54 43 98 60  
E-MAIL: ctrc.centre@wanadoo.fr

### GRAND EST

**Chambre de la Consommation d'Alsace et du Grand Est**  
7, rue de la brigade d'Alsace Lorraine,  
BP 6, 67064 Strasbourg cedex.  
**Strasbourg :** TÉL.: 03 88 15 42 42  
E-MAIL: contact@cca.asso.fr  
INTERNET: www.cca.asso.fr

### HAUTS-DE-FRANCE

**CTRC Hauts-de-France**  
6, bis, rue Dormagen,  
59350 Saint André-lez-Lille.  
TÉL.: 03 20 42 26 60. E-MAIL:  
uroc-hautsdefrance@orange.fr  
INTERNET: www.uroc-hautsdefrance.fr

### ÎLE-DE-FRANCE

**CTRC Île-de-France**  
100, boulevard Brune, 75014 Paris.  
TÉL.: 01 42 80 96 99  
INTERNET: www.ctrc-iledefrance.fr

### NORMANDIE

**CTRC Normandie**  
Maison des solidarités,  
51, quai de Juillet, 14000 Caen.  
TÉL.: 02 31 85 36 12  
E-MAIL: ctrc@consonormandie.net  
INTERNET: www.consonormandie.net

### NOUVELLE AQUITAINE

**Union des CTRC/ALPC en Nouvelle Aquitaine**  
**Antenne Limousin et siège social**  
5, rue du Docteur Jacquet,  
87000 Limoges. TÉL.: 05 55 77 42 70  
E-MAIL: ctrc.alpc@outlook.com  
INTERNET: www.unionctralpc.com  
**Antenne Poitou-Charentes/Vendée**  
TÉL.: 05 49 45 50 01.

E-MAIL: ctrc.poitoucharentes@wanadoo.fr  
**Antenne Aquitaine**  
TÉL.: 05 56 86 82 11  
E-MAIL: alpc.aquitaine@outlook.com

### OCCITANIE

**CTRC Occitanie**  
31 allée Léo-Foucault  
34000 Montpellier  
TÉL.: 04 67 65 04 59  
E-MAIL: ctrc@conso-languedocroussillon.org  
INTERNET: www.conso-languedocroussillon.org

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**CTRC Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
23, rue du Coq, 130001 Marseille.  
TÉL.: 04 91 50 27 94  
E-MAIL: contact@ctrc-paca.org  
INTERNET: www.ctrc-paca.org

**Pour les départements d'outre-mer, référez-vous aux sites des associations nationales.**



>>>

# Jambons Leur goût ne fait pas l'unanimité

CENTRE D'ESSAIS  
**30** produits  
testés



STOCK



Alors que le jambon est souvent considéré comme un produit industriel de piètre qualité, les résultats de notre essai tendent à le réhabiliter, du moins pour les aspects nutritionnel et qualitatif. Côté dégustation, en revanche, il peine à séduire.

**S**i un aliment est apprécié par la quasi-totalité des Français, c'est bien le jambon blanc. Cette charcuterie reste un produit phare malgré notre léger désamour pour la viande, porc compris. Aujourd'hui, face aux exigences accrues des consommateurs sur le bien-être animal ou l'évitement de substances potentiellement dangereuses pour la santé, comme les nitrites, les fabricants se décarcassent pour multiplier les

gammes. Trop peut-être... Mené sur une trentaine de jambons supérieurs classiques – qui demeurent les plus consommés de ce rayon – et avec allégations, ce test comparatif vous aidera à choisir le bon produit.

### DES TENEURS EN NITRITES PLUTÔT RAISONNABLES

Utilisés pour donner notamment sa belle couleur rose au jambon, les nitrites (E250 et E252) sont devenus des additifs à éliminer ; ils augmentent

raient le risque de cancer colorectal. Un nombre croissant de marques proposent des jambons exempts de nitrites.

Allégation ou pas, les produits de notre panel affichent des teneurs très inférieures à la limite réglementaire (150 mg/kg pour les références classiques et 80 mg/kg pour les références biologiques), situées entre 2 mg/kg (Tradilège « sans nitrite ») et 18 mg/kg (Le Marsigny-Aldi).

Pour plus de réalisme, notre notation s'est appuyée sur la dose journalière admissible de nitrites pour un enfant de 20 kg établie par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), soit 1,4 mg/jour. Dans ce cas, une tranche apportant la moitié de cette dose, soit 0,7 mg de nitrites, n'a pas la moyenne. C'est le cas du jambon Le Marsigny.

### ✓ Les résultats de notre essai

- +++ Très bon 20 à 17
- ++ Bon 16,5 à 13
- + Acceptable 12,5 à 10
- Insuffisant 9,5 à 7
- - Très insuffisant 6,5 à 0

Les pourcentages entre parenthèses expriment le poids de chaque critère dans la notation finale.

	Fleury Michon Le Supérieur Cuit à l'étouffée	Fleury Michon J'aime le jambon	Herta Le Bon Paris À l'étouffée Qualité supérieure	Herta Jambon cuit À l'étouffée	Fleury Michon Le Supérieur Sans couenne Animaux nourris sans OGM	Tradilège (E. Leclerc) Cuit à l'étouffée	U Le Supérieur Sans couenne
• Conditionnement	4 tranches 140 g	4 tranches 140 g	4 tranches 170 g	4 tranches 120 g	4 tranches 120 g	4 tranches 160 g	4 tranches 180 g
• Catégorie	Classique	Sans antibiotique	Classique	Biologique	Biologique/ Réduit en sel	Classique	Classique
• Prix indicatif	2,80 €	3,20 €	2,20 €	5,10 €	4,70 €	2,40 €	2,60 €
• Prix à la tranche (40 g)	0,80 €	0,90 €	0,50 €	1,70 €	1,55 €	0,55 €	0,60 €
<b>Composition (40 %)</b>	++	++	++	++	++	++	++
• Nitrites	++	++	++	+++	++	++	+
• Matière grasse	+++	++	++	+	+	+	+++
• Sel	++	+++	++	+	+++	+	+
• Qualité des protéines	+++	++	++	++	+++	++	++
<b>Histologie (10 %)</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
<b>Résidus d'antibiotiques (10 %)</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
<b>Dégustation (40 %)</b>	++	++	++	++	+	++	++
• Appréciation globale	++	++	++	++	+	++	++
• Goût	++	+	++	+	+	+	+
• Texture	++	++	++	++	+	++	+
<b>NOTE GLOBALE (100 %)</b>	<b>15,5/20</b>	<b>15,5/20</b>	<b>15/20</b>	<b>14,5/20</b>	<b>14,5/20</b>	<b>14,5/20</b>	<b>14,5/20</b>

\* Ce fabricant nous indique une différence de fournisseur entre le produit testé en laboratoire et le produit testé en dégustation.



## PEU DE MATIÈRE GRASSE, MAIS ATTENTION AU SEL

Contrairement à d'autres viandes, le jambon est peu gras.

➤ **La fourchette oscille entre 1,7 % de gras** (Fleury Michon classique, Madrange label Rouge) et 3,8 % (Eco +, jambons bio Herta et Fleury Michon). D'après nos résultats, une tranche de 40 g représente seulement 1,5 % des apports journaliers en graisses. En revanche, la même tranche contribue de façon significative (en moyenne 15 %) aux apports en sel recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit 5 g par jour.

➤ **Onze jambons sont jugés seulement "acceptables"** avec une teneur en sel comprise entre 1,7 g et 2 g/100 g ; Auchan « sans nitrite » et Carrefour bio frôlent même la

### Comment nous avons procédé

- Nous avons testé**  
**30 jambons, tous de qualité supérieure : classiques, « réduits en sel », « sans nitrite », « sans antibiotique », label Rouge et bio.**
- La qualité intrinsèque de chaque échantillon a été évaluée par :**
- l'analyse de plusieurs paramètres nutritionnels : teneur en protéines, en matière grasse, en sel ; - la mesure de paramètres de qualité : teneur en collagène, rapport collagène-protéines et PCL (rapport qui mesure la qualité des protéines) ; - la recherche de résidus d'antibiotiques ; - l'analyse histologique (observation au microscope).
- En parallèle, une dégustation à l'aveugle des produits a été menée par un panel de 64 consommateurs ; chacun a été interrogé sur l'appréciation générale, le goût, l'odeur, l'aspect et la texture du jambon, ainsi que sur son intention de le consommer à nouveau.**

limite réglementaire pour ce produit (2,1 g/100 g). Constat mitigé pour les références « - 25 % de sel » : seules les grandes marques respectent leur promesse ; les autres ne font guère mieux que les versions classiques.

## DES PROTÉINES NOBLES EN BONNE QUANTITÉ

➤ **L'évaluation de la qualité de la viande** repose sur plusieurs indicateurs clés dont la teneur en collagène (protéine du tissu enveloppant

	 Brocéliande Le Jambon bien élevé	 Monique Ranou (Intermarché) Jambon supérieur Label Rouge Sans couenne	 Auchan* Jambon supérieur Label Rouge Sans couenne	 Madrange Mon jambon supérieur À l'étouffée	 Fleury Michon Le Supérieur Cuit à l'étouffée	 Tradilège Cuit à l'étouffée	 Herta Le Bon Paris À l'étouffée	 Carrefour Jambon supérieur Sans couenne
4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 180 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 140 g	4 tranches 140 g	4 tranches 160 g
Sans antibiotique	Label Rouge	Classique	Classique	Réduit en sel	Sans nitrite	Sans nitrite	Sans nitrite	Classique
3,20 €	2,80 €	2,50 €	3 €	2,40 €	2,20 €	2,60 €	2,20 €	2,20 €
0,80 €	0,70 €	0,55 €	0,75 €	0,60 €	0,65 €	0,75 €	0,55 €	
++	++	++	++	+++	++	++	++	++
+	+	++	+	++	+++	+++	+++	+
++	+	+	++	++	++	++	+	+++
++	+	++	++	++	++	++	+	++
++	++	++	++	++	++	++	+	++
++	++	++	++	++	++	++	+	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
++	++	++	++	++	++	++	++	++
14/20	14/20	14/20	14/20	14/20	14/20	14/20	14/20	13,5/20

## Suite de nos résultats

- +++ Très bon 20 à 17
- ++ Bon 16,5 à 13
- + Acceptable 12,5 à 10
- Insuffisant 9,5 à 7
- Très insuffisant 6,5 à 0

Les pourcentages entre parenthèses expriment le poids de chaque critère dans la notation finale.

	Herta Le Bon Paris Qualité Supérieure	Monoprix Bio Jambon supérieur Découenné dégraissé	Carrefour Jambon supérieur Sans couenne	Carrefour Bio Jambon supérieur Sans couenne	Madrange Mon Jambon supérieur	Saint Alby (Lidl) Le Jambon supérieur	Casino Jambon supérieur Découenné Dégraissé
• Conditionnement	4 tranches 140 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g
• Catégorie	Réduit en sel	Biologique	Réduit en sel	Biologique	Label Rouge	Réduit en sel	Classique
• Prix indicatif	2,60 €	5 €	2,20 €	4 €	2,80 €	1,70 €	2,70 €
• Prix à la tranche (40 g)	0,75 €	1,25 €	0,55 €	1 €	0,70 €	0,45 €	0,70 €
<b>Composition (40 %)</b>	++	++	++	++	++	++	+
• Nitrites	+	++	++	+++	+	+	+
• Matière grasse	++	+	++	++	+++	+	+
• Sel	+++	++	++	-	+	++	++
• Qualité des protéines	+++	+	++	+	++	++	+
<b>Histologie (10 %)</b>	+	+++	-	+++	+++	++	+++
<b>Résidus d'antibiotiques (10 %)</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
<b>Dégustation (40 %)</b>	+	+	+	+	+	+	+
• Appréciation globale	+	+	++	+	+	+	+
• Goût	+	+	+	+	-	+	+
• Texture	+	+	+	+	+	+	+
<b>NOTE GLOBALE (100 %)</b>	<b>13,5/20</b>	<b>13,5/20</b>	<b>13,5/20</b>	<b>13,5/20</b>	<b>13/20</b>	<b>13/20</b>	<b>13/20</b>

le muscle) et, pour le jambon en particulier, la quantité de protéines "nobles" (celles du muscle), les plus intéressantes sur le plan nutritionnel. Celle-ci doit être supérieure à 18%.

➤ **Les marques nationales**, Fleury Michon en tête, affichent un très bon niveau de protéines nobles. Et on peut en dire presque autant de la majorité des jambons testés.

### PAS DE COMPOSANTS INDÉSIRABLES

➤ Nous avons étudié la structure microscopique (histologie) des jambons, afin de déceler des composants indésirables (tissu conjonctif, vaisseaux, nerfs, os, cartilages...). La totalité des références est conforme au code des usages du jambon, excepté le Carrefour réduit en sel: il contient une substance non porcine,



**Le choix de 60'**

**APPRÉCIÉ POUR SON BON GOÛT**

**15,5/20**  
**Fleury Michon**  
**Le Supérieur**  
**Cuit à l'étouffée**  
**2,80 € pour 140 g**  
 Rien à redire pour ce jambon de très bonne qualité nutritionnelle et bien apprécié de nos dégustateurs.



**UN LABEL À PETIT PRIX**

**14,5/20**  
**Monique Ranou**  
**(Intermarché)**  
**Jambon supérieur**  
**label Rouge, sans couenne**  
**2,80 € pour 160 g**  
 Rapport qualité-prix intéressant pour un jambon label Rouge.

F. PONCELET/«60»

							
<b>Le Marsigny</b> (Aldi) Le Supérieur Sans couenne	<b>Monique Ranou</b> (Intermarché) Jambon supérieur Sans couenne	<b>Monique Ranou</b> (Intermarché) Jambon supérieur Sans couenne	<b>Saint Alby</b> (Lidl) Le Jambon supérieur Sans couenne	<b>Auchan</b> Supérieur Sans couenne Sans additif ajouté	<b>Bonneterre</b> Jambon blanc Découonné dégraissé	<b>Eco +</b> (E. Leclerc) Jambon cuit supérieur Sans couenne	<b>Ensemble</b> (Biocoop) Jambon blanc supérieur
4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	4 tranches 160 g	3 tranches 135 g	6 tranches 300 g	4 tranches 180 g
Classique	Biologique	Classique	Classique	Sans nitrite	Biologique	Classique	Biologique
2 €	4,50 €	2,10 €	2 €	2,60 €	6,10 €	2,50 €	5,40 €
0,50 €	1,15 €	0,55 €	0,50 €	0,65 €	1,80 €	0,35 €	1,20 €
+ - ++ ++ + + + ++ ++ ++ +	++ ++ ++ ++ + ++ ++ ++ ++ ++ -	++ + + ++ + ++ ++ ++ ++ ++ +	++ + ++ + ++ ++ ++ ++ ++ ++ -	++ ++ ++ ++ + ++ ++ ++ ++ ++ +	++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ +	++ ++ ++ ++ + ++ ++ ++ ++ ++ -	++ ++ ++ ++ + ++ ++ ++ ++ ++ -
13/20	13/20	12,5/20	12,5/20	12,5/20	12,5/20	12,5/20	11,5/20

probablement issue d'un arôme de la recette. Nous l'avons classé "insuffisant" sur ce critère.

► **Aucun résidu de médicament vétérinaire**, en particulier d'antibiotique, n'a été retrouvé. Preuve que les pratiques d'élevage ont été bien respectées. De ce fait, choisir un jambon à allégation « sans antibiotique » ne semble pas être très pertinent.

## À LA DÉGUSTATION, C'EST LE GRAND ÉCART

► **Premier enseignement de notre dégustation à l'aveugle**: les caractéristiques physico-chimiques (teneurs en sel, en protéines nobles et en gras) n'impactent pas l'appréciation sensorielle générale.

► **Sur l'appréciation globale, aucun jambon n'a totalement séduit les dégustateurs.** Ceux jugés les plus

satisfaisants sont des références classiques. Certains, comme le jambon Biocoop, ont vraiment déçu ; d'ailleurs, sans que l'on ait d'explication claire, les produits biologiques ont été un peu moins appréciés, en raison de leur couleur mais surtout de leur goût : « trop fade » ou trop « prononcé », voire « acide » (Bonneterre).

► **Sur le goût, trois références l'emportent haut la main**: les deux jambons classiques Fleury Michon et Herta, auxquels les dégustateurs ont trouvé de « bons arômes » ou encore « un goût de jus de viande », et le jambon sans antibiotique Brocéliande. La plupart des autres ont été jugés "acceptables" ; les reproches tiennent souvent à un goût trop fade, inexistant ou, plus rarement, trop salé.

► **Sur la texture, les jambons jugés peu gras voire « faciles à mâcher »**

sont appréciés. À l'inverse, ceux à la texture trop grasse (Ensemble, Eco +, Saint Alby classique), trop sèche (Monoprix Bio, Monique Ranou Bio) ou humide (Carrefour bio et Le Marsigny) sont jugés sévèrement. ●

PATRICIA CHAIROPOULOS.  
Ingénieur: ANTOINE HAENTJENS

## À retenir

- Globalement, les jambons classiques ou avec allégation apportent des protéines de bonne qualité, sont peu gras et, par ailleurs, sont indemnes de résidus de médicament.
- Vigilance sur le sel: certaines références frôlent les 2 g/100 g. Sur la teneur en nitrites, les résultats sont rassurants.
- La différence joue surtout sur l'aspect plaisir des jambons: les classiques s'en sortent plutôt bien, tandis que les biologiques ont moins plu à nos dégustateurs.

Avec le confinement, les Français ont (re)découvert l'alimentation de proximité via les drives fermiers ou les Amap. Ce mouvement va-t-il s'installer dans la durée ?

## À la réflexion

Et comme le souhaitent certains, parviendrons-nous, un jour, à vivre des seules productions locales ?

# Manger local, une utopie ?

**S**'il y a bien un domaine dans lequel les Français confinés se sont investis, c'est l'alimentation. Celle-ci est devenue une nouvelle priorité : « Situé au premier niveau de la pyramide de Maslow, qui hiérarchise nos besoins, se nourrir est devenu un objectif vital, alors que nous l'atteignions sans jamais y penser jusque-là », estime Sandrine Doppler, consultante en transition alimentaire et innovation. De plus, entre la fermeture partielle des marchés en plein air et les réticences à fréquenter les grandes surfaces, nous avons (re)découvert le local et les circuits courts, appellations derrière lesquelles « se cache un marché en pleine évolution, poursuit l'experte. Marché traditionnel, vente à la ferme mais aussi création par les producteurs de magasins en ville et de drives fermiers qui ont su s'emparer du digital. »

### DES ALIMENTS FRAIS ET SAINS

Le "local" – terme non réglementé – désigne une production réalisée grossso modo à moins de 150 km du point de vente, alors qu'un produit issu de "circuit court" peut venir de loin, dès lors que la transaction ne fait pas intervenir plus d'un intermédiaire. « On peut acheter en circuit court de la viande en la commandant à un producteur à l'autre bout de la France, explique Nicolas Bricas, spécialiste de l'alimentation durable au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). De même, il y a du local pas court, si le producteur passe par un grossiste, qui vend au détaillant ou au supermarché du coin. » L'un comme l'autre ont permis au consommateur de remettre sa santé au centre de son mode d'alimentation ;

**La crise a engendré économie de disette et retour à la terre.**

acheter auprès d'un producteur était un bon moyen d'éviter la multiplication des contacts (pas de promiscuité entre clients, peu de manipulation des produits) et d'obtenir des aliments *a priori* frais et de bonne qualité. Catherine Darrot, chercheuse-enseignante en sociologie rurale à l'Agrocampus de Rennes, va plus loin en évoquant « une économie de disette et un retour à la terre, comme cela se produit systématiquement dans un contexte de crise. Les Français ont adopté la sobriété, ils ont fait leur pain... alors que les boulangeries restaient ouvertes ! ». Elle parle même d'un imaginaire d'état de siège, lors duquel on fait le « gros dos » au niveau individuel comme collectif.

### LE BESOIN DE NOUVELLES PROXIMITÉS

De son côté, Nicolas Bricas voit dans ce phénomène une réaction logique face à l'évolution de notre rapport à l'alimentation. « Nous sommes aujourd'hui dans une distanciation à la fois géographique, par l'éloignement entre les lieux de production et d'achat ; économique, du fait de l'accroissement du nombre d'intermédiaires ; cognitive, au regard de la perte de





producteurs ont ainsi pu compenser, tout au moins en partie, la suppression de deux revenus essentiels pour eux que sont l'export et les cantines et restaurants ».

## DES FREINS AU CHANGEMENT

Mais aujourd'hui ? Selon certains chiffres, les ventes en circuit court auraient déjà chuté de moitié, même si elles restent de 20 à 30 % supérieures à ce qu'elles étaient avant le Covid-19. Et sur la durée, les freins sont nombreux : difficulté pour les consommateurs à changer leurs habitudes d'achat, et pour les producteurs à s'organiser, à proposer des quantités et une variété suffisantes, etc. « Notre société est prête pour le changement, mais les discours contradictoires font qu'elle ne comprend pas comment y parvenir, explique Sandrine Doppler. Il faut du temps pour accepter les inévitables mutations. » Le Mouvement interrégional des Amap (Miramap) appelle à « construire l'après-crise », à « une relocalisation [des] productions agricoles et [à] un changement de gouvernance dans la gestion du foncier, pour que les terres assurent la sécurité alimentaire de chaque territoire ».

## CHANGER DE POLITIQUE AGRICOLE

Se rapprocher de l'autonomie alimentaire, c'est l'ambition de certaines villes comme Montpellier, via une multitude de fermes urbaines, de jardins partagés, la relocalisation autour de la métropole, etc. Et pourquoi pas, un jour, l'autonomie à l'échelle d'un département ? « Nous avons calculé les surfaces agricoles nécessaires pour nourrir les départements. Résultat, la moitié de la population française vit dans des secteurs ne permettant pas de subvenir à leurs besoins », constate Nicolas Bricas. En cause, l'hyperspecialisation des

régions, les unes axées sur la viticulture, les autres sur les céréales, etc. La solution ? Elle passe par un changement radical de politique agricole au niveau tant national qu'europeen... « Seul un contre-pouvoir des citoyens peut faire bouger les choses, soutient Catherine Darrot. On le voit, la

conscience collective progresse et les surexploitations pourraient un jour ou l'autre être remises en question. » Toutefois, autonomie ne doit pas rimer avec repli sur soi. Notre système alimentaire est façonné par le monde ; il s'agira de trouver le juste équilibre entre ressources locales et échanges mondiaux. Ceux-là mêmes qui nous procurent le plaisir du café ou du thé du matin... •

PATRICIA CHAIROPOULOS

savoirs sur l'origine et les modes de production des aliments ; et politique : les consommateurs ont le sentiment de ne plus avoir de prise sur le système alimentaire. » Tout cela angoisse le mangeur moderne, qui, pour se rassurer, recherche de nouvelles proximités géographiques et sociales, notamment avec les producteurs, voire politiques en participant, par exemple, aux coopératives citoyennes, « ce qui lui donne un peu de pouvoir sur l'usage de la terre ».

Face à cette demande accrue, « il y a eu beaucoup de flexibilité et de réactivité, avec la création de nombreux drives fermiers et la mobilisation des Amap, déjà habituées à se coordonner et à maintenir les liens avec un ou différents producteurs, note Catherine Darrot. Les

Aujourd'hui, les ventes en circuit court auraient déjà chuté de moitié.

# ÉQUIPEMENT & LOISIRS

CONSEILS • NOUVEAUTÉS • QUESTIONS DE DROIT  
PAR BENJAMIN DOURIEZ, FANNY GUIBERT

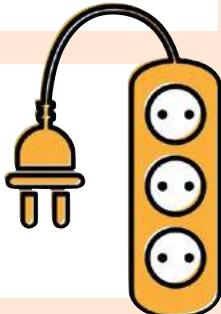
## Chez SFR, l'embrouille sur les factures sanctionnée

Le tour de passe-passe a agacé de nombreux abonnés pendant plusieurs années. Dès 2016, SFR a "offert" un service de journaux en numérique, SFR Presse. L'option (en principe payante) était ajoutée à la facture, mais chaque abonné bénéficiait d'une remise équivalente. Indolore pour l'abonné, l'opération permettait surtout à l'opérateur de faire basculer une partie des factures Internet et

mobile sous le régime de la TVA réduite, applicable à la presse. Une audacieuse optimisation fiscale, en somme. Copiée ensuite par les autres opérateurs, elle se retourne aujourd'hui contre son initiateur. Selon le magazine *Capital*, SFR a écoper d'un redressement fiscal sur plusieurs années, pour un total de 451 millions d'euros. Un changement législatif avait déjà mis le holà à cette pratique en 2018.●

11

C'est le nombre de chargeurs et blocs d'alimentation jugés dangereux (risque de choc électrique), sur les 36 contrôlés par la Répression des fraudes, soit près d'un tiers du total. L'administration conseille de se méfier des chargeurs et adaptateurs à très bas prix.



## JARDINAGE

### Les incinérateurs enfin interdits

L'utilisation de ces cuves destinées à brûler des végétaux est interdite depuis plusieurs années. Motif : ce brûlage dégage des substances toxiques, des particules fines, notamment. Mais si l'utilisation des incinérateurs était interdite, leur vente ne l'était pas ! Il a fallu attendre la promulgation de la loi du 10 février 2020 pour sortir de cette situation ubuesque. Lors d'une vérification mi-juin, nous avons toutefois constaté que l'on en trouvait toujours à la vente. Contactées, les enseignes de bricolage nous ont expliqué... qu'elles n'avaient pas vu passer l'interdiction ! Elles ont assuré être prêtes à rembourser les clients qui auraient fait un achat après le 12 février.●

Question ?  
de droit ?



La réponse  
de la juriste  
Samia M'hamdi  
Institut national  
de la consommation (INC)

## Mon club de sport fait faillite et ferme. Comment récupérer mon argent ?

Si vous vous êtes abonné pour une ou plusieurs années en payant d'avance, récupérer votre mise sera mission impossible. Vous pouvez toujours adresser une déclaration de créance au représentant des créanciers, mais comme vous n'êtes pas prioritaire, vous avez peu de chance de récupérer votre argent. En revanche, si le club appartient à une chaîne franchisée, relisez votre contrat : vous pouvez peut-être profiter d'une autre salle de l'enseigne à proximité. Pour éviter ce type de situation, en cas de liquidation judiciaire, de fermeture pour travaux, de déménagement, pour cause de santé... nous vous recommandons d'opter, autant que possible, pour un abonnement sans engagement, payable et résiliable chaque mois. C'est la meilleure des options pour éviter de laisser des plumes en cas de litige.●

ISTOCK



## Qui pourra profiter du forfait mobilité durable ?

**Les pouvoirs publics invitent les entreprises à verser une aide aux salariés qui utilisent des modes de transport plus écologiques.**

Les entreprises vont-elles jouer le jeu ? Elles sont encouragées depuis le mois de mai à mettre en place un « *forfait mobilité durable* ». Il consiste à verser une aide aux salariés qui utilisent des modes de transport plus propres pour leurs déplacements domicile-travail. Son montant peut aller jusqu'à 400 € par an et par salarié, exonéré d'impôts et de cotisations sociales.

### ➤ Vélo en libre-service, covoiturage...

Ce forfait mobilité durable figure dans la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. Les pouvoirs publics ont voulu inciter à le mettre en place rapidement en publiant son décret d'application pour le secteur privé le 10 mai, soit au début du déconfinement.

Les modes de transport aidés sont : le vélo, les engins de déplacement personnel en location ou en libre-service (trottinettes électriques, scooters...),

le covoiturage (en tant que conducteur ou passager), les véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogène en autopartage, les titres de transport en commun (hors abonnement).

### ➤ Dans la limite de 400 € par an

Concernant le vélo, une indemnité kilométrique, plafonnée à 200 €, avait été créée en 2016, avec un certain succès si l'on en croit un bilan tiré deux ans plus tard. Le forfait va remplacer l'indemnité, mais les entreprises qui l'ont instaurée peuvent poursuivre son versement. Le forfait est cumulable avec la participation de l'employeur à l'abonnement de transport en commun. Néanmoins, le cumul n'est possible que dans la limite globale de 400 € par an et par salarié. Le forfait reste, par ailleurs, d'application volontaire. Il faudra donc examiner, l'an prochain, combien d'entreprises l'ont mis en place. ● F.G.

## Comment dit-on "podcast" en français ?

Certains mots s'imposent tellement vite dans l'usage qu'on en oublierait presque leur origine étrangère. Ainsi, podcast a été dérivé, en anglais, du nom du célèbre baladeur d'Apple, l'iPod. Pour éviter l'anglicisme, la Commission d'enrichissement de la langue française propose tout simplement d'employer « programme (ou émission) à la demande ». Et, à la place du verbe podcaster, elle recommande l'emploi de télécharger, écouter ou réécouter (*Journal officiel* du 23 mai 2020). ●



## Des consommations de carburant moins fantaisistes

Bonne nouvelle ! Selon le Touring Club Suisse (TCS), la nouvelle méthode de mesure des consommations de carburant des voitures permet d'obtenir des résultats nettement plus proches de la réalité. Les constructeurs annoncent désormais des consommations selon le protocole Worldwide Harmonised Light Vehicle Test Procedure (WLTP), et l'écart n'est plus que de 0,3 l/100 km avec les consommations réelles mesurées par le TCS. ●





## C'EST NOUVEAU

### Abracadabra, et la box TV disparaît !

Accéder à toutes ses chaînes de TV et aux replays sans boîtier dédié sous son téléviseur ? C'est ce que propose Bouygues Telecom depuis le mois de juin, avec l'offre Bbox Smart TV. L'abonné n'a plus qu'un seul boîtier, la box principale qui gère la connexion Internet. Il s'agit d'une innovation. Quelques offres sans box TV existent déjà, mais ce sont des offres d'entrée de gamme avec des services TV réduits ou inexistant. Ici, la richesse du service est maintenue (sans enregistreur numérique, toutefois), la box TV étant remplacée par une appli embarquée dans le téléviseur connecté (Smart TV).

Voilà qui pourrait préfigurer l'avenir des offres Internet. Cette solution permet d'économiser quelques câbles de branchement disgracieux sous l'écran, évite de jongler entre deux télécommandes ou de se frotter aux lourdeurs ergonomiques de certaines box TV. Mais, si elle est séduisante pour l'utilisateur, cette option est encore difficile d'accès. Il faut un téléviseur compatible. Seuls une poignée de modèles Samsung le sont avec l'offre de Bouygues. L'opérateur les propose à l'achat en même temps que la souscription du forfait. Un couplage osé ! Le téléviseur est à prix minime (49 € pour un écran de 43 pouces !), mais cela "se paie" par un engagement sur 24 mois à l'offre Bouygues. Le forfait Internet, lui, coûte 39,90 € par mois et nécessite d'être éligible à la fibre optique.●



## Un vélo bien attaché, bien éclairé

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a mis à jour ses listes d'antivols et de dispositifs d'éclairage recommandés. Sur la trentaine de références d'antivols nouvellement testés, seule la moitié a obtenu le logo « 2 roues », recommandé FUB. L'association a, par ailleurs, évalué en laboratoire et sur le terrain 23 nouveaux dispositifs d'éclairage avant et arrière ([www.fub.fr](http://www.fub.fr)).●



## Rectificatif sur un siège auto

Dans notre essai de sièges auto (n° 559, mai-juin 2020), une erreur s'est glissée dans le nom du siège Cybex. Le modèle testé est le Solution S-Fix (et non pas le Z-Fix). Son prix indicatif est de 210 €. Les résultats de nos tests indiqués dans le tableau sont bien les bons, ce modèle terminant l'essai avec la note très correcte de 14/20.●

## Des voitures vraiment contrôlées

Chaque État de l'Union européenne doit instaurer une surveillance du marché des véhicules à moteur à compter de septembre 2020. Le "dieselgate" avait mis en évidence le fait que les constructeurs "préparent" les véhicules qu'ils présentent aux homologations. On ne peut donc pas s'en contenter et il faut aussi faire des contrôles sur les véhicules mis sur le marché. Nous en sommes bien convaincus à 60 Millions de consommateurs : les produits que nous testons ne sont pas livrés par les fabricants, ils sont achetés. En France, un « service de surveillance » vient donc d'être créé, avec un budget de 5 millions d'euros. Il réalisera une centaine d'essais par an et son rapport annuel sera rendu public.●



## Ikea n'en a pas fini avec ses commodes dangereuses

Aux États-Unis, une action de groupe a été engagée contre le géant du meuble Ikea, en mai dernier, à propos de commodes dangereuses. Se renversant un peu trop facilement, les commodes Malm sont impliquées dans le décès de plusieurs enfants outre-Atlantique ces dernières années. La campagne de rappel des meubles y a connu de nombreux ratés, qui motivent cette action en justice. La gamme de meubles est également vendue par Ikea en France, où aucun rappel n'a eu lieu. Toutefois, la mise en garde contre le risque de basculement figure clairement sur le site de l'enseigne et sur les notices. Fixer ce type de meubles au mur est indispensable, sinon le risque de basculement est important dans le cas où un enfant viendrait à grimper dessus ou si les tiroirs du haut sont trop chargés.●

>>>

# Téléviseurs et vidéoprojecteurs

# Voyez grand !

CENTRE  
D'ESSAIS  
**12**  
produits  
testés



ISTOCK

Acheter une grande télé ? un vidéoprojecteur ? et pourquoi pas les deux ? Prenez la bonne décision en consultant les résultats de nos essais de ces deux types d'appareils très différents.

**T**oujours plus grands ! Les téléviseurs de plus de 55 pouces ont la cote auprès des consommateurs. Rien qu'en 2019, les Français ont acheté 479 000 appareils de ce format, selon le cabinet GfK. Soit une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente. Cet engouement est encouragé par une offre toujours plus abondante : il n'est pas rare de trouver dans les catalogues des e-commerçants autant de très grands écrans que de petits.

## LE VIDÉOPROJECTEUR MOINS POPULAIRE

Capables d'afficher une image sur 6 m de large comme au cinéma, les vidéoprojecteurs sont, quant à eux, moins plébiscités par le grand public. Peut-être parce que ce sont des équipements plus compliqués à utiliser : il faut estimer la bonne distance entre l'appareil et le mur, disposer d'une surface de projection suffisante et pouvoir plonger la pièce dans la pénombre...

Vous ne savez pas pour quel type d'appareil opter ? «60» vous aide à y voir plus clair, grâce à notre double essai sur les téléviseurs et les vidéoprojecteurs.

## TÉLÉS : UNE BONNE QUALITÉ VIDÉO

► Pour le test des téléviseurs, nous avons sélectionné huit références de 65 pouces, offrant des diagonales de 164 cm. Ces modèles vendus entre 600 et 2 000 € – la palme du plus cher revenant aux écrans OLED –, proposent tous une résolution 4K avec HDR. Trois lettres qui définissent une technologie conçue pour améliorer les effets de lumière et étoffer la palette de couleurs affichées par l'écran. Dans cette qualité vidéo, seuls brillent les téléviseurs LG et Samsung 80R, qui restituent une belle image au rendu naturel et précis. Les autres écrans s'en tirent honorablement, à l'exception du Toshiba, brouillon dans sa reproduction des détails dans les zones sombres et très éclairées de l'image.

### Comment nous avons procédé

## LES TESTS RÉALISÉS PAR NOTRE CENTRE D'ESSAIS COMPARATIFS

- Un jury composé de trois spécialistes de l'image a évalué la qualité vidéo des téléviseurs et des vidéoprojecteurs à partir de sources Full HD, 4K et 4K HDR.
- Pour exprimer le potentiel visuel des téléviseurs, le mode "Cinéma" a été systématiquement enclenché. Des réglages plus poussés ont été sélectionnés pour optimiser la qualité de l'image.
- Un jury d'écoute a par ailleurs apprécié le rendu sonore des télévisions pour évaluer la qualité musicale et la restitution des voix.
- Les performances visuelles des vidéoprojecteurs ont été évaluées dans une salle noire, en mode "Éco". Jugés trop médiocres, les haut-parleurs des vidéoprojecteurs n'ont pas été notés.
- Le bruit émis par les vidéoprojecteurs a été mesuré en mode "Éco" et en mode "Normal". L'estimation, exprimée en décibels, a été faite à l'aide d'un sonomètre.

### Les résultats de notre essai

## Téléviseurs 4K 65 pouces

- +++ Très bon 20 à 17
- ++ Bon 16,5 à 13
- + Acceptable 12,5 à 10
- Insuffisant 9,5 à 7
- /- Très insuffisant 6,5 à 0

Les pourcentages entre parenthèses expriment le poids de chaque critère dans la notation finale.



LG

OLED65B9PLA

1850 à 2 000 €

OLED

145 x 86,5 x 24,5

Oui

### Prix indicatif

Type de téléviseur

Encombrement (L x H x P en cm)

Téléviseur sans bords

### Connectique

Entrée vidéo HDMI/YUV

4/0

Connecteur USB

3

Connecteur satellite

1

### Fonctionnalités

Connexion Bluetooth

Oui

Enregistrement via prise USB

Oui

Compatible DLNA<sup>(1)</sup>

Oui

### Qualité vidéo (70 %)

Haute définition via décodeur TNT

++

Haute définition via prise HDMI

+++

Ultra haute-définition (4K)

+++

Ultra haute-définition (4K) avec HDR<sup>(2)</sup>

+++

### Qualité audio (30 %)

NOTE GLOBALE (100 %)

17/20

(1) Norme de partage de contenus multimédias sur un réseau domestique. (2) Le

► En résolution 4K sans HDR, ce sont les téléviseurs LG, Samsung 80R et Philips, le trio de tête tous paramètres confondus, qui dominent. Même constat via la TNT en Full HD. Dans ce format, qui nécessite que le téléviseur fasse une mise à l'échelle de l'image Full HD en Ultra HD (UHD), le modèle Samsung est légèrement en retrait en matière de restitution des couleurs. À cause, entre autres, d'une colorimétrie aux nuances approximatives, les téléviseurs Sharp et Toshiba arrivent toujours en queue de peloton. Ce dernier est le moins convaincant de notre sélection sur le plan de la qualité visuelle.

## (164 cm) de diagonale

<b>Samsung</b> QE65Q80RAT 1300 à 1500 € QLED 145 x 91,5 x 32 Non	<b>Philips</b> 65OLED754 1800 € OLED 145 x 84 x 28 Oui	<b>Sony</b> KD-65XG8505 1000 € LCD 145 x 90 x 31 Non	<b>Samsung</b> QE65Q60RAT 1000 € QLED 145,5 x 91,5 x 32 Non	<b>Hisense</b> H65U8B 1000 € ULED 145 x 90,5 x 36 Oui	<b>Sharp</b> 65BL5EA 600 € LCD 146 x 89,5 x 28,5 Non	<b>Toshiba</b> 65VL5A63DG 630 € LCD 145,5 x 87 x 26 Non
4/0 2 2	4/1 2 1	4/1 3 2	4/0 2 2	4/0 2 1	3/1 3 1	4/0 2 1
Oui Oui Oui	Non Oui Oui	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui	Oui Non Non	Oui Oui Oui
++ ++ +++ +++ +	++ +++ +++ ++ +	++ ++ ++ ++ -	++ ++ ++ ++ +	++ ++ ++ ++ --	++ ++ ++ ++ -	++ ++ ++ ++ -
<b>15,5/20</b>	<b>15/20</b>	<b>12,5/20</b>	<b>12/20</b>	<b>11/20</b>	<b>11/20</b>	<b>10/20</b>

HDR (High Dynamic Range) est une technologie d'amélioration de la qualité d'image proposée sur ces téléviseurs.

### QUALITÉ AUDIO : PEUT MIEUX FAIRE

» **Comme souvent, les haut-parleurs intégrés dans les téléviseurs déçoivent.** Ils ne sont ni assez nombreux, ni assez puissants pour restituer le spectre de fréquence nécessaire à un son de qualité. Hormis le LG, au rendu équilibré, aucune autre référence testée n'a convaincu notre jury d'experts... particulièrement navrés par les performances audio du Hisense, jugées très insuffisantes.

» **Si la qualité sonore vous importe,** il vous faudra opter pour une installation hi-fi en filaire ou des enceintes connectées en Bluetooth.

Un dispositif de connexion à distance intégré dans tous les téléviseurs, excepté dans le modèle Philips. Ce manque est fâcheux, surtout pour un écran vendu 1 800 €. Sans surprise, tous les modèles mis au banc d'essai sont équipés d'au moins deux ports USB, utiles pour brancher une clé ou encore un lecteur de flux multimédias de type Chromecast.

» **Attention :** hormis ceux de Philips, Sony et Sharp, les écrans testés n'intègrent plus de ports YUV, remplacés par la technologie HDMI. Si vous continuez à utiliser des équipements connectables

en YUV, comme la PlayStation 3, il faudra bien vous renseigner avant d'arrêter votre choix de téléviseur. Ou acheter un adaptateur.

### PROJECTEURS : OPTOMA, LE MODÈLE PHARE

» **Côté vidéoprojecteurs,** quatre références à focale standard vendues entre 1 250 et 1 750 € ont été testées. Du quatuor, c'est le modèle Optoma qui se détache, en obtenant de très bons résultats avec toutes les sources. En Full HD et en 4K HDR, il est le seul à recevoir un « très bon », grâce à un excellent niveau de détail, ●●●



Les résultats de notre essai

## Vidéoprojecteurs 4K

- +++ Très bon 20 à 17
- ++ Bon 16,5 à 13
- + Acceptable 12,5 à 10
- Insuffisant 9,5 à 7
- - Très insuffisant 6,5 à 0

Les pourcentages entre parenthèses expriment le poids de chaque critère dans la notation finale.

	Optoma UHD380X	BenQ W2700	Acer H6810BD	LG HU70LS
• Prix indicatif	1250 € à 1500 €	1500 €	1350 € à 1750 €	1600 €
• Technologie de projection	XPR DLP	XPR DLP	XPR DLP	XPR DLP
• Encombrement (L x H x P en cm)	39,3 x 13,2 x 28,1	37,7 x 12,9 x 26,3	34,5 x 12,4 x 25,5	31,4 x 9,9 x 21
• Poids	5,4 kg	4,3 kg	4 kg	4 kg
• Luminosité	3 500 lumens	2 000 lumens	3 500 lumens	1 500 lumens
• Taux de contraste	500 000:1	30 000:1	10 000:1	150 000:1
• Distance de projection minimum-maximum	1,2 à 8,1 m	1,2 à 5,1 m	1 à 9,8 m	1,6 à 3,76 m
• Diagonale de l'image minimum-maximum	87 à 768 cm	NC	66 à 762 cm	152 à 356 cm
• Rapport de projection	1,21 à 1,59	1,13 à 1,47	1,47 à 1,76	1,2 à 1,5
• Facteur de zoom optique	1,3X	1,3X	1,2X	1,25X
<b>Connectique</b>				
• Entrée vidéo HDMI/VGA	2/1	2/0	2/1 <sup>(1)</sup>	2/0
• Connecteur USB	3 <sup>(2)</sup>	2 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	3 <sup>(5)</sup>
• Sortie audio jack/optique	1/1	1/1	1/0	0/1
<b>Fonctionnalités</b>				
• Connexion Wi-Fi/Ethernet	Oui <sup>(6)</sup> /Oui	Non/Non	Non/Non	Oui/Oui
• Connexion Bluetooth	Non	Non	Non	Oui
• Compatible DLNA <sup>(7)</sup>	Oui	Non	Non	Oui
• 3D	Oui	Oui	Oui	Non
<b>Qualité vidéo (80 %)</b>				
• Haute définition via prise HDMI	+++	++	+	+
• Ultra haute-définition (4K)	++	++	+	+
• Ultra haute-définition (4K) avec HDR <sup>(8)</sup>	+++	++	+	-
<b>Bruit en fonctionnement (20 %)</b>				
NOTE GLOBALE (100 %)	17,5/20	14/20	11,5/20	11,5/20

(1) Une seule prise HDMI supporte l'Ultra HD 4K. (2) Un servant d'alimentation 5V/1A, un pour la clé Wi-Fi et un pour la clé de l'assistant vocal Alexa. (3) Dont un pouvant servir d'alimentation 5V/2,5A. (4) Format mini-USB. (5) Deux USB standard type A et un USB-C. (6) Pour la connexion réseau et la diffusion de contenus multimédias à partir d'un périphérique mobile.

(7) Norme de partage de contenus multimédias sur un réseau domestique. (8) Le HDR (High Dynamic Range) est une technologie d'amélioration de la qualité d'image proposée sur ces projecteurs.

●●● une impression de profondeur convaincante et de belles couleurs naturelles. Sans parler de sa très longue diagonale de plus de 7 m ! De quoi donner satisfaction aux amateurs de très grand spectacle. Vient ensuite le BenQ, qui affiche une image plutôt flatteuse en Full HD comme en 4K. Les projecteurs Acer et LG ferment le classement. En raison, notamment, de leur mauvaise gestion des couleurs.

## LE SON DES PROJECTEURS VRAIMENT MAUVAIS

➤ **Gros point noir relevé pour l'ensemble des appareils évalués** : le son produit par les haut-parleurs est si mauvais que nous n'avons pas souhaité l'évaluer. On conseillera donc de relier le vidéoprojecteur à un système audio home cinéma ou à une barre de son via la sortie optique, ce qui n'est hélas pas possible avec l'Acer. Contrairement aux téléviseurs, qui embarquent presque tous une fonction Bluetooth, seul

**Les vidéoprojecteurs sont moins polyvalents que les télés.**

le vidéoprojecteur LG propose cette connexion à distance, nécessaire pour jumeler des enceintes sans fil.

➤ **On regrettera, par ailleurs**, l'absence récurrente de fonctionnalités multimédias intégrées dans les vidéoprojecteurs : ils sont moins polyvalents que les téléviseurs connectés. Malgré une image moins satisfaisante que celle de ses concurrents, le LG se démarque à nouveau par son choix d'applications de vidéo à la demande (Netflix ou Disney+...) et son moteur de recherche intégré.

## UNE PIÈCE ADAPTÉE À LA PROJECTION

➤ **Avant d'envisager l'achat d'un vidéoprojecteur**, veillez à bien vérifier que votre environnement s'y prête. Première question à vous poser : la distance entre l'appareil et la surface de projection est-elle suffisante ? À moins de 2,5 m, il sera difficile de profiter d'une image de plus de 2 m de large... Les fabricants proposent des simulateurs qui vous donneront les tailles d'image possibles en fonction de la distance de projection et inversement. Le support

de projection devra également être blanc et, dans l'idéal, la pièce plongée dans l'obscurité.

➤ **S'ils vous ne pouvez pas totalement occulter la lumière**, vous devrez opter pour un vidéoprojecteur doté d'une lampe puissante. L'intensité de celle-ci est annoncée en lumens sur l'emballage. Éclairée à 3 500 lumens, l'image devrait mieux s'imposer dans le clair-obscur qu'avec une lampe à 1 500 lumens.

## MODE "ÉCO", L'OPTION À PRIVILÉGIER

➤ **Pour consommer le minimum d'énergie**, il est préférable de projeter dans une salle sombre, en activant le mode "Éco". Une option qui baissera l'intensité lumineuse de la lampe et rallongera sa durée de vie (évaluée par les fabricants à 4 000 heures en mode "Standard" pour les modèles de notre banc d'essai).

➤ **Par ailleurs, quand le mode "Éco" est activé**, les appareils sont systématiquement moins bruyants. En mode "Standard", le BenQ, le moins discret de l'essai, approche les 40 décibels. Cet appareil, comme l'Acer, intègre un mode "Silencieux", qui restreint malheureusement la résolution au Full HD. •

ADRIAN DE SAN ISIDORO  
Ingénieur : THIERRY MARTIN



**TÉLÉVISEUR :  
UN BON RAPPORT  
QUALITÉ-PRIX**

**15,5/20**  
**Samsung - QE65Q80RAT**  
**1300 à 1500 €**

Ce téléviseur affiche une image détaillée, aux belles couleurs naturelles. Les images 4K sont particulièrement convaincantes. Vendu à partir de 1300 €, cet équipement fait jeu égal avec certains écrans OLED, bien plus chers. La bonne surprise de ce test.



**VIDÉOPROJECTEUR :  
LA MEILLEURE IMAGE**

**17,5/20**  
**Optoma - UHD380X**  
**1250 € à 1500 €**

Des quatre vidéoprojecteurs 4K testés, celui-ci excelle, quelle que soit la source vidéo. Il est aussi le plus silencieux. Atout de poids : sa puissante luminosité projette une image visible dans une pièce un peu trop lumineuse.

Le  
choix  
de  
60

### À retenir

- Les projecteurs offrent une image bien plus grande que celle des télés de 65 pouces, mais sont moins simples à installer et moins polyvalents.
- Les téléviseurs connectés LG et Samsung 80R affichent les images les plus convaincantes du panel et proposent une grande richesse de fonctionnalités.
- Côté vidéoprojecteurs, l'Optoma arrive largement en tête. Privilégiez son mode "Éco" pour augmenter la durée de vie des lampes, réduire le bruit et la consommation d'énergie.

# Bureau, fauteuil... Bien s'équiper pour télétravailler

## Pratique

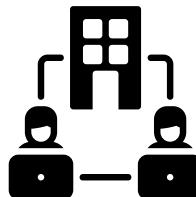
Afin d'éviter les douleurs dorsales et cervicales, il est impératif de télétravailler dans les meilleures conditions. On vous dit tout: quel matériel sélectionner, quelle position adopter et comment inciter votre employeur à mettre la main au portefeuille.

**T**élétravailler ne s'improvise pas. Entre le 17 mars et le 11 mai, confinement général oblige, des millions de Français ont pourtant dû apprendre dans l'urgence à exécuter leurs tâches habituelles depuis chez eux. Une injonction à s'adapter vite, parfois sans l'équipement adéquat et dans des conditions anxiogènes, qui a pu s'avérer néfaste pour eux. Selon une étude de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail publiée en juin, 50 % des 8 600 répondants ont déclaré pendant le confinement être plus fatigués qu'à l'ordinaire. Près de la moitié a aussi estimé être moins efficace. Une baisse de forme pouvant être due, entre autres, à un espace de travail peu ergonomique, facteur de douleurs lombaires et cervicales. Il existe heureusement des solutions pour aménager au mieux son lieu de télétravail.

Quel matériel choisir ? Que peut-on demander à ses employeurs ? Quelles postures adopter afin de

**L'employeur doit fournir le matériel, au bureau comme à la maison.**

prévenir l'apparition de douleurs liées à une station assise ? Pour limiter les désagréments du télétravail, qui pourrait, à l'avenir, se développer un peu plus au sein des entreprises, «60» vous donne ses conseils.



### SOLLICITEZ D'ABORD VOTRE EMPLOYEUR

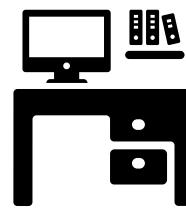
Premier point à clarifier d'emblée : sauf exception, le salarié n'a pas à supporter les coûts liés à l'aménagement de son poste, à la maison comme au bureau.

Selon l'article L. 4121-2 du code du travail, le chef d'entreprise doit « adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail ». « Pour résumer, l'employeur n'est pas

seulement tenu de fournir à ses salariés le matériel utile pour accomplir les tâches quotidiennes, comme un ordinateur portable,

analyse Michaël Amado, avocat en droit du travail. Il a également l'obligation de veiller à leur confort. » Du fauteuil au bureau, en passant par l'écran d'ordinateur.

Dans la plupart des cas, les entreprises qui instaurent le télétravail jouent le jeu et acceptent de fournir l'équipement demandé par leurs salariés. Mais si jamais la vôtre rechigne, rappelez-lui ses devoirs en invoquant l'article L. 4121-2 du code du travail. Cela devrait l'inciter à adopter un comportement plus vertueux, essentiel pour votre confort quotidien.



### ÉVITEZ LES PLANS DE TRAVAIL TROP PETITS

« Si l'on est mal installé chez soi pour travailler, on risque en effet de provoquer des douleurs aigües dans le cou jusqu'au crâne (cervicalgie) et dans le bas du dos jusqu'aux jambes (lombalgie) », prévient l'ostéopathe Thomas Locher. Ces affections sont causées par des



raideurs musculaires, souvent dues à des postures inconfortables conservées trop longtemps.

Pour prévenir leur apparition, choisir un bon bureau est capital. Si celui de votre domicile n'est pas assez profond pour respecter une distance d'au moins 60 cm avec votre écran, ou pas assez large pour accueillir tout votre matériel, il est temps d'en changer. S'accorder d'un plan de travail trop petit risquerait, à long terme, d'engendrer des troubles musculo-squelettiques.



### PRIVILÉGIEZ LES BUREAUX MONTANTS

« Je recommande tout particulièrement les bureaux qui peuvent se régler à différentes hauteurs, conçus pour passer de la posture assise à la station debout », conseille Laurent Kerangueven,

expert ergonomie à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Un avis partagé par Thomas Locher :

« Ces plans de travail dynamiques permettent de solliciter différents muscles et de renforcer son corps au quotidien. »

Il existe deux types de bureaux réglables : ceux équipés d'un dispositif mécanique et ceux à moteur électrique. Les premiers, vendus à partir d'une centaine d'euros, embarquent souvent une petite manivelle à tourner pour lever ou abaisser le plan de travail. Les seconds, proposés à 300 € pour les premiers prix, s'actionnent avec un simple bouton. « Les modèles électriques sont évidemment plus pratiques pour changer régulièrement de position dans la journée, juge l'ergonomie. Aucune posture n'est idéale si elle est maintenue durablement. La meilleure, c'est celle d'après ! » Le mieux est d'en changer toutes les heures ou toutes les deux heures,

selon vos préférences. En station debout comme en position assise, il faut que l'écran soit placé à hauteur des yeux ; les pieds doivent reposer à plat sur le sol et les coudes, former un angle à 90 degrés sur le bureau.



### CHOISISSEZ UN FAUTEUIL MODULABLE

Qui dit bureau... dit fauteuil. Mais quels critères retenir pour en choisir un ? Votre futur siège doit d'abord, de préférence, afficher la norme NF EN 1335, censée garantir des exigences mécaniques de sécurité d'utilisation élevées. Une information généralement mentionnée dans la description de l'équipement, sur le Web ou en magasin.

« Des accoudoirs réglables et escamotables sont par ailleurs recommandés, analyse le spécialiste de l'INRS. De façon générale, plus le fauteuil est modulable, mieux il s'adaptera à votre morphologie et à vos besoins. »

Il est également important que le dossier puisse basculer vers l'avant et l'arrière, afin de suivre les mouvements de l'utilisateur. Il doit, en outre, maintenir les lombaires. « Un revêtement en cuir apporte un plus, considère l'ostéopathe Thomas Locher. Cette matière adhérente évite notamment à l'utilisateur de glisser le long de son dossier et d'adopter, sans le savoir, une posture inconfortable, préjudiciable à la longue. » Comptez au minimum 200 € pour obtenir un fauteuil réunissant des critères de confort satisfaisants.

Autre type de siège intéressant, vendu à partir d'une dizaine d'euros : le ballon de gymnastique ou swiss ball. « L'absence de dossier et l'instabilité de l'assise obligent à adopter une posture plus dynamique et plus variée tout en maintenant le dos droit », explique

Laurent Kerangueven. La posture, à conserver environ 30 minutes par jour pour commencer, renforce les muscles dorsaux.

L'objectif est ensuite de pouvoir alterner plusieurs fois dans la journée entre fauteuil de bureau et swiss ball. Attention : comme la hauteur du ballon n'est pas réglable, il faudra souvent s'équiper d'un bureau montant pour pouvoir s'installer correctement à son poste de travail.



### OPTEZ POUR UNE SOURIS VERTICALE

Côté matériel informatique, utilisez plutôt un écran mat, qui a la vertu de limiter les reflets, sources de fatigue oculaire. Le moniteur doit pouvoir

### Ne négligez pas la pratique d'exercices physiques.

se régler en hauteur et s'incliner sur les côtés pour s'adapter au mieux à votre position.

Si vous travaillez sur un ordinateur portable, n'hé

sitez pas à le surélever en le plaçant sur une pile de livres, afin que l'écran soit à la hauteur de vos yeux. Et évitez d'utiliser le pavé tactile pour déplacer le curseur. Une vraie souris est plus ergonomique.

« Les souris dites "verticales", qui se manipulent la paume orientée vers la gauche pour les droitiers, sont les plus recommandées, précise Thomas Locher. Elles réduisent en effet les tensions au niveau du coude et des tendons, diminuant les risques de tendinite. »

### RENFORCEZ VOS MUSCLES AU QUOTIDIEN

En complément d'un espace de travail adapté et d'une pratique sportive régulière (lire ci-contre), de petits exercices physiques faciles à réaliser dans le fil de votre journée peuvent prévenir l'apparition de douleurs associées au télétravail. En voici deux, qui ne prennent que cinq minutes.

Contre la lombalgie, installez-vous sur une chaise, le dos droit, puis faites pivoter votre buste vers un côté en maintenant la position cinq secondes. Aidez-vous des bras pour amplifier la rotation. L'étirement doit se ressentir dans tout le tronc. Réalisez le mouvement six fois – trois fois vers la droite et trois fois vers la gauche.

Contre la cervicalgie, levez-vous et placez les bras détendus le long du corps. Hausssez les épaules jusqu'au menton. Maintenez la posture deux secondes puis relâchez les épaules pour les redescendre. Recommencez dix fois en tout. Exécutés tous les jours, ces deux exercices vous seront bénéfiques. • ADRIAN DE SAN ISIDORO



## Pilates et natation, les alliés du télétravailleur

• **Et si vous adoptiez la méthode Pilates pour remettre votre colonne vertébrale d'aplomb ?**  
« Cette activité physique peut rectifier les mauvaises postures prises après plusieurs sessions de télétravail, explique la kinésithérapeute Christelle Landry. Les exercices de Pilates permettent de lutter

contre l'hyperlordose, une exagération de la courbure du dos, source de lombalgie, et contre l'hypercyphose, un arrondi du dos, qui est, elle, facteur de cervicalgie. » • La kinésithérapeute vante aussi les vertus de la natation, qui renforce la quasi-totalité des muscles du corps, tout en les massant grâce à l'eau. « La brasse coulée et le dos crawlé sont à privilégier pour éviter de trop creuser les reins et de provoquer des douleurs dorsales », précise-t-elle. Pour profiter des bienfaits de ces deux nages, pas besoin de faire des longueurs tous les jours : une à deux sessions d'une heure chaque semaine suffisent amplement.

>>>

# Tondeuses à barbe

## Pour un style au poil



CENTRE D'ESSAIS  
**10** produits testés

ISTOCK



## ✓ Les résultats de notre essai

- +++ Très bon 20 à 17
- ++ Bon 16,5 à 13
- + Acceptable 12,5 à 10
- Insuffisant 9,5 à 7
- Très insuffisant 6,5 à 0

Les pourcentages entre parenthèses expriment le poids de chaque critère dans la notation finale.

	Panasonic ER-GB43 <sup>(1)</sup>	Philips One Blade QP 2530/20	Braun BT 50 60
• Prix indicatif	48 €	40 €	65 €
• Hauteur de coupe	0,5 à 10 mm	0 à 5 mm	0,5 à 20 mm
• Nombre de guide(s) de coupe	1 sabot	4 sabots	2 sabots
• Réglage de la hauteur	Molette	Sabots ajustables	Molette
• Longueur de barbe préconisée pour le produit par le fabricant	3 jours	Naissante à plus longue	Courte ou longue
• Étanchéité	Oui	Oui	Oui
<b>Équipements (10 %)</b>	++	++	++
<b>Performances (60 %)</b>	++	++	++
• Efficacité de la tonte	+++	+++	++
• Précision	+++	++	++
• Uniformité	+++	+++	++
• Accessibilité des zones difficiles	++	+++	++
• Confort de la tonte	++	++	++
• Autonomie	130 minutes	190 minutes	180 minutes
<b>Utilisation (30 %)</b>	+++	+++	++
• Ergonomie	++	++	++
• Bruit	+++	+++	+++
• Ajustement des sabots/molette	+++	+++	+++
• Élimination des poils	++	++	++
• Nettoyage	+++	+++	+++
<b>NOTE GLOBALE (100 %)</b>	<b>17/20</b>	<b>17/20</b>	<b>15,5/20</b>

(1) Produit en fin de commercialisation. (2) Seules les lames sont lavables. (3) Avec piles.

Nous avons mis à l'épreuve dix tondeuses pour vous aider à trouver les modèles qui sauront le mieux prendre soin de votre barbe.

**O**n peut l'aimer très courte ou bien fournie. La préférer impeccable ou faussement négligée. La porter en pointe, en collier, en forme d'ancre ou de timbre. Mais quel que soit son style de barbe, on n'a pas toujours les moyens ni le temps de se rendre chez un barbier pour soigner son apparence. La tondeuse est donc un outil indispensable pour les Français adeptes de la pilosité faciale.

**> Afin de vous aider à bien choisir la vôtre**, nous avons testé dix références dont trois plus spécifiques aux barbes courtes. Parmi ces dernières, deux sont dites « hybrides » (Philips One Blade et Remington MB050) : elles peuvent servir de rasoir quand on a enlevé l'un de leurs sabots clipsables.

### DES PERFORMANCES CONTRASTÉES

**> En matière de précision de la coupe**, quelques tondeuses se détachent, à commencer par la Panasonic. Également bien notée, la Braun a même été jugée plus satisfaisante qu'au début sur ce point à la fin des

trois semaines de test. Il est vrai que ces deux modèles bénéficient d'une molette permettant d'ajuster la hauteur de la tête de coupe par pas de 0,5 mm seulement, contre 1 mm sur la Babyliss et la Essentiel B. Elles profitent également de lames performantes. Bien qu'elle ne dispose pas de molette et que sa hauteur de coupe soit limitée (jusqu'à 5 mm maximum), la tondeuse hybride Philips One Blade est appréciée pour sa précision, grâce à sa lame pouvant être utilisée dans les deux sens. Lame qu'il faut toutefois remplacer tous les quatre mois environ, entraînant

ainsi un coût d'usage, alors que celles de ses rivales sont censées durer quelques années.

**> Pour obtenir la barbe la plus uniforme possible**, mieux vaut adopter la Panasonic, même si celle-ci nécessite plusieurs passages avant d'arriver à un résultat optimal. La Philips One Blade sort aussi du lot, suivie, notamment, par la Braun et la Essentiel B.

### ATTENTION AU CONFORT D'UTILISATION

**> La capacité à atteindre les parties du visage difficiles d'accès**, comme

						
<b>Wahl</b> Aqua Trim 1065-0460	<b>Essentiel B</b> (Boulanger) ETB1 Totem	<b>Philips</b> Serie 3000 Beardtrimmer BT3211/14 <sup>(1)</sup>	<b>Babyliss</b> Beard Trim+ T831E	<b>Franck Provost</b> The Barb'Xpert 0578	<b>Remington</b> MB050	<b>Rowenta</b> Air Force Precision TN4800FO
80 €	30 €	40 €	40 €	25 €	40 €	58 €
0,7 à 20 mm	3 à 7 mm	0,5 à 10 mm	1 à 35 mm	1 à 13 mm	1 à 6 mm	0,5 à 10 mm
2 sabots	1 sabot	1 sabot	2 sabots	1 sabot	4 sabots	1 sabot
Molette	Molette	Molette	Molette	Molette	Sabots ajustables	Molette
Courte ou longue	Courte ou moyenne	Courte, naissante ou longue	Courte ou longue	Courte ou longue	Naissante à plus longue	3 jours
Oui	Non	Non <sup>(2)</sup>	Non <sup>(2)</sup>	Non	Oui	Non <sup>(2)</sup>
95 minutes	150 minutes	75 minutes	65 minutes	Non testé <sup>(3)</sup>	55 minutes	85 minutes
				-		
<b>15,5/20</b>	<b>15/20</b>	<b>15/20</b>	<b>14,5/20</b>	<b>13,5/20</b>	<b>13/20</b>	<b>12/20</b>

les abords du nez ou des oreilles, est un autre élément à prendre en compte. De ce point de vue, c'est la légère et très maniable Philips One Blade qui se révèle la plus performante. En dépit d'un format également très compact, sa concurrente hybride Remington est jugée nettement moins agile par nos testeurs. Mais c'est la Rowenta qui se montre la plus décevante, à cause de son encombrement trop important.

► Par ailleurs, une bonne tondeuse doit pouvoir glisser aisément sur les poils et les couper net, sans les tirer, et de ne pas irriter la

### Comment nous avons procédé

#### LES TESTS RÉALISÉS PAR NOTRE CENTRE D'ESSAIS COMPARATIFS

Nous avons sélectionné dix tondeuses de 25 € à 80 €. Trois d'entre elles sont dédiées aux barbes relativement courtes (moins de 7 mm de hauteur), les autres couvrant un plus grand éventail de longueurs. • Un panel de dix consommateurs de 18 à 65 ans ayant des barbes de tailles variées a effectué l'évaluation.

- Les tests se sont déroulés à domicile durant trois semaines, avec au moins une utilisation par semaine. Sur les trois tontes demandées, l'une devait être réalisée selon une hauteur différente de celle pratiquée habituellement. Les volontaires ont répondu à un

questionnaire détaillé après chaque utilisation. • Concernant l'autonomie, les tests ont été réalisés en laboratoire. Les tondeuses ont été chargées au maximum de leur capacité puis mises en marche jusqu'à l'épuisement de leurs batteries. Et cela à cinq reprises. Les durées de fonctionnement ont été relevées à chaque fois.

peau. Là encore, la Philips One Blade tire son épingle du jeu. Au bout de trois semaines d'essai, les consommateurs l'ont trouvée particulièrement agréable à utiliser. Le revêtement lisse et les bords arrondis de sa lame, particularité que l'on retrouve également sur la Philips Serie 3000, assurent une tonte en douceur. Sur ce critère, les modèles les plus sévement notés sont ceux de Rowenta et Franck Provost. Ce dernier ayant une fâcheuse tendance à accrocher les poils.

## AUTONOMIE : DE 55 À 190 MINUTES

Toutes les tondeuses de notre comparatif peuvent être utilisées sans fil à la patte – la Franck Provost fonctionne sur piles, les autres sur batterie. Cinq d'entre elles (Philips One Blade, Braun, Rowenta, Wahl et Remington) exploitent la technologie lithium-ion, censée être plus performante. Cette caractéristique ne se reflète pourtant pas sur les résultats des modèles Remington et Rowenta dont l'autonomie mesurée est, respectivement, de 55 et 85 minutes. À comparer aux produits les plus endurants, qui tiennent deux à trois fois plus longtemps avant

## Le coronavirus peut-il se cacher dans la barbe ?

- **La bouche, le nez et les yeux sont les principales portes d'entrée du coronavirus.** Voilà pourquoi il faut éviter de se toucher le visage avec les mains. Un impératif d'autant plus fort lorsque l'on porte une barbe. Car cette dernière a tendance à accumuler plus de bactéries que les peaux glabres et peut servir de réservoir à virus, comme le montre une étude réalisée en 1967, faisant toujours autorité. Ainsi, Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France, rappelait au printemps que le coronavirus pourrait survivre plusieurs heures sur une barbe.

- **Il est donc conseillé de la laver quotidiennement.** La pilosité faciale n'est pas pour autant incompatible avec le port d'un masque chirurgical, car celui-ci est avant tout conçu pour limiter les projections directes. Elle pose, en revanche, des problèmes avec les masques de type FFP2 portés par les soignants, puisque, selon l'Institut national de recherche et de sécurité (Inrs), elle réduit leur étanchéité au visage et, par conséquent, leur efficacité.



d'avoir besoin d'être rechargés : le Philips One Blade ou le Braun atteignent 180 à 190 minutes, selon notre protocole de mesure.

## DES COLLECTEURS DE POILS PEU EFFICACES

Les tondeuses totalement étanches de notre comparatif, soit cinq références, sont les plus faciles à entretenir.

➤ Pour les nettoyer, il suffit de les rincer à l'eau du robinet après chaque

utilisation. La tâche est souvent moins aisée avec les modèles qui ne supportent pas du tout l'eau, ou pour lesquels seules les lames, amovibles, sont lavables. Il est à noter que deux produits, Babyliss et Rowenta, disposent de systèmes censés collecter les poils à l'intérieur d'un réservoir pour éviter leur accumulation dans les mécanismes. Jugés peu efficaces par les consommateurs, ces dispositifs ont l'inconvénient d'alourdir les tondeuses et de les rendre plus volumineuses.●

AMINE MESLEM

Ingénierie : JUSTINE BERTEAU

le  
choix  
de  
**60**



**17 / 20**

**Philips - One Blade**  
**QP 2530/20 - 40 €**

Léger et très maniable, ce modèle hybride se glisse aisément dans les zones difficiles d'accès et assure une tonte en douceur. Réservé aux barbes courtes

**15,5 / 20**

**Braun - BT5060 - 65 €**

Apprécier pour sa précision, cette tondeuse s'ajuste facilement avec sa molette jusqu'à une hauteur de barbe de 20 mm. Elle a aussi l'avantage d'être peu bruyante et facile à nettoyer.

## À retenir

- Les tondeuses disposant d'une molette sont souvent plus à même de tailler une barbe avec précision, sur différentes longueurs. En particulier celles qui permettent d'ajuster la hauteur du sabot par pas de 0,5 mm. Leur tête de coupe doit néanmoins être suffisamment étroite pour atteindre les zones du visage difficiles d'accès.
- Privilégiez les modèles étanches, plus faciles à nettoyer, et fuyez les systèmes de collecte de poils généralement inefficaces.

ISTOCK



# LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DU MOIS



• 2 Lundi au vendredi à 9h25 samedi à 9h50

• 3 Lundi au vendredi à 10h45 samedi à 10h15

• 4 Samedi et dimanche à 13h30

• 5 Mardi, mercredi, vendredi à 8h55 mercredi à 22h20 samedi à 9h50

• Ô Tous les jours à 8h10

**franceinfo:**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 12h51 et 16h47 samedi et dimanche à 9h15, 15h47 et 19h56



Près de 500 émissions ConsoMag à revoir sur le site

[www.inc-conso.fr](http://www.inc-conso.fr)

## SPÉCIAL ARGENT

Avec la Banque de France et l'Institut national de la consommation (INC)

- **COMMENT SORTIR D'UN COMPTE JOINT ?**  
Première diffusion le mercredi 9 septembre
- **CRÉDIT : COMPRENDRE LE TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL (TAEG) ET LE TAUX D'USURE**  
Première diffusion le jeudi 10 septembre
- **COMMENT GÉRER SES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES**  
Première diffusion le vendredi 11 septembre

## ASSURER LES NOUVEAUX MOYENS DE TRANSPORT URBAIN

Avec l'Association Force ouvrière consommateurs (Afoc)

Première diffusion le lundi 14 septembre

## VIDE-DRESSING EN LIGNE : LES RÈGLES À RESPECTER

Avec l'Institut national de la consommation (INC)

Première diffusion le mardi 15 septembre

## L'ASSURANCE SCOLAIRE

Avec l'Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC)

Première diffusion le mercredi 16 septembre

## ÉCONOMISER SUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Avec la Confédération syndicale des familles (CSF)

Première diffusion le jeudi 17 septembre

## LA TAXE D'HABITATION

Avec la Confédération générale du logement (CGL)

Première diffusion le vendredi 18 septembre

## LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Avec l'Association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

Première diffusion le lundi 21 septembre

## SPECIAL COPROPRIÉTÉ

Avec l'Institut national de la consommation (INC)

### L'ÉTAT DATÉ

Première diffusion le mardi 22 septembre

### LE DIAGNOSTIC BRUIT

Première diffusion le mercredi 23 septembre



# Automobile

# Méfiez-vous des

# petites mensualités !

**Enquête**

Conduire une voiture neuve en versant une somme mensuelle modique : ces offres vantées par la publicité correspondent à des formules de location. La réalité est souvent tout autre que la quiétude affichée.

**E**n juin dernier, le constructeur Kia proposait son modèle électrique e-Niro « à partir de 47 € par mois ». Une offre irrésistible qui a suscité des mécontentements. Plusieurs consommateurs nous ont écrit pour dire que, bien qu'ils aient contacté différentes concessions, ils n'étaient pas parvenus à souscrire. Kia se défend en indiquant que 600 e-Niro finition Active étaient éligibles à cette offre en juin et juillet. Cela n'était visiblement pas suffisant. Mais les petites mensualités ont rempli leur mission : attirer l'attention et les clients en concession.

## LA PETITE PERCÉE DE LA LOCATION LONGUE DURÉE

Les mensualités affichées sur les publicités correspondent souvent à une location longue durée (LLD). Ce système consiste à payer pour utiliser la voiture pendant deux, trois ou quatre ans. À la fin de la période, vous devez la restituer. Vous ne pouvez pas en devenir propriétaire. La formule est courante pour les entreprises, permettant de renouveler régulièrement les véhicules



ISTOCK



## SUV Peugeot 3008 : une tranquillité qui coûte cher

**Mensualité annoncée de la LOA: à partir de 281€/mois**

- Premier loyer: 5 630 €
- Durée: 49 mois
- Kilométrage annuel: 10 000 km

Le premier loyer équivaut à un apport; en l'absence d'un tel apport, la mensualité grimpe. Les 10 000 km alloués par an peuvent être un peu justes; si l'on opte pour 15 000 km annuels, la mensualité grimpe. Quarante-neuf mois est la durée maximale; si on réduit à trente-sept mois, la mensualité grimpe également.

**Mensualité personnalisée: 418,59 €**

(LOA sans apport, 15000 km par an, 49 mois)

Prestations complémentaires:

- Sécurité remplacement du véhicule: 41 €/mois
- Service Privilège (extension de garantie, assistance, pièces d'usure, entretien): 44 €/mois

● Assurance Décès, perte totale et irréversible d'autonomie (DPTIA): 31,89 €/mois

**Mensualité personnalisée avec les trois prestations : 535,48 €**

(LOA sans apport, 15000 km par an, 49 mois)

## COÛT TOTAL EN CAS D'ACQUISITION

**Coût du véhicule: à partir de 28150 €**

- Mensualités hors prestations (20 510,91 €) + option d'achat (14 919,50 €) : 35 430,41 €
- + Sécurité remplacement du véhicule: 2009 €
- + Service Privilège: 2156 €
- + Assurance DPTIA: 1562,61 €

**Coût avec financement LOA: 41158 €**

des collaborateurs. Chez les particuliers, elle a fait une petite percée.

## LA LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT MISE EN AVANT

La LLD est utilisée sur les publicités car elle impose peu de mentions obligatoires en petits caractères. Mais, en pratique, les marques orientent plutôt les candidats à l'achat vers la location avec option d'achat (LOA), également connue sous le nom de location avec promesse de vente

ou leasing. Il s'agit d'une formule hybride : le client est locataire de sa voiture pendant un certain nombre d'années, à l'issue desquelles il peut choisir de la restituer ou de l'acheter à un prix défini au départ.

Deux tiers des financements de voitures neuves sont désormais réalisés par ce biais. La LOA se développe aussi pour les voitures d'occasion. Pourquoi s'est-elle généralisée ? Elle présente beaucoup d'avantages pour les constructeurs. Les clients

qui optent pour cette formule souscrivent en général une prestation d'entretien, ce qui assure à la marque de voir revenir la voiture dans ses ateliers. Les véhicules restitués en fin de contrat alimentent ensuite son parc d'occasion. La LOA permet enfin de fidéliser le conducteur, incité à enchaîner les locations.

Mais ce ne sont bien sûr pas les arguments qui sont présentés aux consommateurs. Les discours commerciaux vantent la facilité et la tranquillité. « Le Pack Perspectives est une formule de location avec option d'achat "tout compris" qui vous permet de rouler l'esprit libre et de changer de véhicule régulièrement en toute simplicité », annonce par exemple Peugeot.

## MAIS LES CONTRAINTES SONT NOMBREUSES

Les témoignages reçus à «60» montrent pourtant que la LOA n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Le client loue le véhicule à un bailleur (l'organisme financier du constructeur), qui en demeure le seul propriétaire. Ce statut de locataire implique de nombreuses contraintes. La fin de contrat peut aussi être douloureuse (voir pages suivantes).

Le développement de la LOA s'est fait au détriment du crédit. Ce dernier ne représente plus qu'environ 30 % des financements d'achat de voiture neuve. Avec un crédit, le client devient propriétaire et rembourse sur quatre ou cinq ans la somme empruntée. Mais il faut accepter de payer des mensualités plus élevées que celles d'une LOA ; les consommateurs se laissent donc attirer par cette dernière. Les candidats à l'achat ont intérêt, selon nous, à toujours demander une simulation de LOA et deux simulations de crédit, avec la filiale financière du constructeur et avec un autre organisme financier, avant de se décider.

 Lire aussi notre fiche juridique  
*La location avec option d'achat, sur inc-conso.fr*

# KILOMÉTRAGE

## TOUTE MODIFICATION SE PAIE

Lorsqu'ils présentent la location avec option d'achat, les constructeurs mettent en avant la formule avec 10 000 km par an. Ils s'en tiennent au minimum, ce qui leur permet d'afficher la mensualité la plus faible. Mais beaucoup de conducteurs devront opter pour un seuil supérieur, avec une mensualité plus élevée. Exemple : Citroën annonce son C5 Aircross à 363 € par mois avec 10 000 km par an ; si l'on veut en faire 20 000, la mensualité passe à 373 €. Soit 600 € de plus au total sur la durée de la location.

### Ne pas viser trop large...

Le choix du kilométrage annuel est une étape importante. Il ne faut pas viser trop large, car d'une part cela coûte plus cher, comme on vient de le voir, et d'autre part les kilomètres



#### BON À SAVOIR

Si l'on souhaite dès le départ être propriétaire, le crédit se révèle souvent plus avantageux qu'une LOA. Les mensualités du crédit sont plus élevées, mais le client sait dès le départ quel effort financier régulier il doit faire. Avec la LOA, après la période de location, il doit encore payer l'option d'achat. C'est donc le coût total de chacune des opérations qu'il faut comparer. Le taux des crédits des marques est plutôt élevé ; cela vaut donc la peine de solliciter aussi un autre organisme financier. À moins que vous ne tombiez sur une opération telle que des journées portes ouvertes de la marque, avec un crédit à taux zéro très avantageux.

non effectués sont perdus. « Le vendeur ne m'a pas signalé que les kilomètres non faits ne seraient pas remboursés », s'énerve ainsi Yasmine, qui a rendu son véhicule avec 27 000 km de moins qu'escompté. C'est la règle pour la plupart des contrats étudiés.

### ... ni trop court !

À l'inverse, il ne faut pas prévoir trop juste. Car toute modification du contrat initialement souscrit entraîne des frais. Les kilomètres supplémentaires seront facturés : Toyota annonce par exemple 6 à 13 centimes d'euro par kilomètre selon la durée et la puissance du véhicule.

### Des conséquences inattendues

Si le plafond annuel est trop bas, il est conseillé de demander un réajustement de la mensualité. À défaut, on prend notamment le risque de ne plus être couvert au-delà du kilométrage prévu. « Jamais je n'ai été alerté sur les conséquences du dépassement avec arrêt immédiat de toutes les prestations complémentaires souscrites, telles que l'assistance et l'entretien », regrette ainsi le locataire d'une Peugeot 308. Mais l'expérience d'un autre locataire a de quoi faire hésiter. Constant que le kilométrage prévu pour son Kia Sportage allait être dépassé,

### Témoignages

## Restituti

Après la restitution de mon véhicule, j'ai eu la désagréable surprise d'apprendre que je devais payer 1 561 € de frais de remise en état », raconte Hervé. Il s'étonne de la multiplication des frais de carrosserie. « Sur la portière droite, on m'indique une trace noire d'environ 2 cm ; sur la portière arrière gauche, un léger enfoncement ; sur le capot avant, des traces de peinture écaillée ; et sur le pare-brise, un léger éclat de 5 mm. » Des marques qu'Hervé estime inévitables sur un véhicule au bout de quatre ans.

#### LA FACTURE : plus de 1000 €, en moyenne

« La location avec option d'achat est un cadeau empoisonné, s'énerve aussi Chrystelle. Je n'aurais pas cru que des microrayures pouvaient être prises en compte. » Non seulement elles le sont, mais elles sont facturées au prix fort. Les mauvaises surprises au moment de la restitution sont fréquentes, si l'on en croit les témoignages recueillis à la suite d'un appel sur notre site. Les clients

il a demandé un réajustement pour les deux dernières années. Au total, le surcoût s'est monté à 1 445 €. S'il avait attendu la fin de son contrat, les kilomètres supplémentaires lui auraient été facturés... 820 €. Malgré plusieurs contacts chez Kia, il n'a obtenu ni explication ni remboursement.

### Ce qu'il faut retenir

Pour résumer, la location semble plus adaptée à un profil de consommateur capable de prévoir son kilométrage annuel. Tous les souscripteurs doivent par ailleurs veiller à se renseigner sur le prix des kilomètres supplémentaires et sur la meilleure manière de gérer un dépassement.

# on : le scandale des frais de remise en état

n'auraient-ils pas tendance à minimiser les dégâts ? Non. Un employé chargé de l'examen des véhicules restitués nous a contacté car il en a marre « d'arnaquer les gens ». Il explique qu'on lui demande de trouver de plus en plus de défauts et d'établir des factures moyennes de plus de 1 000 €. Il évoque les rayures « ridicules », les taches « de la taille du petit doigt » qu'il doit relever pour atteindre ses objectifs. Il est contrôlé et perd des points en cas de "loupés", ce qui incite à tout signaler. Il cite aussi « le GPS absent depuis le départ mais tout de même facturé à la restitution » ou « les tarifs identiques quelle que soit la peinture ».

Les locations donneraient donc lieu à un juteux business. D'autant que « les travaux facturés aux clients ne sont jamais faits », nous ont assuré deux professionnels. Pour limiter les frais, il est conseillé de faire procéder en amont à toutes les petites réparations nécessaires. Un lecteur a aussi eu l'idée de solliciter un expert indépendant : « Le jour de la restitution, j'étais muni de mon expertise (d'un coût de 100 € environ), et les experts Mercedes ont déclaré que je



*n'avais aucun frais de réparation car il y avait une usure normale en quatre ans de location. » « Réclamez les photos », conseille aussi l'employé chargé de l'examen.*

## LE CHANTAGE : l'ardoise est effacée en cas de nouvelle location

Pour certaines personnes qui ont fait plusieurs locations, tout s'est bien passé. Mais reprendre un véhicule semble aussi

une manière d'échapper aux frais. « Je viens de changer pour une nouvelle voiture et, comme je suis resté chez Renault, ils ne m'ont rien facturé », raconte Christophe, qui avait pourtant « une rayure sur une jante et une petite bosse sur l'aile ». « Audi voulait me facturer 500 € pour une minuscule rayure, mais on vous promet d'annuler les frais si vous souscrivez une nouvelle location », raconte Romain. Une forme de chantage qui paraît aussi courante. ●

## DURÉE DE LA LOCATION ON NE PART PAS QUAND ON VEUT

« La location est consentie pour une durée irrévocable », énonce le contrat Credipar (PSA Finance France). Autrement dit, pas question de rendre la voiture au bout de deux ans si on a signé pour quatre.

### Des pénalités dissuasives

Un départ anticipé implique des pénalités. Premier problème : les clauses des contrats qui s'y rapportent sont incompréhensibles. Deuxième problème : les montants sont élevés. Le locataire d'une Peugeot 308 a ainsi souhaité rendre la

voiture un mois plus tôt que prévu, pensant économiser la dernière mensualité. Mauvaise idée : celle-ci se montait à 315 €, alors que la restitution avec un mois d'avance entraînait une pénalité de... 800 €.

Pour une location avec option d'achat (LOA), il existe en principe une possibilité d'échapper aux pénalités : elle consiste à lever l'option d'achat, ce qui est autorisé à partir de la deuxième année. Encore faut-il parvenir à la payer. « L'option d'achat est à ce jour trop élevée pour espérer revendre la voiture à un tiers ou l'acheter nous-

mêmes », déplore une lectrice qui a trouvé un nouvel emploi avec un véhicule de fonction.

### Un rêve devenu cauchemar

Dans le cas d'une location longue durée (LLD), on est pieds et poings liés. Thierry a loué en juin 2019 un Kia Niro hybride rechargeable. Son « rêve » s'est transformé en « cauchemar » à partir de novembre : son véhicule ne démarrait plus. Six mois plus tard, celui-ci est toujours immobilisé chez le concessionnaire. « J'ai demandé à solder le contrat de location, mais Kia Lease refuse. » Le contrat Kia LLD ne prévoit pas de suspension des mensualités « même en cas d'immobilisation supérieure à quarante jours » !

# ENTRETIEN, PANNE...

## LA TRANQUILLITÉ A SES LIMITES

En novembre 2019, la Mercedes de Mohammed est tombée en panne. « Le concessionnaire m'a dit qu'il fallait changer le moteur. Je croyais qu'il y avait une extension de garantie, mais ils m'ont dit que le vendeur n'avait pas fait son travail. » Avis aux consommateurs : les prestations complémentaires comme l'entretien ou l'extension de garantie ne sont pas toujours comprises dans les "packs". Il est donc nécessaire de clarifier ce point lors de la signature.

### Des véhicules pas remplacés

Mais attention, même si vous avez souscrit toutes les options, il ne faut pas vous imaginer que tous les cas de figure sont couverts. « Ma Ford Fiesta a été immobilisée à plusieurs reprises, et il a fallu batailler pour que Ford France prenne en charge les frais de location de voiture », s'indigne un locataire. La fourniture d'un véhicule de remplacement n'est, en fait, pratiquement jamais proposée.

### La garantie vol recommandée

Le coût de ces couvertures est loin d'être négligeable (voir l'exemple du SUV Peugeot 3008, en ouverture). Nous incitons toutefois à ne pas lésiner

pour celle qui intervient en cas de vol ou de destruction totale du véhicule. Elle doit permettre de combler la différence entre le montant restant dû pour solder le financement et l'indemnisation de l'assurance auto.

### Des clauses abusives

En cas de sinistre total ou de vol, certains contrats mettent, en plus, à la charge du locataire une indemnité de résiliation ! Le caractère abusif de ce type de clause a été reconnu en 2000, mais nous en avons encore rencontré dans différents contrats.

### DES CONTRATS ILLISIBLES

Nos juristes maison ont l'habitude de lire des contrats. Mais ceux des locations longue durée ou avec option d'achat leur ont donné du mal !

- Les documents sont écrits en petits caractères, avec des paragraphes tassés, sans espace, parfois même sans retour à la ligne. Ils sont difficilement compréhensibles et la clause sur les indemnités, notamment, reste souvent impénétrable même après plusieurs relectures. Pauvres consommateurs ! Ils ne peuvent pas savoir à quoi ils s'engagent avec de pareils documents.
- La Commission des clauses abusives avait recommandé leur amélioration en 1986. En 2020, ces contrats ne sont pas plus clairs et ils comportent toujours des clauses abusives.

## FIN DE CONTRAT DE MAUVAISES SURPRISES

Au terme d'une location longue durée, la voiture est restituée. S'il s'agit d'une location avec option d'achat, le client peut la rendre ou l'acquérir. La restitution est souvent présentée comme une simple formalité. Or il n'en est rien, comme le prouvent les témoignages reçus à la rédaction (lire l'encadré pages 50 et 51).

ralement "nu" à la fin, car il a restitué le véhicule ou l'a revendu pour payer l'option d'achat. Il est censé enchaîner avec une nouvelle location, le principe étant de rouler en permanence avec une voiture récente.

### Des mensualités plus élevées

Mais les mensualités risquent alors d'être plus élevées, comme l'a découvert Philippe : « Nous avons souscrit il y a trois ans une location avec option d'achat, pour un SUV Peugeot 3008, qui arrive à terme. À l'époque, nous avions un apport initial sous la forme de notre ancienne voiture, et les mensualités étaient intéressantes. Nous nous retrouvons actuellement en grande difficulté car, si l'on repart sur une LOA, les mensualités sur trente-six mois sont beaucoup trop élevées. »

FANNY GUIBERT

Juristes : FRANÇOISE HÉBERT-WIMART  
ET CORINNE LAMOUSSIÈRE-POUVREAU

Économiste : SOPHIE RÉMOND

ISTOCK



**Option d'achat : le pile ou face**  
La levée de l'option d'achat peut aussi réserver des surprises. Dans le meilleur des cas, la cote de la voiture est supérieure au montant de l'option d'achat, et le client peut acquérir le véhicule pour le revendre en réalisant un bénéfice. Mais l'inverse arrive aussi. « Je vend mon Peugeot 2008 bien moins cher que ce que Credipar en veut... », se désole ainsi Ludivine, pour qui l'opération se solde par un déficit de 4 000 €.

Dernier point à avoir en tête avec les locations : le client se retrouve géné-



## L'innovation au service des consommateurs

Dépends 50 ans, l'Institut national de la consommation est l'établissement public de référence pour tous les sujets liés à la consommation.



## NOS ÉQUIPES

L'INC s'appuie sur **l'expertise d'ingénieurs, de juristes, d'économistes, de documentalistes et de journalistes indépendants** pour vous aider à mieux consommer.

## NOS MISSIONS

- 1 **Déchiffrer** les nouvelles réglementations
- 2 **Tester** des produits et des services
- 3 **Informer et protéger** les consommateurs
- 4 **Accompagner** les associations de consommateurs

## NOS MÉDIAS



Le magazine  
60 Millions de consommateurs  
[www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com)



L'émission TV  
de tous les  
consommateurs



Le site sur la consommation  
responsable et le  
développement durable  
[www.jeconsommeresponsable.fr](http://www.jeconsommeresponsable.fr)

[www.inc-conso.fr](http://www.inc-conso.fr)



**60**  
millions  
de consommateurs

# Complétez votre

## Découvrez nos anciens numéros

Une mine d'informations utiles pour consommer juste et en parfaite connaissance de cause



N° 560 (Juillet-Août 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Antimoustiques
- Eaux en bouteille
- Glaces et sorbets
- Liseuses



N° 559 (Mai-Juin 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Huiles
- Sièges auto
- Perceuses-visseuses



N° 558 (Avril 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Produits alimentaires bio : où les acheter ?
- Robots cuiseurs
- Tondeuses robots
- Assurance-vie



N° 557 (Mars 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Tarifs SNCF
- Lunettes anti-lumière bleue
- Steaks hachés
- Fournisseurs Internet et mobiles



N° 556 (Février 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Lessives
- Écouteurs sans fil
- Vins de Bordeaux bio



N° 555 (Janvier 2020)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Sticks à lèvres, crèmes pour les mains
- Matelas
- Soupes



N° 554 (Déc. 2019)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Champagnes
- Parfums
- Chocolats
- Téléviseurs
- Coquilles St Jacques et crevettes



N° 553 (Nov. 2019)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Doudounes
- Gants démaquillants
- Assistants vocaux



N° 552 (Octobre 2019)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Biscuits
- Radiateurs électriques
- Services consommateurs



N° 551 (Sept. 2019)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Produits ménagers
- Lave-linge
- Douches pour seniors
- Assurances pour animaux



N° 550 (Juil.-Août 2019)  
4,80 €

### NOS ESSAIS

- Cosmétiques bio : crèmes solaires, crèmes hydratantes, déodorants, shampoings.
- Épices, herbes de Provence
- Centrifugeuses et extracteurs

+ SIMPLE  
+ PRATIQUE  
+ RAPIDE



Passez votre commande en ligne  
sur <https://www.60millions-mag.com>  
ou sur l'appli 60 Millions



# collection



Achat en ligne

[CLIQUEZ ICI](#)

Et aussi...



## Découvrez nos hors-séries

Des guides pratiques et complets sur les sujets de la vie quotidienne



HS 204  
(Juin 2020)  
6,90



HS 131S  
(Mai 2020)  
6,90



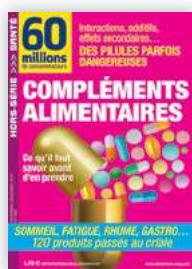
HS 203  
(Avril 2020)  
6,90



HS 202  
(Février 2020)  
6,90



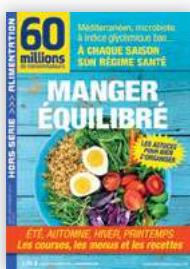
HS 201  
(Décembre 2019)  
6,90



HS 130S  
(Novembre 2019)  
6,90



HS 200  
(Octobre 2019)  
6,90



HS 129S  
(Août 2019)  
6,90



HS 199  
(Juillet 2019)  
6,90



HS 196  
(Décembre 2018)  
6,90

Le guide  
*Vos droits  
au quotidien*

Un ouvrage  
exceptionnel  
de 1 800 pages,  
sans équivalent  
pour les particuliers.

Indispensable pour  
vous aider à régler  
vos problèmes de  
la vie courante et  
défendre vos intérêts

39,90  
Pour le commander, utiliser  
le bon de commande  
en page 4 de ce numéro



## BON DE COMMANDE

À compléter et à renvoyer sous enveloppe sans l'affranchir à : 60 Millions de consommateurs - Service Abonnements - Autorisation 73405 - 60439 Noailles Cedex

Je coche les cases des numéros mensuels ou hors-séries que je souhaite recevoir :

		PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	PRIX TOTAL
Hors-séries	<input type="checkbox"/> HS 204 <input type="checkbox"/> HS 131S <input type="checkbox"/> HS 203 <input type="checkbox"/> HS 202 <input type="checkbox"/> HS 201 <input type="checkbox"/> HS 130S  <input type="checkbox"/> HS 200 <input type="checkbox"/> HS 129S <input type="checkbox"/> HS 199 <input type="checkbox"/> HS 196	6,90 €		
Mensuels	<input type="checkbox"/> N° 560 <input type="checkbox"/> N° 559 <input type="checkbox"/> N° 558 <input type="checkbox"/> N° 557 <input type="checkbox"/> N° 556 <input type="checkbox"/> N° 555 <input type="checkbox"/> N° 554  <input type="checkbox"/> N° 553 <input type="checkbox"/> N° 552 <input type="checkbox"/> N° 551 <input type="checkbox"/> N° 550	4,80 €		
Pour ranger vos revues	<input type="checkbox"/> Reliure(s) pour les mensuels <input type="checkbox"/> Coffret(s) pour les hors-séries	10 € l'unité		
Frais de port		1 € par produit		
TOTAL				

### MES COORDONNÉES

Mme    M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal  Ville

Téléphone

Email : .....

### MON RÈGLEMENT

Je choisis de régler par :

Chèque à l'ordre de 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

Carte bancaire

N° :

Expire fin :

Date & signature obligatoires

Offre valable pour la France métropolitaine jusqu'au 31/10/2020. La collecte et le traitement de vos données sont réalisés par notre prestataire de gestion des abonnements Groupe GLI sous la responsabilité de l'Institut national de la consommation (INC), éditeur de 60 Millions de consommateurs, situé au 18 rue Tiphaine, 75732 PARIS CEDEX 15, RCS Paris B 381 856 723, à des fins de gestion de votre commande sur la base de la relation commerciale vous liant. Si vous ne fournissez pas l'ensemble des champs mentionnés ci-dessus (hormis téléphone et e-mail), notre prestataire ne pourra pas traiter votre commande. Vos données seront conservées pendant une durée de 3 ans à partir de votre dernier achat. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement de vos données et définir vos directives post-mortem à l'adresse dpo@inc60.fr. À tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Vos coordonnées (hormis téléphone et e-mail) pourront être envoyées à des organismes extérieurs (presse et recherche de dons). Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case  Pour l'achat d'anciens numéros, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation. Pour le guide « 160 lettres pour régler vos litiges », vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à réception de votre commande.



# ARGENT & LOGEMENT

CONSEILS • NOUVEAUTÉS • QUESTIONS DE DROIT

PAR GILLES MANDROUX, AVEC FANNY GUIBERT ET LAURENCE OLLIVIER



**-1,4 %**

C'est la légère baisse moyenne des prix de l'immobilier français en 2020, anticipée par l'agence de notation Standard & Poor's après la crise sanitaire.

## Un livret solidaire qui devient enfin solidaire !

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, votre banque doit vous offrir la possibilité de faire don de tout ou partie des intérêts versés sur votre livret de développement durable et solidaire à des associations ou entreprises œuvrant en faveur de l'insertion, du logement social ou de l'environnement. Cette disposition entrera en application près de trois ans après avoir été instituée par la loi dite Sapin II, laquelle avait modifié l'appellation de ce livret défiscalisé rémunéré comme le livret A. ●

## AFFAIRE JUGÉE

### La foudre frappe, le distributeur doit payer les dégâts

Après un impact de foudre sur son poste d'alimentation électrique, un particulier a constaté que le lave-vaisselle et le clavier de commande du portail de sa résidence secondaire étaient hors service. Il lui a fallu une longue procédure pour que le distributeur d'électricité prenne en charge les réparations. Il a d'abord saisi le médiateur national de l'énergie, qui a conclu à la responsabilité du distributeur. Ce dernier contestant toujours, le particulier a saisi la justice. Le tribunal a condamné le distributeur, lui rappelant qu'il est tenu d'assurer une fourniture d'électricité continue et de qualité (tribunal d'instance de Puteaux, 28/11/2019). ●



## Avec Geev, ne jetez plus, donnez

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un Français jette en moyenne 30 kg de nourriture (dont 7 kg encore emballés) par an. Et 9 millions de tonnes d'objets encore utilisables finissent aussi aux ordures. Ce gâchis a motivé la création du site geev.com et de son appli, sur lesquels on peut donner ou récupérer toutes sortes d'objets ou d'aliments gratuitement. La plateforme assure avoir permis de donner une seconde vie à 3,5 millions d'objets depuis sa naissance en 2017. ●



## Terrasse ou balcon, un petit plus pour une belle plus-value

Meilleursagents.com a mesuré l'impact d'un espace extérieur privatif sur le prix d'un appartement. Le site s'est appuyé sur 35 117 biens vendus entre janvier 2019 et mai 2020 dans les onze plus grandes villes françaises. En moyenne, un balcon ou une terrasse renchérit de 8,8 % la valeur d'un bien. Par ailleurs, la valorisation est d'autant plus forte que le bien se situe dans une région ensoleillée et que l'étage est élevé. Mais pour un rez-de-chaussée, le surprix moyen s'élève à 12,5 %, car il s'agit souvent non d'une terrasse mais d'un jardin. ●



## Est-il utile de souscrire une assurance scolaire ?

**Si elle n'est pas obligatoire, l'assurance scolaire est conseillée pour que votre enfant soit bien couvert. Mais elle peut faire doublon. Relisez vos contrats.**

Votre enfant ne sera jamais exclu d'une activité obligatoire se déroulant pendant les horaires de classe parce qu'il n'est pas couvert par une assurance scolaire. En revanche, l'école exige une assurance pour qu'il participe aux activités facultatives (séjour linguistique, classe verte...) et soit admis à la cantine ou à la garderie.

### Attention aux doublons

Il s'agit de vérifier qu'il dispose d'une garantie lui permettant de réparer financièrement les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou aux biens d'autrui lors des activités extrascolaires. Ces risques sont couverts par la garantie responsabilité civile, incluse dans les contrats multi-risques habitation. Contrôlez toutefois, si vos enfants sont grands, que votre contrat

n'exclut pas les étudiants majeurs ou ne vivant pas à votre domicile. Faute de quoi, mieux vaut souscrire l'assurance scolaire. Cette garantie est aussi nécessaire pour prendre en charge les dommages matériels ou corporels que votre enfant pourrait subir lui-même (surtout en l'absence de tiers responsable) à l'école. Sauf si vous détenez déjà un contrat spécifique tel qu'une garantie "accidents de la vie" ou "familial accident".

### Vérifiez les garanties

Les formules de base, notamment celles proposées par les fédérations de parents d'élèves, sont peu chères (à partir d'une dizaine d'euros pour l'année). Mais l'étendue de leurs garanties est très variable. N'hésitez pas à comparer. ● G.M.

## ÉPARGNE PEA : des frais désormais plafonnés

Pour inciter les particuliers à investir dans les entreprises, la loi Pacte prévoyait de plafonner certains frais sur le plan d'épargne en actions (PEA) et sa version dédiée à l'investissement dans les petites et moyennes entreprises (PEA-PME). C'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> juillet (décret du 5 février 2020).

La commission bancaire pour l'ouverture de ces comptes-titres les plus populaires en raison de leur défiscalisation ne doit plus excéder 10 €. Les frais de tenue de compte sont, eux, limités à 0,4 % de la valeur des titres détenus. Quant aux frais d'achat et de vente de titres, ils sont restreints à 0,5 % si la transaction est faite en ligne et à 1,20 % si elle est effectuée par une autre voie. Le coût d'un transfert dans une autre banque est plafonné à 15 €. ●



Tableau de bord

### LES DÉPENSES CULTURELLES DES FRANÇAIS

**100,3 milliards d'euros**, c'est

le montant des dépenses pour les activités culturelles et de loisirs des Français en 2019 (source Insee, juin 2020), soit 8 % environ de leur consommation totale. Si le budget qu'ils consacrent à la presse, aux livres et à la papeterie est en recul de - 14 % sur dix ans, il reste le premier. À l'inverse, le tourisme et les activités sportives sont en pleine expansion (+ 39 %). ●

	Dépenses 2019 (en milliards d'euros)	Évolution sur 10 ans
• Presse, livres et papeterie	15,01	- 14 %
• Voyages, activités récréatives et sportives <sup>(1)</sup>	14,48	+ 39 %
• Jeux, jouets, articles de sport	14,23	+ 8 %
• Jardinage, animaux de compagnie	14,22	+ 11 %
• Spectacles et services culturels <sup>(2)</sup>	12,43	+ 12 %

(1) Sport, location de matériel sportif, fêtes foraines, parcs d'attractions, voyages à forfait, week-ends, etc. (2) Cinéma, spectacles vivants, musées, abonnements audiovisuels, etc.



# Litige : quand un professionnel refuse la médiation

## ➤ Un professionnel peut-il refuser de participer à une médiation de la consommation ?

Oui. Rien ne l'oblige à participer à la tentative de résolution amiable du différend initiée par son client. La loi se contente de l'obliger, en tant que professionnel relevant du code de la consommation (garagiste, agent immobilier, commerçant traditionnel ou en ligne...), à communiquer au consommateur les coordonnées du médiateur dont il relève (par exemple sur son site Internet ou par voie d'affichage), mais elle ne le constraint pas à accepter la médiation.



par  
Patricia Foucher  
Juriste à l'INC\*

## ➤ Que se passe-t-il dans un tel cas de refus ?

En pratique, lorsque vous saisissez le médiateur de la consommation, ce dernier sollicite l'entreprise incriminée afin de lui communiquer votre demande d'entrée en médiation. Si la société ne répond pas, ou refuse de donner suite à votre proposition, le médiateur constate l'impossibilité de médiation et vous en informe par écrit. C'est ce document que vous présenterez au juge pour justifier de votre recherche de résolution amiable. Un sésame indispensable pour saisir le tribunal judiciaire pour toute demande d'un montant inférieur ou égal à 5 000 €.

## ➤ Pouvez-vous, malgré tout, tenter une conciliation de justice ?

Oui, si votre demande de médiation échoue, vous pouvez vous tourner vers un conciliateur de justice ([conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence](http://conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence)). Tout comme celle du médiateur de la consommation, son intervention est gratuite. Cependant, là encore, le professionnel peut tout aussi bien s'y soustraire sans avoir à justifier sa décision et sans préjudice aucun pour lui.●

\* Institut national de la consommation.

Retrouvez la liste officielle des médiateurs de la consommation sur [economie.gouv.fr/mediation-conso/liste-des-mediateurs-references](http://economie.gouv.fr/mediation-conso/liste-des-mediateurs-references).



## DES AIDES RÉAJUSTÉES

### Trop d'abus sur les primes à l'isolation des planchers

La prime accordée pour l'isolation des planchers est revue à la baisse à compter de septembre 2020. Son montant est aligné sur celui de la prime pour l'isolation des combles et toitures, soit 20 €/m<sup>2</sup> pour les ménages modestes et 10 €/m<sup>2</sup> pour les autres ménages. Pourquoi cet ajustement ? Il vise à « corriger des surcompensations qui allaient au-delà du coût des travaux », expliquait la ministre de la Transition écologique lors d'une audition, début avril.

En clair, le montant des primes était supérieur au coût des travaux, garantissant un confortable bénéfice aux installateurs. Ce n'est malheureusement pas la première fois que l'État fixe des aides trop généreuses. D'après nos calculs, il serait bon qu'il se penche aussi sur le montant des primes pour l'isolation des combles.●

ISTOCK

## Aéroports : des infos sur les nuisances sonores

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, quand un logement est situé dans une zone d'exposition au bruit des aérodromes, le futur acquéreur ou locataire doit recevoir un document informatif. Ce dernier doit être intégré au dossier de diagnostic technique et annexé à l'acte de vente ou au contrat de location. Pour en savoir plus, lire la fiche pratique : « *L'information sur le bruit aux environs des aérodromes* », sur [inc-conso.fr](http://inc-conso.fr).●



## Un crédit d'impôt exceptionnel pour le soutien scolaire

Vous avez payé des cours de soutien scolaire pendant le confinement ? Gardez vos factures ! Le gouvernement a en effet décidé d'étendre le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile pour ces prestations réalisées à distance. À quelle condition ? Les cours doivent avoir été dispensés pendant la période de limitation des déplacements en raison du Covid-19. Le crédit d'impôt est égal à 50 % des dépenses, dans la limite de 12 000 €. Ce plafond est majoré de 1 500 € par enfant à charge ou personne rattachée au foyer fiscal.●



# Épargne salariale À l'épreuve de la crise

Pratique

Possibilités de déblocage, protection en cas de faillite ou de licenciement... Voici ce qu'il faut savoir sur l'épargne liée à votre entreprise à l'ère du coronavirus.

**N**os réponses aux principales questions sur l'épargne salariale, avec Florence Corne, de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et Stéphanie Truquin, économiste à l'Institut national de la consommation (INC), éditeur de «60».

## En raison de la crise, mon employeur peut-il réduire le montant de mon intéressement ou de ma participation ?

Non, les primes versées en 2020 portent sur les résultats et les bénéfices 2019 de votre entreprise. Elles ne sont donc pas impactées par la crise économique liée au corona-

virus. Mais les effets pourront se faire ressentir sur celles attribuées en 2021. À savoir : exceptionnellement cette année, votre entreprise peut décaler le versement de votre prime jusqu'au 31 décembre, au lieu du 31 mai dans la plupart des cas.

## Confronté à des difficultés financières, puis-je retirer de l'argent placé sur mon plan d'épargne salariale ?

À ce jour, aucun dispositif spécifique à la crise sanitaire ne vous permet de débloquer votre épargne salariale par anticipation. En principe, votre argent est donc bloqué pendant cinq ans sur un plan d'épargne entreprise

(PEE), et jusqu'à la retraite sur un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco) ou un plan d'épargne retraite (PER) collectif. Il existe cependant des cas de déblocage anticipé, dont le licenciement pour le PEE (voir tableau).

## Si je suis licencié, que devient mon épargne salariale ?

Quand vous quittez l'entreprise à la suite d'un licenciement, d'une démission ou d'un départ à la retraite, vous pouvez conserver votre épargne salariale. Vous avez aussi la possibilité de débloquer votre PEE mais pas votre Perco, sauf départ à la retraite. Enfin, si votre nouvel employeur a mis en place des plans d'épargne salariale, vous pourrez demander un transfert. Pensez donc à mettre à jour vos coordonnées auprès de l'établissement qui gère votre plan.

## En cas de faillite de mon entreprise, mon épargne salariale est-elle menacée ?

Non, votre épargne étant placée dans des fonds gérés par un établissement financier, une banque ou un assureur, elle n'est pas dans votre entreprise. Donc si celle-ci fait faillite, vous ne perdez pas vos économies. Mais si vous détenez des actions de votre entreprise sur votre plan d'épargne salariale, en cas de liquidation judiciaire, leur valeur pourra se rapprocher de zéro et vous pourrez tout perdre..

LAURENCE OLLIVIER

Plus d'info sur epargnesalariale-france.fr

## Les cas de déblocage anticipé de l'épargne salariale

	PEE	Perco
• Mariage ou Pacs	Oui	Non
• Naissance <sup>(1)</sup> à partir du troisième enfant	Oui	Non
• Divorce/séparation <sup>(2)</sup> avec garde d'enfant	Oui	Non
• Surendettement	Oui	Oui
• Invalidité <sup>(3)</sup>	Oui	Oui
• Décès <sup>(4)</sup>	Oui	Oui
• Rupture du contrat de travail ou du mandat social	Oui	Non
• Création ou reprise d'une entreprise	Oui	Non
• Expiration des droits à l'assurance chômage	Non	Oui
• Acquisition de la résidence principale	Oui	Oui
• Agrandissement de la résidence principale	Oui	Non
• Remise en état de la résidence principale après une catastrophe naturelle	Oui	Oui
• Violences conjugales	Oui	Non

(1) Ou adoption. (2) Ou dissolution de Pacs. (3) Du salarié, de son conjoint ou partenaire de Pacs, ou de ses enfants.

(4) Du salarié, de son conjoint ou partenaire de Pacs.

# Location saisonnière

## Six questions à se poser avant de se lancer

**Pratique**

Louer son logement à des touristes en le mettant sur Airbnb, Leboncoin, Abritel, etc., génère des revenus. Pour réussir ce projet, il faut anticiper les implications personnelles, administratives et, bien sûr, financières.

**R**entabiliser votre résidence principale ou secondaire, investir dans de l'immobilier locatif afin de générer des revenus complémentaires et de vous constituer un patrimoine : quelles que soient vos motivations et vos objectifs, l'activité de loueur saisonnier ne s'improvise pas. Check-list des bonnes questions à vous poser avant de démarrer votre activité.

### 1 ÊTES-VOUS VRAIMENT PRÊT PSYCHOLOGIQUEMENT ?

Cette question peut prêter à sourire, pourtant elle est à prendre au sérieux si vous envisagez de louer votre résidence principale ou une maison de famille. Il ne faut pas sous-estimer la dimension affective et les contraintes logistiques induites par la mise en location d'un bien personnel, chargé de vécu et d'objets intimes. Afin de préparer au mieux cette première étape, vous devez notamment être au clair sur votre hébergement de substitution si vous louez votre résidence principale.

Aménagez votre bien pour coller aux attentes des touristes.

pale, et aménager votre *home sweet home* en vue d'accueillir vos futurs hôtes. Vos priorités : faire de la place dans les placards pour qu'ils puissent installer leurs affaires dans la chambre, la salle de bains, et, si nécessaire, rassembler vos effets personnels dans une pièce bouclée à double tour, réservée à cet usage.

### 2 VOTRE BIEN CORRESPOND-IL À LA DEMANDE ?

Le fait de détenir un appartement ou une maison dans une ville à potentiel touristique ne suffit pas, à lui seul, à garantir le succès de votre entreprise ! Avant même de proposer votre bien à la location, assurez-vous qu'il répond aux critères de confort et de décence (surface minimale des pièces, salubrité, conformité des installations électriques et de gaz...) ; qu'il remplit les obligations de sécurité (détecteur de fumée, de dioxyde de carbone, extincteurs, protection de la piscine...). À défaut, chifrez les achats et les éventuels travaux

requis. Si le bien est situé dans une copropriété, vous vérifierez également que le règlement de copropriété ne s'oppose pas aux locations de courte durée, par exemple en définissant l'immeuble comme « à usage exclusif d'habitation ». Une fois ces différents points contrôlés, effectuez une étude de marché approfondie pour vous familiariser avec les demandes des touristes :

ISTOCK/PIKSEL

### Obligatoire Apprenez à res

- Déclaration en mairie
- Collecte de la taxe de séjour
- Classement meublé de tourisme
- Autorisation de changement d'usage à demander à la mairie<sup>(2)</sup>
- Inscription au répertoire Sirene de l'Insee
- Assurance spécifique
- Contrat de location
- Fiche de police pour les touristes étrangers
- Déclaration des loyers aux impôts

(1) Abattement forfaitaire de 71 % sur les revenus de location au titre du régime à une clientèle de passage constitue un changement d'usage (article L. 631-7 communes des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne).



## pecter les règles

Résidence principale	Résidence secondaire ou immobilier locatif
Oui, dans les villes où un numéro de déclaration est imposé	Oui
Oui, à la charge du loueur ou effectuée par les plateformes	
Facultatif mais il ouvre droit à certains avantages fiscaux <sup>(1)</sup>	
Non, si vous louez moins de 120 jours par an	Oui, dans les villes de plus de 200 000 habitants, et dans certaines autres communes <sup>(3)</sup>
Oui	Oui
À vérifier auprès de votre assureur	Oui
Toujours préférable	Toujours préférable
Oui	Oui
Oui	Oui

des microbénéfices industriels et commerciaux (BIC). (2) Louer un local meublé destiné à l'habitation de manière répétée pour de courtes durées du code de la construction et de l'habitation). (3) Certaines villes de plus de 50 000 habitants comportant des zones dites "tendues" et toutes les

### BON À SAVOIR

Vous êtes locataire ? Mettre en location saisonnière le logement est en principe interdit, sauf accord préalable écrit de votre propriétaire. Sous-louer votre résidence principale en l'absence d'autorisation est risqué et vous vous exposez à devoir quitter les lieux, après résiliation de votre contrat de location par le bailleur, mais aussi à devoir lui reverser l'intégralité des sous-loyers perçus.

périodes de location, prix pratiqués en haute et basse saisons, prérequis (accès Wi-Fi, haut débit...). Certains critères très recherchés permettent de se distinguer de la concurrence, hors saison notamment : par exemple, la présence d'un sauna ou d'un jacuzzi ou une vue sur mer dans les stations balnéaires.

## 3 QUELLES SONT LES FORMALITÉS À PRÉVOIR ?

Elles restent relativement peu contraignantes pour votre résidence principale, à condition de louer moins de 120 jours par an. Mais, pour votre résidence secondaire ou un bien locatif, elles peuvent s'avérer très lourdes voire dissuasives, suivant les communes (voir tableau ci-contre). D'où notre recommandation de vous renseigner auprès de la mairie du lieu de situation du bien avant de vous lancer. Dans tous les cas, les revenus tirés de la location doivent être déclarés aux services fiscaux.

## 4 QUEL STATUT ET QUEL RÉGIME FISCAL RETENIR ?

Pour ceux qui envisagent un investissement, cette question doit être tranchée avant même l'achat : une fois votre opération bouclée, il sera généralement trop tard et trop coûteux de changer de statut. « Ainsi, un achat via une société civile immo-

bilière (SCI) familiale, parfois présentée comme la panacée, pourra être à proscrire ici, explique M<sup>e</sup> Mathieu Fontaine, notaire dans la Drôme. Au coup par coup, mieux vaudra lui préférer un montage via une SARL de famille ou une SAS voire un achat en direct. » Avant de mettre votre bien en location, clarifiez également votre futur régime fiscal : meublé de tourisme classé ou non classé, régime des « micro-bénéfices industriels et commerciaux » (BIC) ou au « réel ». « Attention ! met en garde M<sup>e</sup> Mathieu Fontaine. Si vos recettes locatives dépassent 23 000 € par an et représentent plus de la moitié des revenus de votre foyer fiscal, vous basculerez automatiquement dans la catégorie des loueurs de meublés professionnels [LMP] avec des incidences fiscales, juridiques et sociales importantes. » En clair, le plus en amont possible, prenez conseil auprès d'un avocat, d'un notaire ou d'un expert-comptable spécialisé afin d'opter pour la solution la plus avantageuse pour vous. Vous limiterez au passage les risques de redressement par les services fiscaux et l'Urssaf en cas d'erreur ou d'omission.

## 5 ÊTES-VOUS DISPOSÉ À CONSACRER DU TEMPS À LA LOCATION ?

Passer par une agence immobilière ou un professionnel pour tout gérer de A à Z à votre place est un confort... qui se paie au prix d'une grande partie de vos revenus locatifs et d'une perte de rentabilité ! Résultat, un grand nombre de loueurs de meublés de tourisme se chargent seuls de la location de leur bien. Chronophage, l'activité implique de gérer non seulement la mise en location sur les plateformes (voir encadré ci-dessus), mais également les demandes des hôtes avant et pendant la location, le suivi des éventuelles dégradations après leur départ, sans oublier les notes et les avis.



## Plateformes de location : les clés du succès

Pour séduire les touristes, il faut que votre annonce remonte en bonne position sur les plateformes. Mettez toutes les chances de votre côté.

- **Des photographies de qualité professionnelle.** Il s'agit d'un atout indéniable pour séduire une clientèle française et internationale.
- **Un descriptif régulièrement mis à jour.** La rédaction d'une petite annonce n'est jamais terminée ! Améliorez la présentation, enrichissez sans cesse votre texte... Cela montre à la plateforme que vous êtes investi et actif.
- **Des avis et commentaires positifs.** Plus vous cumulez d'avis favorables, plus votre e-réputation augmente et plus votre place dans les plateformes progresse. D'où l'importance de travailler ce point. Insistez auprès de vos hôtes pour qu'ils laissent une appréciation ; relancez-les si besoin.
- **Des réservations instantanées... sous conditions.** L'option « réservation sous 24 heures », sur Airbnb par exemple,

permet de sélectionner vos hôtes.

Mais votre annonce remontera moins bien dans les requêtes et ne sera pas relayée sur les sites étrangers. Mieux vaut donc privilégier la « réservation instantanée », ce qui implique l'acceptation tacite de toutes les demandes. Cette formule vous autorise malgré tout à poser vos conditions. Vous pouvez filtrer les hôtes afin de ne retenir, par exemple, que les clients bénéficiant d'avis positifs.

- **Des prestations proposées à l'arrivée.** Une fois sur place, vos hôtes ne doivent pas déchanter. Soignez la qualité de l'accueil et n'hésitez pas à leur fournir des prestations parahôtelières (baby-sitting, livraison de repas...).
- **Des animaux bienvenus.** Le fait de cocher cette case constitue un atout.
- **Une offre flexible.** Les bailleurs préfèrent souvent louer à la semaine, du samedi au samedi. Mais pour continuer à trouver preneur hors saison, proposez des contrats d'une ou deux nuits ou, au contraire, de plusieurs mois.

En revanche, les propriétaires situés parfois à des milliers de kilomètres du bien loué insistent sur l'importance de disposer d'une personne de confiance sur place. Cette dernière se chargera de la remise des clés, du ménage et des travaux de blanchisserie, et vous informera des éventuelles réparations à effectuer. Un intermédiaire à doubler idéalement d'un bricoleur ou d'un artisan capable d'intervenir à la demande. Autant d'intervenants dont il faudra estimer le coût.

**Sur les sites de location saisonnière, la note peut être salée.**

## 6 COMMENT FAIRE POUR LOUER ?

Entre les plateformes de location entre particuliers (Airbnb, Abritel, Homelidays...), les acteurs comme Booking et les sites de petites annonces comme Leboncoin, vous

avez l'embarras du choix. Vous pouvez alterner les modes de diffusion selon vos objectifs : les plateformes pour les locations à la semaine et les sites de petites annonces pour des périodes plus longues...

En plus, les plateformes vous fournissent un maximum d'informations et de services pour optimiser la gestion de votre bien : comparatif de marché, préconisation de loyers, partage et synchronisation des agendas de location entre plateformes, assurance en cas de dégradation... Revers de la médaille, elles modifient régulièrement les règles du jeu et captent une part grandissante de vos loyers (de 15 à 30 %). ●

LAURENCE OLLIVIER  
Juriste : SAMIA M'HAMDI

Merci pour leurs témoignages à Raymond, propriétaire d'un appartement à Lisbonne, à Virginie, détitrice d'une villa dans le Var et d'un chalet à la montagne, et à Solène, qui loue sa maison ainsi qu'une dépendance sur la côte Atlantique.

# Prenez votre consommation en main

**ABONNEZ-VOUS  
POUR 1 AN**  
et réalisez jusqu'à  
**28 % D'ÉCONOMIE**



## LE MENSUEL

Des essais comparatifs de produits et de services, des enquêtes fouillées, des informations juridiques, des conseils pratiques...

## + LES HORS-SÉRIES THÉMATIQUES

Des guides pratiques complets autour de l'alimentation, la santé, l'environnement, l'argent, le logement...



## + LE HORS-SÉRIE SPÉCIAL IMPÔTS

## + L'ACCÈS AUX SERVICES

### NUMÉRIQUES DE «60»

(Ordinateur, tablette et smartphone)

- Accès illimité aux versions numériques des anciens numéros
- Accès aux versions numériques des mensuels et hors-série compris dans votre abonnement



## + LE SERVICE « 60 RÉPOND »

Service téléphonique d'information juridique.  
Nos experts répondent en direct  
à toutes vos questions.



★  
Achat en ligne  
CLIQUEZ ICI

DÉCOUVREZ NOS FORMULES  
**100 % NUMÉRIQUES**  
sur [www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com)

**60**  
millions  
de consommateurs

# BULLETIN D'ABONNEMENT

561

A compléter et à renvoyer sous enveloppe sans l'affranchir à : *60 Millions de consommateurs - Service Abonnements - Autorisation 73405 - 60439 Noailles cedex*

**OUI**, je m'abonne à *60 Millions de consommateurs*. Je choisis l'abonnement suivant :

**ABONNEMENT ÉCLAIRÉ 46 €** au lieu de ~~59,70 €~~  
soit **23 % d'économie** : 1 an, soit 11 numéros + hors-série Impôts  
+ Accès aux services numériques de «60»

**ABONNEMENT EXPERT 78 €** au lieu de ~~108 €~~  
soit **28 % d'économie** : 1 an, soit 11 numéros + hors-série Impôts  
+ 7 hors-séries thématiques + Service « 60 RÉPOND » + Accès aux services numériques de «60»

Offre valable pour la France métropolitaine jusqu'au 31/12/2020. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à réception du 1<sup>er</sup> numéro. La collecte et le traitement de vos données sont réalisés par notre prestataire de gestion des abonnements Groupe GLI sous la responsabilité de l'Institut national de la consommation (INC), éditeur de *60 Millions de consommateurs* au 18, rue Tiphaïne, 75732 PARIS CEDEX 15, RCS Paris B 381 856 723, à des fins de gestion de votre commande sur la base de la relation commerciale vous liant. Si vous ne fournissez pas l'ensemble des champs mentionnés ci-dessus (hormis téléphone et e-mail), notre prestataire ne pourra pas traiter votre commande. Vos données seront conservées pendant une durée de 3 ans à partir de votre dernier achat. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement de vos données et définir vos directives post-mortem, à l'adresse suivante : dpo@inc60.fr. A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Nous réutiliserons vos données pour vous adresser des offres commerciales, sauf opposition en cochant cette case  Vos coordonnées (hormis téléphone et e-mail) pourront être envoyées à des organismes extérieurs (presse et recherche de dons). Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case  (Délais de livraison du 1<sup>er</sup> numéro entre dix et trente jours, à réception de votre bulletin d'abonnement).

## MES COORDONNÉES

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone

Email \_\_\_\_\_

## MON RÈGLEMENT

Je choisis de régler par :

Chèque à l'ordre de **60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS**

Carte bancaire :

N° :

Expire fin :

Date & signature obligatoires

# Banques

# Quelle est la meilleure banque pour le climat ?

**Enquête**

Pour atteindre les objectifs de limitation du réchauffement de la planète, les groupes bancaires mondiaux doivent cesser de financer les énergies fossiles. Le Banking on Climate Change 2020 a évalué leurs politiques.

**S**i vous mettez une couette sur votre lit, elle piège votre chaleur et c'est douillet. Mais si, en permanence, vous rajoutez des couettes, ça se réchauffe et on finit par étouffer. Le principe de l'effet de serre est similaire : on empêche une partie de la chaleur de la Terre de partir vers l'espace sous forme de rayonnements à cause des composés qu'on envoie dans l'atmosphère. » Voilà comment Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, a décrit ce qui se passe au-dessus de notre planète lors de son audition devant la Convention citoyenne pour le climat.

## LA NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2050

Le principal composé qui contribue à garder la Terre sous une cloche devenue brûlante, c'est le gaz carbonique ( $\text{CO}_2$ ), issu de la combustion des énergies fossiles. Les ennemis sont connus : pétrole, charbon et gaz. En décembre 2015, l'Accord de Paris a fixé l'objectif de limiter le réchauffement global de la planète bien en dessous de + 2 °C, et de tout mettre en œuvre pour ne pas dépasser + 1,5 °C.

Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a démontré la nécessité de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, et de poursuivre ces efforts pour atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050.

## UN RÔLE MAJEUR DÉVOLU AUX BANQUES

Cette transformation radicale passe d'abord par la réorientation très rapide des flux financiers. « Éviter les conséquences les plus dramatiques de l'emballage climatique requiert que les banques cessent, dès aujourd'hui, de soutenir l'expansion des énergies fossiles et en sortent, progressivement mais totalement, au cours des prochaines décennies. » Las, cette supplique lancinante des Amis de la

Terre et d'Oxfam n'a pas empêché les banques du monde entier d'accorder près de 2 700 milliards de dollars de financements aux énergies fossiles depuis l'adoption de l'Accord de Paris,

selon le rapport 2020 du Banking on Climate Change, paru en mars dernier. Cette vaste étude émanant de six grandes organisations internationales de défense de l'environnement montre que ces montants ont augmenté chaque année...

## LE POUVOIR DU CLIENT VIS-À-VIS DES BANQUES

Qui sont vraiment les coupables ? Les industries pétrolières et charbonnières qui tardent à s'adapter à l'exigence climatique ? Ceux •••

## Comment les banques ont été notées

Les auteurs du Banking on Climate Change 2020 ont évalué les politiques des 42 principaux groupes bancaires mondiaux, dont quatre français, par rapport aux trois grandes énergies fossiles : charbon, pétrole et gaz. Ont été étudiés : la fin du soutien à l'expansion des combustibles fossiles et la fin progressive de leur financement tout court. Des explications sur la façon dont les banques ont été notées sont disponibles en anglais sur : ran.org/bankingonclimatechange2020.



## BANQUE POPULAIRE, CAISSE D'ÉPARGNE À LA TRAÎNE

**CLASSEMENT : 7/42**

**NOTE : 4,3/20**

**Points positifs** BPCE et Natixis ont mis en place le « Green Weighting Factor », un mécanisme d'allocation du capital de chaque financement en fonction de son impact sur le climat. Des critères permettant de classer chaque financement automobile, immobilier, électrique, minier selon son impact environnemental et climatique. Mais cela concerne moins d'un tiers du portefeuille de financements de Natixis.

**Points négatifs** Le groupe a pris des engagements charbon limités à l'exclusion des entreprises fortement actives dans le secteur. BPCE ne s'est donc fixé aucune stratégie de sortie du charbon alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris. Concernant le pétrole et le gaz, BPCE a retenu un seuil d'exclusion de 30 % adossé aux activités de ses clients dans les sables bitumineux et forages pétroliers en Arctique, en oubliant le toxique secteur des hydrocarbures de schiste. De ce fait, elle est la grande banque française la moins bien classée.

ISTOCK



## BNP PARIBAS UNE TRAJECTOIRE À RECTIFIER

**CLASSEMENT : 4/42**

**NOTE : 5,8/20**

**Points positifs** BNP Paribas a décidé de cesser de soutenir l'exploration, la production et l'exportation des sables bitumineux, du pétrole et du gaz de schiste, et des hydrocarbures extraits en Arctique. Cet engagement fort est salué par une première place au classement des politiques de sortie du gaz et du pétrole. La banque s'est fixé l'objectif de 15 milliards d'euros de financement des énergies renouvelables en 2020, et l'a atteint dès 2018. Elle a relevé son effort à 18 milliards d'euros en 2021.

**Points négatifs** BNP Paribas figure parmi les premiers financeurs européens de l'expansion du charbon. En actant une sortie du charbon en 2040 seulement, la banque n'est pas en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris. Le sort qu'elle réserve aux entreprises prévoyant de nouvelles centrales à charbon et des infrastructures d'extraction est flou, selon les ONG. BNP Paribas s'est signalée comme étant la deuxième banque au monde ayant le plus investi dans les énergies fossiles en 2019 (12,8 milliards de dollars).



## CRÉDIT AGRICOLE EN TÊTE, MAIS PEUT BEAUCOUP MIEUX FAIRE

**CLASSEMENT : 1/42**

**NOTE : 8,2/20**

**Points positifs** En juin 2019, le Crédit agricole a adopté une politique détaillée sur le charbon : il est considérée par les ONG comme la meilleure banque au monde. Il s'est engagé à exclure toutes les entreprises actives à plus de 25 % dans le secteur ou s'y développant, et s'est fixé une trajectoire de sortie totale du charbon d'ici à 2030 pour les pays européens et de l'OCDE, 2040 pour la Chine et 2050 pour le reste du monde. Il exige de ses clients qu'ils s'y conforment en communiquant à l'horizon 2021 un plan de fermeture de leurs actifs. Il est classé en tête des banques les plus engagées dans le retrait des énergies carbonées.

**Points négatifs** Les plus récents scénarios requièrent une sortie globale des énergies fossiles d'ici à 2040. Le Crédit agricole va devoir en prendre acte. Car, avec 4 milliards de dollars de financements fossiles depuis 2015, il est loin d'être un modèle. Ses engagements se limitent à exclure ses soutiens aux projets pétroliers liés aux sables bitumineux et en Arctique.

••• qui soutiennent financièrement leurs activités, contre l'intérêt de l'humanité à terme ? Ou nous autres consommateurs et citoyens, qui choisissons de confier notre argent à des organismes qui contribuent à hypothéquer l'avenir ? Sans doute les trois. Le client peut, en tout cas, jouer un rôle en évitant que l'argent qu'il place ou emprunte finance indirectement des activités climaticides.

Car les quatre grands réseaux bancaires français orientent toujours 70 % de leurs financements énergétiques vers les énergies fossiles, responsables des trois quarts des émissions de CO<sub>2</sub>. Et il ne s'agit pas seulement d'encours de crédits dont il serait difficile de se défaire.

### UN SOUTIEN RENOUVELÉ AU CHARBON

Prenons l'exemple du géant du charbon allemand RWE, dont les centrales à charbon rejettent 100 millions de tonnes de gaz carbonique. Au moment où il devrait présenter un plan de fermeture et de transition, RWE projette au contraire de raser cinq villages pour étendre sa gigantesque mine de lignite de Garzweiler, à 200 kilomètres de la frontière française. « Alors que le Crédit agricole et BPCE, anciens banquiers



## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ENCORE TROP DE CHARBON

**CLASSEMENT : 5/42**

**NOTE : 5,6/20**

**Points positifs** La Société générale s'est engagée à contribuer à lever 120 milliards d'euros pour la transition énergétique sur la période 2019-2023 : 100 milliards deuros d'émissions d'obligations durables et 2 milliards en financement ou conseil au secteur des énergies renouvelables.

**Points négatifs** Publiée à l'été 2019, la politique charbon de la Société générale laisse la porte ouverte à des entreprises qui n'ont pas de plan de sortie du charbon, et même à celles qui continuent à développer mines et centrales, comme RWE. Le premier pollueur d'Europe n'envisage pas de sortir du charbon avant 2038. La Société générale s'est contentée de mettre fin à ses soutiens aux projets de sables bitumineux en Arctique, et aux entreprises actives pour plus de 50 % dans ces secteurs. Ces mesures très limitées lui permettent de contribuer au développement de nouveaux projets d'énergies fossiles non conventionnels et notamment liés au gaz de schiste.



**Que vous soyez lecteur occasionnel ou abonné,**

de RWE, ont adopté en 2019 de nouvelles politiques charbon excluant l'énergéticien allemand, BNP Paribas et Société générale lui ont renouvelé leur soutien début 2019, participant à un financement de 5 milliards d'euros », déplore l'enquête des Amis de la Terre et d'Oxfam parue fin 2019.

## LE BILAN CARBONE TOUJOURS TRÈS MAUVAIS

Bien sûr, nos banques se sont également engagées dans le soutien aux énergies renouvelables. En 2018, elles ont prêté 12 milliards d'euros pour financer des projets de transition énergétique, selon le cabinet indépendant Institute for Climate Economics (I4CE). La moitié de cette somme est allée aux ménages ayant investi dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement. Mais la même année, les mêmes banques ont injecté cinq fois plus (67 milliards d'euros)

dans les énergies fossiles, principalement pour favoriser l'acquisition de voitures, de camionnettes ou de poids lourds plus énergivores que la moyenne en carburants. Conséquence : leur bilan carbone reste très mauvais.

## LES BANQUES FRANÇAISES PARMI LES PLUS AVANCÉES

Les établissements tricolores ne sont toutefois pas les pires au monde, bien au contraire. Ils figurent même au top 10 des établissements qui se désengagent le plus des industries carbonées, selon le rapport Banking on Climate Change, le Crédit agricole décrochant même la première place, malgré une note médiocre.

Mais le chemin est encore très long, et le temps presse... aucune banque n'approche encore de la moyenne, selon cette vaste étude. « Sur le plan financier, il nous faut nous mettre en cohérence avec nos actions, déclarait le président Emmanuel Macron en septembre 2019, au sommet des Nations unies sur le climat.

On ne peut pas dire ici, on est pour lutter contre le réchauffement climatique, et continuer à financer dans d'autres pays des infrastructures qui polluent, qui augmentent les émissions de CO<sub>2</sub>. »

De bonnes intentions qui tardent à être suivies des actes nécessaires pour que l'industrie bancaire renverse rapidement ses priorités, et sorte, et nous sorte aussi, de cette morbide addiction aux énergies fossiles. •

LIONEL MAUGAIN

**L'industrie bancaire n'a pas encore renversé ses priorités.**

ISTOCK



60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS



## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

**Participez au panel des lecteurs**

de *60 Millions de consommateurs* et contribuez à l'amélioration de votre magazine.

**Chaque mois, vous recevez un questionnaire à remplir en ligne, portant sur le dernier numéro paru. À vous de nous dire ce qui vous a plu, déçu ou manqué.**

Inscrivez-vous sur [www.60m.fr/monavis](http://www.60m.fr/monavis)

Ou complétez le bon ci-dessous et envoyez-le à :  
Thomas Dereims, 60 Millions de consommateurs,  
18, rue Tiphaine, 75732 Cedex 15

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

MAIL (indispensable pour recevoir les questionnaires)

VOUS ÊTES :  abonné(e)  non abonné(e)

VOTRE ÂGE :  moins de 20 ans

entre 20 et 29 ans

entre 30 et 39 ans

entre 40 et 49 ans

entre 50 et 59 ans

entre 60 et 69 ans

70 ans et plus

Adresse \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

COMMUNE \_\_\_\_\_

L'Institut national de la consommation (INC) éditeur de *60 Millions de consommateurs* situé au 18, rue Tiphaine à Paris (75015), est responsable du traitement, et de la collecte des données à des fins d'envoi d'enquêtes, de newsletters pour le magazine *60 Millions de consommateurs*. Toutes les informations que vous nous communiquez, lors de votre inscription et lors des enquêtes, sont personnelles et confidentielles. Vos données seront conservées pendant deux ans à partir de votre dernière interaction. Vos données personnelles ne seront transmises à aucun tiers, vos réponses sont anonymes. Aucun résultat ne sera traité nominativement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement de vos données et définir vos directives post-mortem à l'adresse [dpm@inc60m.fr](mailto:dpm@inc60m.fr)

# Accès à Internet

## « Nous voulons bénéficier d'une meilleure connexion »



### Coaching télécoms



**A**vec la multiplication des usages du web, certaines connexions Internet ont montré leurs limites. Et pas seulement pendant le confinement ! La série Netflix de l'un ne fait pas forcément bon ménage avec la visio de l'autre... C'est le cas chez nos trois témoins. Elles disposent d'une connexion en ADSL, moins rapide que celles en fibre optique. Mais est-ce le seul problème ? Voici des pistes pour optimiser sa connexion.

**1**

#### METTRE À NIVEAU SON INSTALLATION

Vérifier l'âge de sa box peut être utile. Si elle a plus de cinq ans, il est

possible qu'elle ne supporte qu'une version ancienne du Wi-Fi. Le débit atteignable sera limité, même avec des ordinateurs et des smartphones récents. Chez Nina, Charlotte et Floriane, pas de souci de ce côté-là. Autre élément à contrôler : la box est-elle reliée à la prise murale par une rallonge téléphonique ? Avec les connexions ADSL, ce type de branchement dégrade les performances.

**2**

#### AMÉLIORER SON WI-FI

Même si l'installation est récente, elle peut être encore optimisée en positionnant bien la box : si celle-ci est placée au centre du logement,

les appareils capteront mieux le Wi-Fi depuis n'importe quelle pièce.

Par ailleurs, mieux vaut mettre la box un peu en hauteur, en évitant de l'enfermer dans un meuble. La diffusion des ondes dans le logement n'en sera que meilleure.

Autre piste : profiter des deux bandes de fréquences du Wi-Fi. « Le soir, dans des zones densément peuplées, il se produit des phénomènes de saturation des canaux Wi-Fi », explique Vivien Guéant, chargé de mission à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Il conseille de privilégier les fréquences 5 GHz, moins saturées que les fréquences 2,4 GHz. Ce réglage nécessite de se plonger dans

les paramètres de la box. Au besoin, il suffira d'appeler l'assistance de son opérateur. Toutefois, les box les plus récentes réalisent ce type d'optimisation automatiquement.

## 3 CHANGER SES HABITUDES

Les services comme Netflix ont tendance à phagocytter la bande passante : on évitera de lancer une vidéo au moment où d'autres, à la maison, ont besoin de passer un appel en visio, par exemple. Il suffit d'anticiper. Netflix, Molotov ou encore YouTube permettent à leurs abonnés de télécharger leurs fichiers pour les consulter plus tard en mode hors connexion.

Par ailleurs, il est conseillé de revenir à l'usage du câble Ethernet pour relier l'ordinateur à la box. « La vitesse de transmission en Ethernet est supérieure à celle du Wi-Fi. Et surtout, ce mode de transmission ne subit pas de fluctuations », explique Lætitia Orsini, directrice des offres multiservices chez Orange. « Se connecter en Ethernet est préférable surtout pour les usages dits en temps réel, comme la visioconférence. En revanche, pour le streaming vidéo, cela n'a vraiment pas d'avantage », ajoute Vivien Guéant.

## 4 S'INFORMER SUR SA CONNEXION

En ADSL, le débit potentiel dépend de l'éloignement du central téléphonique : plus celui-ci est loin, plus la connexion sera poussive. Cette limite technologique pénalise de nombreux foyers, y compris dans certains quartiers de grandes agglomérations. Nos trois témoins sont concernées.

Elles peuvent en avoir confirmation sur le site maconnexioninternet.arcep.fr. Mis en place par l'Arcep, l'autorité de régulation, ce site permet, à partir d'une adresse postale,

## Et si le problème était temporaire ?

- **Les ralentissements de connexion sont parfois moins graves qu'on ne le pense.** Vérifiez qu'une action en cours sur un appareil de la maison ne monopolise pas toute la bande passante.
- « **Certains téléchargements en tâche de fond comme les jeux, les mises à jour des applications mobiles, celles des systèmes**

d'exploitation, et leurs sauvegardes automatiques lors de la mise en charge des smartphones et tablettes peuvent être sources de ralentissement », détaille Lætitia Orsini, chez Orange.

• **Autre test, essayez de vous connecter à plusieurs services.** Vous vous assurerez ainsi que le problème

ne vient pas simplement de la saturation du site sur lequel vous étiez.

• **Enfin, vérifiez si votre opérateur** rencontre des soucis dans votre secteur ou sur votre ligne. Rendez-vous sur son site web, à la rubrique assistance. Le plus souvent, ce service pourra vous indiquer qu'il y a ou non une panne ponctuelle vous concernant.

de connaître les débits maximums possibles. Le débit chez nos témoins varie entre 2 et 10 Mbit/s en ADSL, ce qui est assez médiocre. Cela rend difficile un usage simultané à deux ou trois personnes, surtout pour de la vidéo. À titre de comparaison, un flux vidéo en haute définition requiert facilement 5 Mbit/s, et certains jeux vidéo en ligne presque autant – des valeurs à multiplier par le nombre d'utilisateurs.

De toute façon, la fourchette de 2 à 10 Mbit/s est un débit théorique, qui ne tient pas compte de toutes les autres sources possibles de perturbations. Le débit réel chez nos trois colocataires est encore inférieur. Pour mesurer le débit chez soi, il suffit d'utiliser un testeur de connexion, comme celui mis en place par «60» : DébiTest 60 est disponible à l'adresse 60m.fr/testeur ou sous la forme d'une application pour iPhone et smartphones Android.

## 5 ENVISAGER DE PASSER À LA FIBRE

Dans une telle situation, la solution la plus efficace consiste donc à souscrire un abonnement à la fibre optique, dont les débits théoriques atteignent de 100 Mbit/s à 1 Gbit/s.

Encore faut-il qu'elle soit disponible chez soi. C'est le cas pour la moitié des Français seulement.

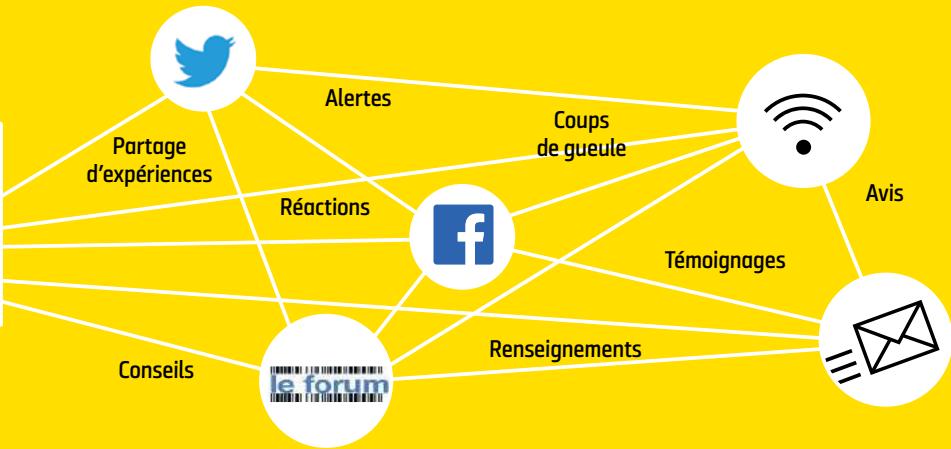
Le site maconnexioninternet.arcep.fr affiche cette information – avec des données pas totalement à jour pour l'instant. Il est donc utile d'interroger directement les opérateurs (Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom...). Et il ne faut pas s'arrêter à une réponse négative : il est fréquent que seuls un ou deux opérateurs proposent la fibre à une adresse donnée, et pas leurs concurrents. Attention, les forfaits sont souvent un peu plus chers que pour l'ADSL. •

BENJAMIN DOURIEZ

### À retenir

- **Là où elle est disponible, la fibre optique constitue la solution incontournable pour une utilisation plus confortable à plusieurs.**
- **Si elle n'est pas disponible, traquez les causes possibles de vétusté de votre installation : rallonge téléphonique, box ancienne...**
- **Ne négligez pas les gestes simples : changez la position de la box dans le logement pour améliorer la réception en Wi-Fi, et téléchargez vos vidéos Netflix à l'avance pour soulager la connexion.**
- **Réglez les paramètres du Wi-Fi, cela permet de pallier une saturation locale des fréquences.**

# RÉSEAU 60



## À 60 millions, on est plus forts !

Cette rubrique est composée de lettres choisies parmi les milliers de messages que nous recevons chaque mois par voie postale, électronique ou via les réseaux sociaux. Notre sélection reflète les problèmes les plus fréquents que vous rencontrez. Pour plus d'informations et de conseils, consultez notre site [WWW.60millions-mag.com](http://WWW.60millions-mag.com) ou une association de consommateurs (adresses page 24).

### La loi du marché

Françoise D., par courriel

### La chaussette, ce n'est pas le pied

J'ai connu une époque où les tailles des chaussettes étaient liées à deux pointures (par exemple, 37/38 et 39/40). Maintenant elles le sont à quatre (ce qui donne 38/41). Dit autrement, les chaussettes sont rarement à la bonne taille. J'ai contacté un fabricant français, Bleu Forêt. Voici sa réponse : « Le choix de taille de nos chaussettes est influencé par nos distributeurs qui ne peuvent référencer de nombreuses pointures différentes chez chaque marque. Pour assurer notre présence, nous devons donc nous plier aux lois du marché... » Je sollicite votre intervention pour faire le forcing auprès des distributeurs et fabricants afin de retrouver des chaussettes qui fassent un beau pied et, surtout, qui soient confortables.

### En attendant la réparation Monsieur A./ 94 Créteil

#### Ma voiture est kidnappée par le garagiste

À la suite d'un accident non responsable, j'ai déposé il y a six mois ma Toyota au garage pour la faire réparer. Elle y est encore aujourd'hui. La réparation s'effectue au compte-goutte. Comment puis-je obliger le garagiste à finir les travaux ?



#### LA RÉPONSE DE LA JURISTE

Si votre garagiste tarde exagérément à réparer votre véhicule et à vous le restituer, vous pouvez lui adresser une lettre recommandée avec avis de réception (AR) le mettant en demeure de vous le rendre dans un délai strict que vous fixerez (par exemple, sous quinze jours à réception de votre lettre).

Si ce retard vous occasionne un préjudice, comme des frais de location d'un véhicule ou de transports en commun, rappelez-lui que vous pourriez lui réclamer des dommages et intérêts. Si, passé le délai, il ne vous a toujours pas rendu votre bien, il faudra alors saisir le tribunal. Vous pouvez vous faire aider dans vos démarches par une association de consommateurs (voir page 24).





## Souvenir éternel Cédric B., par courriel

### En pleine nature, mais pas dans un jardin

Mon père va être incinéré et la société de pompes funèbres dit à ma mère qu'elle peut, à ses risques et périls, disperser les cendres en bord de mer ou dans son jardin, alors que c'est interdit par la loi. Qu'en dites-vous ?



#### LA RÉPONSE DE LA RÉDACTION

La dispersion des cendres est autorisée en pleine nature, sauf sur les voies publiques (article L. 2223-18-2 du code général des collectivités territoriales). Le bord de mer étant un espace public, il est interdit d'y déposer des cendres. Même interdiction de dispersion dans un jardin privé, comme le précise le ministère de l'Intérieur dans une circulaire du 14 décembre 2009 : « La notion de pleine nature apparaît peu compatible avec celle de propriété particulière. » Mais il peut y avoir des exceptions, notamment lorsque les cendres sont dispersées dans « de grandes étendues accessibles au public appartenant à une personne privée », telles qu'un champ, une prairie, une forêt, etc., sous réserve de l'accord préalable du propriétaire du terrain et à condition que les cendres ne se répandent pas, même en partie, sur la voie publique. Il est également possible de disperser des cendres en pleine mer (à plus de 300 m de la côte) et parfois même dans certains cours d'eau non aménagés et rivières sauvages (il faut cependant se renseigner au préalable auprès de la mairie de la commune concernée). Enfin, quel que soit le lieu de dispersion (cimetière, espace cinétaire, pleine nature), il faut faire une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt afin que l'identité du défunt, la date et le lieu de dispersion des cendres puissent être inscrits dans un registre.

## Dites non ! Régis Q., par courriel

### Midas se dépasse

J'ai fait effectuer des réparations chez Midas il y a un an, pendant lesquelles ils ont diagnostiqué ma batterie. Ils voulaient me la changer, prétextant qu'elle était usée à 60 %. J'ai dit non. Et depuis elle fonctionne toujours... C'est honteux.

## Oubliez-moi Romuald B., par courriel

### Vous vous fichez de moi ?

J'ai appris que j'étais fiché chez Cetelem pour un litige vieux de vingt ans. Il avait été réglé rapidement et portait sur des montants très peu élevés ! Il a fallu l'établissement d'une carte au magasin But pour que je le découvre. Est-ce légal ?



#### LA RÉPONSE DE LA JURISTE

Vous auriez dû être informé de cette inscription au Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) dès le départ. En théorie, tout organisme de crédit qui veut, à la suite d'un incident de paiement, vous inscrire dans ce fichier - géré par la Banque de France - doit vous en informer au préalable. Vos données personnelles doivent être effacées de ce fichier dès que la dette est intégralement remboursée et, au maximum, cinq ans après la déclaration de l'incident,

selon l'article 8 de l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif au FICP. Ces règles n'ayant pas été respectées dans votre cas, vous pouvez contacter l'organisme qui vous a inscrit au FICP. Si cela n'aboutit pas, saisissez la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Il vous faut, dans un premier temps, demander un relevé FICP auprès de la Banque de France (au guichet, par courrier ou en ligne sur son site). Muni de ce relevé datant de moins d'un mois, vous pourrez alors saisir la Cnil.

## C'était trop beau Fly Guili, via Facebook

### Eastpak change les règles

Je découvre le nouveau système de garantie des sacs à dos Eastpak connus pour être garantis trente ans. Le site de réparation a récemment déménagé de France vers l'Allemagne. Les sacs achetés sur Internet doivent désormais être envoyés en Colissimo en Allemagne, ce qui revient à environ 20 €, un coût hautement dissuasif pour un sac à dos qui en vaut 30... Conclusion : allez chez la couturière, cela vous coûtera moins cher. Quant aux sacs vendus en magasin, leur retour se fait avec preuve d'achat, ce qui n'a jamais été le cas auparavant (la date de fabrication est notée dans le sac pour indiquer la garantie).



**C'est pas normal** Tiffany L., par courriel

## Le portefeuille de mon proprio est fermé à double tour

Je suis locataire depuis janvier 2020, et la porte de mon logement ne ferme plus à clé depuis mi-avril. Je dois donc partir au travail en la laissant ouverte... Mon propriétaire m'a dit de contacter un serrurier : le devis s'élève à plus de 2 000 € ! Qui doit payer ?



### LA RÉPONSE DE LA JURISTE

C'est bien à votre propriétaire de payer les frais de réparation ou de remplacement de la serrure de votre logement, notamment si ce problème est lié à la vétusté de l'équipement. Selon le décret n° 87-712 du 26 août 1987 relatif aux réparations locatives, le locataire n'est tenu qu'à l'entretien courant et aux menues réparations afférentes aux serrures, à savoir « le graissage et le remplacement

de petites pièces ainsi que des clés égarées ou détériorées ». Ce qui ne semble pas être votre cas. En refusant de prendre ces frais à sa charge, votre bailleur contrevient aussi à l'article 6 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, qui spécifie : « Le bailleur est obligé [...] d'assurer au locataire la jouissance paisible du logement et [...] de garantir des vices ou défauts de nature à y faire obstacle. » En cas de vol, le bailleur pourrait être tenu



de vous indemniser en vertu de l'article 1721 du code civil : « S'il résulte des vices ou défauts [de la chose louée] quelque perte pour le preneur, le bailleur est tenu de l'indemniser. »

Vous pouvez lui rappeler vos droits par courrier recommandé avec avis de réception. S'il persiste, saisissez la commission départementale de conciliation pour un règlement à l'amiable.

**Un pour un** Olivier Mottet/ 62 Beuvry

## Qui adoptera ma vieille tondeuse ?

J'ai acheté une tondeuse électrique chez Leroy-Merlin. Le magasin a refusé de reprendre ma tondeuse usagée en m'expliquant que je dois l'apporter à la déchetterie. Mes questions sont : ont-ils le droit de refuser ? Et si oui, à quoi sert de payer une éco-participation ?



### LA RÉPONSE DE LA RÉDACTION

Les vendeurs doivent reprendre les déchets d'équipements électriques et électroniques (qu'on désigne par DEEE). C'est ce que prévoit l'article R. 543-180 du code de l'environnement. C'est le principe du « un pour un » qui s'applique : vous achetez un nouvel appareil, le distributeur vous reprend l'équivalent ancien. Si cette obligation de reprise ne s'applique pas aux produits d'ameublement (même en payant une éco-participation lors de leur l'achat), elle concerne bien votre tondeuse puisqu'il s'agit sans conteste d'un

équipement électrique. Rappelez cette obligation à l'enseigne. Si elle refuse toujours de reprendre votre appareil, saisissez les services de la direction départementale de la Protection des populations du lieu du magasin. Cette obligation s'applique également aux vendeurs en ligne. Enfin, les grandes surfaces qui vendent des appareils électriques et électroniques sur au moins 400 m<sup>2</sup> sont obligées de reprendre les tout petits appareils usagés (dont les dimensions extérieures sont inférieures à 25 cm), et cela même si le client n'achète rien à la place.

**Sans voiture...**

Roselyne R./ Le Kremlin-Bicêtre

## Dois-je continuer à payer un parking ?

J'habite un appartement HLM depuis 1995. Je paye un emplacement indissociable de mon appartement depuis le début à 56,37 € par mois et je n'ai pas de voiture. Mon immeuble a été construit le 1<sup>er</sup> mars 1989. Je sais qu'il existe une loi qui dit que maintenant nous pouvons ne plus payer le parking. Comment faire ?



### LA RÉPONSE DE LA JURISTE

L'article L. 442-6-4 du code de la construction et de l'habitation dispose en effet que, dans le cadre d'un logement social, les locataires peuvent « renoncer à l'usage d'une aire de stationnement ». Vous pouvez donc bénéficier d'une réduction de loyer et de charges du montant correspondant à la location du parking. Faites valoir ce droit auprès de votre bailleur social en lui adressant un courrier recommandé avec AR. Si celui-ci refuse d'agir, adressez-vous à une association de consommateurs (voir page 24), ou envoyez un courrier recommandé avec AR à la commission départementale de conciliation.

**Irrespectueusement vôtre...** Catherine G./95 Argenteuil

## Le papier, c'est fini avec Linky ?

J'ai reçu pendant le confinement un courriel m'annonçant le changement de compteur (avec mon nom écorché...) et aucun courrier papier. Depuis, je suis harcelée au téléphone. J'ai répondu une fois en disant que sans courrier officiel (et papier) je ne bougerai pas. Quelle est la procédure pour l'installation de Linky ? Un courriel est-il suffisant même si mon nom n'est pas exact ?



### LA RÉPONSE DE LA RÉDACTION

La procédure d'information pour la pose de Linky prévoit l'envoi par Enedis d'un premier courrier 45 jours avant la date prévue de pose, puis d'un second courrier 15 jours avant la pose. Ces courriers peuvent être envoyés par voie postale ou par mail en fonction des informations clients qu'Enedis détient. Le distributeur indique qu'environ 20 % des

clients reçoivent un mail. Dans le second courrier d'information, le sous-traitant qui va installer le compteur propose un rendez-vous au client. Celui-ci a la possibilité de le changer en contactant directement l'entreprise de pose. Les contacts se font ensuite par SMS ou par courriel. Le courriel que vous avez reçu a donc une valeur officielle. Vous êtes de ce fait censé fixer avec le sous-traitant un rendez-vous pour l'installation de Linky.

« »

Samia S., par courriel  
Le post du mois  
**Le gâchis se tapit partout**  
Il est quasiment impossible d'acheter un tapis auto à l'unité, on doit toujours acheter les quatre alors que, le plus souvent, le tapis du conducteur est le seul à vraiment s'user. Ceux que l'on peut acheter à l'unité se découpent et sont très chers. C'est du gâchis de jeter des tapis intacts !

**C'est la zone** Clémence Dugat/43 Beauzac

## Une forêt vierge aux portes de la maison

Un voisin laisse la forêt vierge envahir son jardin en location. Que puis-je faire ? Cela peut amener des vipères ou être la cause d'un incendie en été.



### LA RÉPONSE DE LA JURISTE

L'obligation de débroussaillage n'existe que dans des zones particulièrement exposées au risque d'incendie (notamment en Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Drôme et Ardèche). Dans ces endroits, les terrains se situant à moins de 200 m d'une forêt, d'un maquis ou d'une garrigue doivent être entretenus. Si vous résidez dans l'une de ces zones, vous pouvez alerter la mairie, qui pourra mettre en demeure le voisin de

débroussailler. Le maire peut décider d'une astreinte de 100 € maximum par jour à partir de la notification de la mise en demeure et ce jusqu'à ce que le voisin débroussaille, ou que le maire le fasse faire d'office aux frais de ce dernier. Si vous n'habitez pas dans l'une de ces zones, envoyez une mise en demeure au locataire et au propriétaire du terrain. Vous pouvez aussi saisir un conciliateur de justice ou vous rapprocher de votre mairie, qui peut adresser une mise en demeure afin d'obliger votre voisin à nettoyer son terrain.



« »

- Vous recherchez des conseils.
- Vous avez subi un préjudice.
- Vous êtes victime d'une arnaque.
- Vous souhaitez réagir à un article.
- Ça vous choque, ça vous agace.
- Vous voulez lancer une alerte.

**60 millions**  
de consommateurs

**Devenez consom'acteur : racontez-vous, écrivez-nous !**

18-24, rue Tiphaine, 75732 Paris Cedex 15 **ou** redactionweb@inc60.fr



## LA FLECHE DE MADAME 60

Chaque mois, Madame 60 évoque sa vie, ses humeurs, pointe les situations absurdes et n'hésite pas à cibler les responsables de ses galères de consommatrice.

# Officiel, la pub nous pompe l'air

Très belle idée, cette convention citoyenne sur le climat, mes crabiers chevelus. Puisque les politiques n'ont pas le courage de prendre les mesures pour échapper au cauchemar climatique à venir, le Président a donc dit banco à cette assemblée de 150 citoyens de tous bords, tirés au sort. Ces bons samaritains ont potassé durant huit mois tous les sujets qui posent problème et ont présenté, en leur âme et conscience, 146 actions pour réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre dans les dix prochaines années. La conclusion générale, c'est que moins on consomme, moins on rejette, directement ou pas, et moins on va bouillir.

Je voulais revenir sur certaines suggestions, un brin décoiffantes. « Il semble difficile de consommer moins lorsque les incitations, à tous les âges et sans en avoir le choix, sont aussi présentes dans la vie quotidienne, nous disent ces citoyens. Nous proposons que l'exposition publicitaire soit voulue par les individus. » En gros, sur le lieu de vente et basta...

C'est pourquoi la convention veut interdire toute publicité pour les produits ayant un trop fort impact sur l'environnement.

Cet impact sera mesuré par un "CO<sub>2</sub>-Score" qui devra être créé. En attendant, elle demande d'arrêter toutes les pubs pour les bagnoles consommant plus de 4 l aux 100 ou émettant plus de 95 g de CO<sub>2</sub> au kilomètre.

Logique. Ensuite, ça accélère : elle veut interdire d'ici à 2023 les panneaux de pub à l'extérieur, et les écrans vidéo de pub partout car, en soi, ils sont des pollueurs lumineux gourmands en énergie.

Nos 150 concitoyens suggèrent aussi de stopper toute publicité dans les boîtes à lettres dès janvier prochain.

Et parce qu'elles poussent aussi à la consommation, les pubs pour les produits vendus par lot, à prix réduit ou même en solde devront, elles aussi, être interdites. Le tout pour 2023, « afin de permettre la transition du secteur publicitaire et des médias ». Ah ça va leur faire une sacrée transition, c'est sûr ! J'applaudis, ma fille Léa aussi ! Mon fils Alex, lui, trouve « débile » de mettre en difficulté ces secteurs économiques avec des mesures aussi "démago".

Et j'ajoute d'autres idées de nos concitoyens, qui répètent que la surconsommation est un danger et qui veulent que chacun y réfléchisse avant de se payer quoi que ce soit de neuf. Ils proposent ainsi de systématiser sur les paquets, dans les publicités et sur le web une mention du genre : « En avez-vous

vraiment besoin ? La surconsommation nuit à la planète. » Mais aussi de coller des messages comparatifs sur les produits. Par exemple, sur les barquettes de viande : « Manger de la viande une fois par jour pollue autant que... »

Le Président a-t-il tout lu ? Il a topé. Pas son ministre de l'Économie.

Est-ce que le Président a bien tout lu avant de s'engager à appliquer ces propositions ? En tout cas, son ministre de l'Économie, oui. Il s'est dit très réservé sur l'interdiction de la publicité sur les produits qui crachent le plus de gaz carbonique.

La convention citoyenne était justement une façon de contourner ce type de "réserve". En principe, le Président a topé, on va bien voir, je vous raconterai la suite, mes alouettes lulu. ●

Par courrier : 60 Millions de consommateurs, Madame 60, 18-24 rue Tiphaine, 75732 Paris, Cedex 15. Par courriel : redactionweb@inc60.fr

# 60 SECONDES POUR RETENIR L'ESSENTIEL

## Écolo, mais pas trop

Les grandes banques françaises continuent à financer les énergies fossiles, mais moins que la plupart des établissements d'autres pays. (p. 64)

## La déception

La majorité des jambons labellisés bio a obtenu des résultats assez médiocres lors de notre séance de dégustation à l'aveugle. (p. 25)



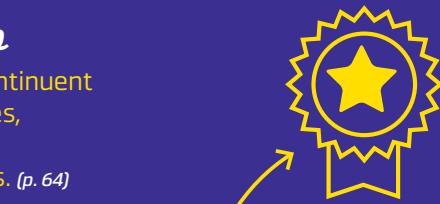
## L'aide à connaître

Vélo, covoiturage... Les entreprises peuvent désormais proposer jusqu'à 400 € d'aide par an à leurs salariés qui choisissent un mode de déplacement écolo. (p. 33)



## Le bon conseil

Le bureau réglable en hauteur pour pouvoir changer de position (assis/debout) pendant sa journée de (télé)travail est recommandé par les ergonomes. (p. 40)



## La mention spéciale

**17/20**

Philips One Blade QP 2530/20  
Légère et maniable, cette tondeuse à barbe a été très appréciée par notre panel de consommateurs. Mais elle ne convient qu'aux barbes courtes. (p. 43)

## L'astuce

Lorsque le Wi-Fi ne "passe" pas dans certaines pièces, il suffit parfois de changer la box de place dans votre logement pour régler le problème. (p. 68)



## La bonne nouvelle

L'arsenal répressif contre le démarchage téléphonique vient d'être renforcé. Les importuns qui appellent les consommateurs malgré leur opposition risquent une lourde amende. (p. 7)



## La vigilance

De nombreuses substances utilisées comme conservateurs dans les crèmes hydratantes, fonds de teint, gels douche, etc., sont allergisantes ou irritantes. (p. 10)



## Le miroir aux alouettes

Une voiture annoncée en location avec option d'achat à 281 € par mois dans la publicité peut en réalité coûter plus de 400 €, voire 500 € une fois l'offre adaptée à vos besoins. (p. 48)

**Prochain numéro le 24 septembre**

# Ne manquez pas notre hors-série

**HORS-SÉRIE >>> ALIMENTATION**

JUIN-JUILLET 2020  
N°204

**60 millions de consommateurs**

**Alimentation industrielle**  
**Comment elle nuit à notre santé**

**MANGER SANS S'EMPOISONNER**

*Les clés pour déchiffrer les étiquettes et ne plus se faire avoir*

*Près de 100 produits étudiés*

*Sucre, sel, gras, additifs cachés...*

**NOTRE SÉLECTION DE PRODUITS À PRIVILÉGIER ET... À PROSCRIRE**

6,90 € INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

[www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com)



Achat en ligne  
CLIQUEZ ICI

Actuellement en kiosque et en version numérique  
sur [www.60millions-mag.com](http://www.60millions-mag.com) et sur tablettes

M 01378 - 561 - F: 4,80 € - RD

